



ROYAUME DE BELGIQUE

***4^e rapportage au Parlement
concernant le
Quatrième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2022-2026)***

2025

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	5
2. Matrice de rapportage par département	6
Affaires étrangères	6
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	8
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	15
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles.....	22
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes à la prise de décision en matière de paix, de sécurité et de prévention, gestion et règlement des conflits.....	28
OBJECTIF 5. Soutenir l’agenda Femmes, Paix et Sécurité	34
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l’agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN.....	42
Développement	43
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	44
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	70
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles.....	78
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits.....	86
OBJECTIF 5. Soutenir l’Agenda Femmes, Paix et Sécurité	90
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l’Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN	92
Défense	93
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	94
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	95
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles,.....	100
et plus spécifiquement les violences sexuelles	100
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits.....	104
OBJECTIF 5. Soutenir l’Agenda Femmes, Paix et Sécurité	108
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l’Agenda Femmes,	110
Paix et Sécurité et du PAN.....	110

Intérieur.....	111
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	113
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	114
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles,	122
et plus spécifiquement les violences sexuelles	122
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits.....	125
OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	128
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes,	129
Paix et Sécurité et du PAN.....	129
Justice.....	130
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	131
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	132
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles,	134
et plus spécifiquement les violences sexuelles	134
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits.....	136
OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	138
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes,	139
Paix et Sécurité et du PAN.....	139
Égalité des chances	140
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	142
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	145
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles,	145
et plus spécifiquement les violences sexuelles	145
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits.....	146
OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	147
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes,	149
Paix et Sécurité et du PAN.....	149

3. Annexes.....	150
Annexe 1 : Abréviations	151
Annexe 2 : Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.....	154

1. Introduction

Le ‘Quatrième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2022-2026)’ continue la bonne pratique des rapportages au Parlement, des Plans d’Action (PAN) précédents. Ce rapportage constitue aussi bien un instrument permettant aux départements concernés de contrôler leurs propres progrès qu’un moyen d’informer la population (représentée en premier lieu par le Parlement et la société civile) au sujet des actions réalisées.

Le rapportage suit la structure du quatrième PAN. Il est subdivisé selon les 6 mêmes objectifs et reprend les 37 buts. Pour chaque ligne d’action, nous indiquons, pour les indicateurs mentionnés, les actions qui ont été réalisées, et ce par département concerné. Les indicateurs repris dans le PAN et dans le présent rapportage tiennent également compte des indicateurs de l’UE et de l’ONU relatifs à la Résolution 1325 qui concernent les actions des États membres.

Ce rapportage contient des informations relatives à la période janvier – décembre 2025 et a été coordonné par l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes et le SPF Affaires étrangères.

Une liste des références aux documents relatifs à la thématique Femmes, Paix et Sécurité est jointe à l’annexe 2.

2. Matrice de rapportage par département

Affaires étrangères

Le contexte international actuel n'est pas favorable à l'égalité de genre. À l'échelle mondiale, des mouvements anti-genre s'organisent aux niveaux local, national et international contre la réalisation des droits humains des femmes, des filles et des personnes LGBTQI+, et en particulier à l'encontre de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Les guerres et les crises, notamment la crise climatique, ont un effet particulièrement délétère et disproportionné sur les droits humains des femmes et des filles. Dans ce contexte, le SPF Affaires étrangères n'a cessé d'œuvrer en faveur de la réalisation des objectifs de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (agenda FPS), en tant que priorité politique : l'intégration de la dimension de genre dans la prise de décision en matière de paix et de sécurité, la participation égale des femmes à la prise de décision et une approche plus efficace en matière de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits. À l'occasion de réunions bilatérales avec d'autres pays, dans le cadre de l'Union européenne et dans les enceintes régionales et internationales, notre pays a plaidé activement en faveur d'un renforcement et d'une meilleure mise en œuvre du cadre normatif international en matière d'égalité de genre et de droits des femmes.

Le présent rapport relatif au quatrième plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité met en lumière de nombreux exemples d'initiatives entreprises ou soutenues en 2025 par le SPF Affaires étrangères au sein d'organisations régionales et multilatérales en faveur de l'égalité de genre et, plus spécifiquement, de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Citons par exemple l'OSCE, auprès de laquelle la représentation permanente de la Belgique assure depuis janvier le rôle de coordinatrice du Forum pour la coopération en matière de sécurité pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le rôle et le poids de plus en plus importants des mouvements et politiques anti-genre sur les négociations régionales et multilatérales, visant à affaiblir les acquis existants en matière d'égalité de genre, ont constitué un défi supplémentaire. Cette année, la Belgique a mené des collaborations encore plus étroites avec des pays aux vues similaires afin de défendre l'égalité de genre de manière transversale, dans l'ensemble des enceintes et à tous les niveaux. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet aux lignes d'action [1b](#), [6f](#) et [29c](#).

En outre, 2025 fut également une année hautement symbolique pour les droits des femmes, marquée par le 25^e anniversaire de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et le 30^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, ce qui a placé les droits des femmes plus souvent au cœur de l'attention par rapport aux autres années. Le SPF Affaires étrangères a saisi l'occasion que représentaient la difficile conjoncture internationale et ces anniversaires symboliques pour renforcer la sensibilisation et souligner l'importance de l'intégration de la dimension de genre dans les initiatives en matière de paix et de sécurité. Cela s'est entre autres traduit par l'organisation d'événements menés par des experts et d'événements de haut niveau, à Bruxelles et par les représentations permanentes auprès de l'ONU à Genève et à New York, ainsi qu'auprès de l'Union européenne. Un des moments phares dans ce cadre fut l'événement de haut niveau organisé en mai à Bruxelles qui a réuni plus de 300 membres de représentations d'organisations internationales, d'ONG locales et internationales, ainsi que des mondes académique et diplomatique, venus discuter de l'avenir de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Citons également d'autres événements qui se sont penchés sur des thématiques telles que : les stratégies des mouvements anti-genre, l'intégration de la dimension de genre dans la lutte contre le terrorisme et la prévention dans ce domaine, le genre dans les processus de justice transitionnelle et de médiation, et le lien entre la traite des êtres humains et les violences sexuelles liées aux conflits. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet aux lignes d'action [1b](#), [10](#), [12a](#), [15e](#) et [16](#).

À l'échelle mondiale, les ambassades belges s'engagent elles aussi en faveur de cette thématique, notamment à travers l'organisation d'événements ou de rencontres sur l'importance de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ou sur des thématiques associées aux douze domaines de la Déclaration de Beijing, tels que les violences basées sur le genre, la participation politique, les droits des femmes dans le monde du travail et bien d'autres encore. Consultez la ligne d'action [32](#) pour de plus amples informations à ce sujet.

Lors de son mandat au sein du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (2023-2025), la Belgique a fait de la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes et des filles, une de ses quatre priorités. Outre la contribution active à des résolutions les plus progressistes possible sur cette thématique, la Belgique a également organisé un événement sur l'approche à adopter face à la violence en ligne (violences basées sur le genre facilitées par la technologie). Par ailleurs, notre pays profite systématiquement de l'examen périodique universel (EPU) pour formuler des recommandations concrètes en matière de réalisation des droits des femmes et de lutte contre les violences basées sur le genre. L'EPU est un mécanisme du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU dans le cadre duquel chaque État membre est évalué tous les cinq ans et reçoit des recommandations d'autres pays pour améliorer sa situation en matière de droits humains. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la ligne d'action [1b](#), et dans le reste du présent rapport.

En outre, tout au long de l'année 2025, notre pays a – comme à son habitude – soutenu des mandats internationaux qui jouent un rôle important dans la promotion de l'égalité de genre et de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Citons par exemple ONU Femmes et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. D'autres organisations qui intègrent l'agenda Femmes, Paix et Sécurité dans leur pratique quotidienne ont été soutenues, c'est le cas du programme UNMAS en Irak qui s'engage fermement en faveur de la participation des femmes et de l'intégration de genre dans la lutte contre les restes explosifs de guerre et contre les mines. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet aux lignes d'action [2d](#), [16](#), [21d](#) et [21e](#).

Afin que l'égalité de genre et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité fassent l'objet d'une attention systématique dans l'ensemble de la politique étrangère de la Belgique, des instructions informatives ont été envoyées au réseau de postes belge concernant l'égalité de genre et la politique belge en la matière. Diverses formations ont également été organisées, dont une formation spécifique sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité destinée aux membres du personnel qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette agenda dans la politique belge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet aux lignes d'action [6](#), [7b](#) et [8a](#). Pour terminer, le SPF Affaires étrangères accorde également une attention particulière à un meilleur équilibre de genre au sein même du département. Vous trouverez de plus amples informations sur les initiatives qui ont été entreprises en la matière à la ligne d'action [24a](#).

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international
--

1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	<p>Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.</p> <p>Rapportage périodique sur la CEDAW, suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.</p> <p>Concernant le rapportage périodique sur la Convention de l'ONU sur les droits des femmes (CEDAW) : pas d'application en 2025. Toutefois, la Belgique a, sur base volontaire, informé l'OSCE quant à la mise en œuvre de la politique belge concernant la thématique Femmes, Paix et sécurité et a introduit une réponse au questionnaire portant sur l'exploitation et les abus sexuels.</p>
1.b	<p>Continuer à intervenir activement dans le cadre de l'ONU (Assemblée générale, CSW, Conseil des droits de l'Homme, etc.) pour mettre en avant les droits des femmes, en particulier dans les pays en (post-)conflit.</p> <p>Actions ONU (CSW, Conseil des droits de l'Homme...).</p> <p>Ces dernières années ont été marquées par une opposition organisée croissante à l'égard de l'(acquis en matière d')égalité de genre, y compris au sein des Nations Unies. Celle-ci vise très clairement certains droits humains des femmes et des filles, par exemple la santé et les droits sexuels et reproductifs, en plus d'accroître l'hostilité envers tout ce qui touche au « genre ». Cette résistance va à l'encontre du cadre normatif international existant qui vise à promouvoir les droits des femmes et l'égalité de genre, une évolution négative qui a également été amplifiée en 2025 par la nouvelle politique des États-Unis sur cette thématique.</p> <p>En 2025, la Belgique a poursuivi ses efforts pour préserver les acquis en matière d'égalité de genre et promouvoir les droits des femmes et des filles. Les pays aux vues similaires se sont encore mieux organisés à cette fin. Dans ce cadre, la Belgique a joué un rôle actif, entre autres dans la préparation de négociations spécifiques au sein de l'ONU, telles que celles menées durant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la Commission de la condition de la femme (CSW) ou l'Assemblée générale de l'ONU. Outre des consultations intensifiées relatives aux positions et stratégies en amont et pendant les négociations, la représentation permanente de la Belgique à Genève a également organisé un briefing à destination des différentes ambassades afin de les sensibiliser sur l'influence et les stratégies de ces mouvements anti-genre et sur la manière d'y réagir plus efficacement au sein des organisations multilatérales. Notre pays n'est pas seulement actif dans les enceintes spécifiquement consacrées aux droits humains et à l'égalité de genre (voir ci-dessous), mais s'engage également de manière transversale, dans tous les forums régionaux et multilatéraux, pour promouvoir l'égalité de genre ainsi que les droits des femmes.</p> <p>2025 fut également une année hautement symbolique pour les droits des femmes, marquée à la fois par le 30^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et le 25^e anniversaire de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Grâce à ces journées symboliques, les droits des femmes ont gagné en visibilité dans les forums des Nations Unies, y compris avec le soutien de la Belgique.</p>

La **Commission de la condition de la femme (Commission on the Status of Women, CSW)** assure entre autres le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. 2025 était dès lors une année symbolique importante pour la CSW, 30 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 1995. Au cours de cette session, une déclaration politique a été adoptée, à la place des traditionnelles recommandations politiques sous la forme de conclusions concertées (*agreed conclusions*). Dans ce cadre, la Belgique a plaidé activement en faveur d'un texte fort et progressiste, mettant notamment l'accent sur les droits humains, la situation spécifique des filles, le rôle crucial des organisations de femmes et des personnes engagées dans la défense des droits des femmes, l'intersectionnalité, le cadre normatif international en matière de droits des femmes, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre, une attention particulière à la situation spécifique des femmes et des filles en situation de handicap, ainsi que l'importance de la collecte de données ventilées. Aux côtés d'autres pays aux vues similaires, la Belgique s'est employée à éviter que les acquis existants ne connaissent un recul.

Lors de la session d'ouverture, la Belgique a rappelé l'engagement fort de notre pays vis-à-vis de la mise en œuvre complète du Programme d'action de Beijing et de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ainsi que l'importance de veiller à éviter tout recul en matière de droits des femmes. Notre pays a souligné l'importance de la société civile, des droits humains universels, de la santé et des droits sexuels et reproductifs ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre. La Belgique a en outre participé au panel d'ouverture du tour de table ministériel et a organisé un événement parallèle intitulé *Addressing the backlash: Pushing forward to secure sexual, reproductive, health and labour rights*. Cet événement a été organisé en collaboration avec le groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles (*UN Working Group on discrimination against women and girls*), l'OIT et le Mexique. Notre pays a également pris la parole lors du panel d'un événement parallèle sur le féminicide, organisé par la Croatie.

Des négociations intergouvernementales portant sur la revitalisation de la CSW ont également eu lieu en 2025. La Belgique soutient le renforcement de la CSW, et s'est activement investie tout au long des négociations afin de parvenir à une consolidation effective de la CSW, malgré un climat de négociation international difficile. Dans ce cadre, la Belgique a également plaidé pour un renforcement du rôle de la société civile.

En sa qualité de membre du **Conseil des droits de l'Homme de l'ONU** (2023-2025), la Belgique a placé systématiquement les droits des femmes à l'avant-plan durant les différentes sessions du Conseil. Ainsi, le 27 juin, lors de la 59^e session du Conseil, la Belgique a organisé un événement intitulé *No safe scroll: online hate speech against women in politics and women human rights defenders*, portant sur la lutte contre les discours haineux en ligne à l'encontre des femmes politiques et des femmes actives dans la défense des droits humains. L'événement a été organisé en collaboration avec Rutgers International, le *Center for Democracy and Technology* et le membre de la Commission consultative des droits de l'Homme qui prépare actuellement un rapport sur les violences basées sur le genre facilitées par la technologie. L'événement a entre autres été soutenu par l'Albanie, la Bolivie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Maroc. Au cours de cette session, notre pays a également soutenu l'organisation d'événements relatifs au féminicide et à la discrimination basée sur le genre en Iran.

La Belgique a abordé les droits des femmes lors de divers dialogues interactifs thématiques et spécifiques par pays, notamment lors des dialogues interactifs avec le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains et la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à l'occasion des dialogues sur la situation des droits humains dans différents pays, dont l'Afghanistan, l'Iran, le Myanmar, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan et l'Ukraine.

	<p>La Belgique coparraine également plusieurs <u>déclarations communes</u> intégrant les thématiques relatives aux femmes, à leurs droits, à leur participation et à la lutte contre les violences basées sur le genre, parfois directement en lien avec l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Ces déclarations portent entre autres sur les droits de l'enfant et les technologies numériques, et la situation des droits humains en Éthiopie, en Iran, au Nicaragua et au Soudan du Sud. Dans le contexte du Benelux, la Belgique est également intervenue lors du <i>mainstreaming panel</i> annuel, mettant l'accent sur le programme Beijing+30.</p> <p>En 2025, la Belgique a formulé des questions et/ou recommandations à l'égard de 34 autres pays dans le cadre de l'<u>examen périodique universel (EPU)</u>. L'EPU est un type de mécanisme d'examen par les pairs du Conseil des droits de l'Homme, dans le cadre duquel des États évaluent la situation en matière de droits humains dans un autre pays et formulent ensuite des questions et recommandations spécifiques. En 2025, dans toutes les interventions belges dans le cadre de ce mécanisme, notre pays a choisi de mettre spécifiquement en avant les droits humains des femmes et des filles (dans les questions écrites préalables et/ou les recommandations). Ce fut le cas à l'égard des pays suivants : Angola, Arménie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bolivie, Bulgarie, Croatie, Égypte, Espagne, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Îles Marshall, Iran, Irak, Italie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Kirghizstan, Koweït, Laos, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Maldives, Mongolie, Panama, Salvador, Slovénie, Suède et Turquie. Par la suite, la Belgique profite souvent des rencontres bilatérales avec ces pays pour assurer un suivi de la mise en œuvre des recommandations qu'elle formulées dans le cadre de l'EPU.</p> <p>Au sein de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), la Belgique a soutenu de manière active et constructive les efforts de l'UE visant la promotion des droits des femmes et l'intégration d'une dimension de genre dans les différentes résolutions. Notre pays est systématiquement intervenu pour défendre le langage en matière de droits des femmes et d'égalité de genre, et a également prononcé une déclaration à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire de la Déclaration de Beijing (Beijing+30) lors de la Semaine de haut niveau en septembre 2025.</p> <p>En 2025, la Belgique ne siégeait pas au Conseil de sécurité de l'ONU, mais est toutefois intervenue lors des deux débats ouverts qui ont été organisés sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité. Lors du débat ouvert sur les violences sexuelles liées aux conflits en août 2025, notre pays a déploré la hausse dramatique de ce phénomène dans le monde, et a appelé à renforcer les efforts de prévention et de lutte contre ce fléau, ainsi que le soutien aux victimes/personnes survivantes. La Belgique a également témoigné son soutien au travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de l'équipe d'experts de l'ONU qui aide les pays à faire face à ces violences. De même, notre pays est intervenu lors du débat ouvert sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité (octobre 2025) et y a plaidé pour un engagement renforcé à l'égard de la participation des femmes à la prise de décision, une attention renforcée pour la situation des filles en situation de conflit ainsi qu'une plus grande reconnaissance et un soutien accru à la société civile.</p>
1.c	<p>Appeler systématiquement tous les pays à souscrire et respecter les conventions qui assurent les droits des femmes et à suspendre leurs réserves.</p> <p>Interventions faites. Appels dans le cadre de politiques et conventions conclues.</p> <p>La ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite Convention d'Istanbul) par le plus grand nombre de pays possible constitue une priorité pour la Belgique. Dans nos contacts bilatéraux avec les États membres du Conseil de l'Europe, notre pays appelle régulièrement à la ratification et à la mise en œuvre de cette Convention. En outre, dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) de la Bulgarie, de la Croatie, du Kirghizstan et de la Turquie, la Belgique a formulé des questions et recommandations appelant (à nouveau) à la ratification de la Convention d'Istanbul.</p>

	<p>La Belgique regrette la position adoptée par certains pays, qui déclarent ne pas vouloir ratifier la Convention d’Istanbul ou envisagent leur retrait, considérant que la Convention viserait à affaiblir les familles ou les valeurs familiales traditionnelles et à promouvoir les droits des LGBTQI+. Notre pays y a réagi à travers des démarches bilatérales et œuvre à combattre ces conceptions erronées, dans la perspective d’accélérer la ratification et la mise en œuvre de cette Convention.</p> <p>La Belgique encourage les autres pays à lever leurs réserves par rapport à la CEDAW et, le cas échéant, aborde également ce sujet au sein d'enceintes régionales et multilatérales. Tel fut entre autres le cas lors des négociations initiales relatives à la position européenne en amont de la CSW70 sur le thème de l'accès à la justice. La Belgique a en outre régulièrement recours à l'examen périodique universel (EPU) pour soutenir la CEDAW. Dans le cadre de l'EPU de la Bolivie, de l'Espagne, de la Gambie, du Laos, du Malawi et de la Suède, la Belgique a formulé des questions concernant la mise en œuvre de recommandations spécifiques émanant du comité de l’ONU chargé de veiller à la mise en œuvre de la CEDAW, et lors de l'EPU de l'Irak et du Salvador, elle a formulé une question concernant leur éventuelle ratification du protocole optionnel de la CEDAW.</p> <p>La Belgique soutient également une plus large ratification de la Convention 190 de l’OIT sur la violence et le harcèlement au travail.</p>
2.	Promouvoir la position des femmes et des filles, en particulier dans les pays en situation de fragilité.
2.d	Soutenir ONU Femmes et son rôle de promotion par rapport à l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes et des filles.
	<p>Interventions faites.</p> <p>Le SPF Affaires étrangères entretient des contacts réguliers avec ONU Femmes au sujet de la situation spécifique des femmes et des filles dans d’autres pays. Non seulement ces contacts renforcent la collaboration entre la Belgique et ONU Femmes, mais ils contribuent également à définir la politique belge.</p> <p>Comme chaque année, en 2025, notre pays a également soutenu la campagne d’ONU Femmes à l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes, entre autres par l’intermédiaire des ambassades belges à l’étranger. Le thème de la campagne en 2025 était incarné par le slogan <i>Tous UNiS pour mettre fin à la violence numérique contre les femmes et les filles</i>. Un thème qui est étroitement lié à des initiatives belges antérieures dans le domaine de la lutte contre la violence en ligne.</p> <p>Le 21 mai, le SPF Affaires étrangères a organisé un événement à l’occasion du 25^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l’ONU. Cet événement a été organisé avec l’entière coopération d’ONU Femmes (bureau régional à Bruxelles). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la ligne d’action 30a.</p>

2.e	<p>Continuer à soutenir le mandat du groupe de travail de l'ONU sur les lois et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En 2025, la Belgique a collaboré étroitement à deux reprises avec ce groupe de travail de l'ONU, à savoir lors de l'organisation d'un événement parallèle sur l'approche stratégique à adopter face aux mouvements anti-genre, en marge de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme, et lors de l'événement sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité que le SPF Affaires étrangères a organisé en mai à Bruxelles (ligne d'action 30a). Le Groupe de travail était invité aux deux événements où il a à chaque fois eu l'occasion d'intervenir dans un des panels.</p> <p>Lors du dialogue interactif relatif à la promotion des femmes organisé dans le cadre de la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, la Belgique a prononcé une déclaration dans laquelle notre pays soutenait expressément le mandat de ce Groupe de travail.</p>
2.f	<p>Soutien au plan d'action pour la promotion de l'égalité de genre du Représentant spécial de l'OSCE sur les questions d'égalité de genre.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Lors des réunions pertinentes, la Belgique s'exprime constamment, de manière formelle et informelle, en faveur de la mise en œuvre complète du plan d'action de l'OSCE et plaide pour que, au sein de l'OSCE, l'UE témoigne du solide soutien des États membres à la mise en œuvre de ce plan. Plus généralement, la Belgique contribue à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les déclarations de l'UE au sein des trois dimensions de l'OSCE, même lorsque le thème principal des déclarations concerne un sujet différent.</p> <p>La <i>Women, Peace and Security Roadmap</i>, une feuille de route visant la mise en œuvre effective de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, a été lancée lors de la Conférence sur l'égalité de genre en mai 2025, organisée par la Finlande à Vienne. La Belgique a signé cette feuille de route et s'engagera tout particulièrement en faveur des actions 5 et 12 qui traitent respectivement de la poursuite et du renforcement des efforts de coordination afin de promouvoir conjointement les objectifs Femmes, Paix et Sécurité, et de l'intégration des nouveaux défis et des menaces transnationales, comme le changement climatique et la cybersécurité, dans les plans d'action nationaux Femmes, Paix et Sécurité.</p>
3.	<p>Assurer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.</p>
3.b	<p>Appeler tous les pays à garantir le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles et défendre ces droits au niveau international.</p> <p>Interventions faites et expertise fournie.</p> <p>La Belgique s'y emploie régulièrement, tant dans le cadre des contacts bilatéraux que dans les enceintes internationales pertinentes. Ainsi, lors de l'événement de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU à New York autour du thème Beijing+30 et lors du discours d'ouverture de la CSW69, la Belgique a défendu l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs, conditions indispensables à la réalisation de l'égalité de genre.</p> <p>Lors de l'examen périodique universel de la Bolivie, du Honduras, de l'Italie, du Malawi, du Panama et du Salvador, la Belgique a formulé des questions et/ou recommandations en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, en mettant l'accent sur les différents aspects, tels que la réglementation, l'accès aux soins de santé, la contraception, la légalisation et la fin de la criminalisation de l'avortement.</p>

3.c	Plaider pour la mention de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les documents internationaux pertinents.
	Interventions faites.
	<p>Au sein de l'UE comme dans les enceintes de l'ONU, la Belgique préconise systématiquement une prise de position sur la santé et les droits sexuels et reproductifs aussi progressiste que possible tant dans les négociations relatives aux résolutions pertinentes que dans la formulation des conclusions. Cela fut entre autres le cas lors des différentes résolutions sur le genre adoptées cette année dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil des droits de l'Homme, mais également lors de la formulation des conclusions concertées (<i>agreed conclusions</i>) de la Commission de la condition de la femme. Dans ces résolutions, la Belgique s'est activement opposée aux initiatives visant à porter atteinte à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, et ce en étroite collaboration avec des pays aux vues similaires.</p>
4.	Améliorer le cadre légal et les règles de procédure pour un meilleur accès des femmes et de filles à la justice (nationale/internationale).
4.a	Soutenir financièrement le Fonds de la Cour pénale internationale en faveur des victimes.
	Soutien financier.
	<p>Aucune nouvelle contribution financière n'a été versée en 2025. La contribution la plus récente date de 2023 et s'élevait à 500 000 EUR. La même année, la Belgique a contribué financièrement au <i>Fonds d'affectation spécial du Procureur</i> de la Cour pénale internationale (CPI) à hauteur de 5 000 000 EUR. Ce fonds a pour objectif de renforcer la capacité du Bureau du Procureur, en particulier pour la poursuite des violences sexuelles, des crimes liés au genre et des crimes contre des enfants.</p>
4.b	Soutenir des initiatives qui facilitent l'accès à la justice des femmes et des filles afin de garantir la protection de leurs droits (terres/successions/discrimination, etc.).
	Initiatives soutenues.
	<p>Dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) de Madagascar, la Belgique a formulé la recommandation de promouvoir l'égalité de genre grâce à l'introduction d'une législation en la matière et la suppression des dispositions discriminatoires en matière de successions et de régime matrimonial. La Belgique a également abordé cette thématique lors de l'EPU du Koweït, en formulant une question relative à son approche de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, en mettant l'accent sur la discrimination en matière de mariage, de divorce, de possibilités de voyager, de transmission de la nationalité et de droit de garde des enfants.</p>
4.c	Appeler tous les pays à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
	Interventions faites.
	<p>La Belgique appelle régulièrement les États à ratifier et à mettre en œuvre le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, entre autres à l'occasion de contacts bilatéraux, de rencontres internationales et d'événements parallèles. Ainsi, le 27 octobre 2025, en marge de la Semaine du droit international, la Belgique a coorganisé l'événement parallèle intitulé « Unis en faveur de la justice: <i>Universalité du Statut de Rome et de ses amendements</i> ».</p>

En outre, la Belgique se rallie aux efforts de **l'Union européenne** visant à encourager des pays spécifiques à ratifier et à mettre en œuvre le Statut de Rome.

Dans le cadre de **l'examen périodique universel (EPU)** de la Biélorussie, la Belgique a également formulé une question concernant la ratification de ce Statut.

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité

6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et des hommes et la mise en œuvre de la loi <i>gender mainstreaming</i>, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi relative à la coopération au développement.
6.a	Informier le personnel sur le <i>gender mainstreaming</i> .
	Moyens d'information utilisés.
	<p>Au cours de l'année, plusieurs instructions informatives ont été envoyées à toutes les représentations belges à l'étranger concernant les droits des femmes, l'égalité de genre, la lutte contre les violences basées sur le genre, et plus spécifiquement, le plan Femmes, Paix et Sécurité. Il a été rappelé à tous les membres du personnel qu'il s'agit de priorités de la politique étrangère belge et ils ont été encouragés à intégrer la dimension de genre dans leurs tâches quotidiennes. Voir également les lignes d'action 7b et 8a pour de plus amples informations sur les formations en la matière.</p> <p>Le réseau pour le <i>gender mainstreaming</i>, au sein duquel des collègues de différents services collaborent sur le thème de l'égalité de genre, a été redynamisé. Ce réseau vise à mieux intégrer la dimension de genre dans le fonctionnement du SPF et à en renforcer la visibilité auprès des membres du personnel. De cette manière, il contribue au respect des obligations légales en la matière. Concrètement, les membres du réseau se réuniront à l'avenir quelques fois par an pour discuter de la politique en matière de genre au sein du SPF. Ces réunions permettront un échange d'idées sur la manière de renforcer davantage et d'ancrer durablement cette politique au sein de l'organisation.</p>
6.e	Intégrer les aspects de genre dans les rapports sur la situation locale des postes.
	Actions entreprises.
	<p>Dans le cadre de leur formation, l'attention des stagiaires diplomates a été portée sur l'importance d'intégrer les aspects de genre dans les rapports. L'accent a également une nouvelle fois été mis sur ce point lors de la formation et des sessions de suivi concernant la thématique Femmes, Paix et Sécurité (voir ligne d'action 7b).</p>
6.f	Stimuler l'attention pour la dimension de genre dans la détermination de la position belge dans les dossiers multilatéraux et bilatéraux.
	Positions dans lesquelles la dimension de genre est reprise.
	<p>Le plan stratégique 2025-2029 du SPF Affaires étrangères, approuvé par le comité de direction en octobre 2025, vise à promouvoir l'égalité de genre dans le contexte international. La diplomatie belge est déterminée à renforcer l'état de droit, les droits humains, l'égalité de genre, le droit international humanitaire et l'espace civique. Pour ce faire, elle mise sur le réseau diplomatique, la mobilisation de l'expertise bilatérale et multilatérale, et le recours à divers instruments de coopération internationale. Conformément à ce plan, les directions générales Affaires multilatérales et Affaires bilatérales abordent régulièrement les droits des femmes dans les notes préparatoires des dossiers.</p>

En réaction aux nombreuses tentatives de certains États de saper l’acquis existant en matière d’égalité de genre et de droits des femmes au sein des forums européens et multilatéraux (dans un contexte de progression des mouvements et politiques anti-genre), une **instruction informative a été envoyée pour la deuxième fois aux postes belges à l’étranger et aux services de l’administration centrale concernés** quant à l’importance de l’application d’un langage progressiste sur le plan du genre dans les documents et accords internationaux. Il a été demandé aux postes de prêter davantage attention à l’inclusivité de leur langage et de leurs positions, de défendre systématiquement et de façon constructive le cadre normatif existant en matière d’égalité de genre et de droits des femmes, et enfin, d’apporter dans la mesure du possible des éléments permettant une amélioration concrète de la situation des femmes et des filles sur le plan des droits humains.

7. Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.

7.a Intégrer la dimension de genre de manière substantielle dans les formations de base.

Formations de base intégrant la dimension de genre.

Formation : **Gender awareness** - Formation de sensibilisation pour les stagiaires diplomates

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
11	19	37 %	63 %

7.b Intégrer la dimension de genre dans les formations continuées.

Formations continuées intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d’hommes ayant suivi la formation.

Formation : **Femmes, Paix et Sécurité**

Une formation d'une journée entière en juin 2025, à destination des membres du personnel qui traitent des dossiers dans lesquels l'intégration de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité s'applique le plus (dossiers thématiques et par pays). La formation abordait en détail le cadre normatif international ainsi que son application concrète dans la politique étrangère de la Belgique. Dans les mois suivant la formation, plusieurs courtes sessions de suivi ont ensuite été organisées avec les personnes participantes. L'accent était alors mis sur la mise en œuvre concrète et renforcée de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
8	10	44 %	56 %

7.c	Intégrer la dimension de genre dans les formations pour le personnel partant en mission de paix et mission de gestion civile de crises.											
	<p>Formations intégrant la dimension de genre.</p> <p>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p>											
	<p>Le Basic Generic Training (BGT) est une formation obligatoire pour les nouveaux expertes et experts en gestion civile de crises du SPF Affaires étrangères avant que ces derniers puissent déposer leur candidature pour des offres de missions vacantes. Cette formation comprend une composante « genre ». La formation BGT est dispensée trois fois par an par l'Institut Egmont aux diplomates étrangers en collaboration avec le SPF Affaires étrangères, la police fédérale et d'autres partenaires. Pour chaque session de formation, le SPF Affaires étrangères a la possibilité d'inscrire trois candidates ou candidats. La sélection se fait sur la base des listes de lauréats néerlandophones et francophones du SPF Affaires étrangères, en veillant à préserver une parité de genre et de langue entre les trois sessions annuelles. Durant la sélection, les candidates et candidats des listes de lauréats sont contactés en suivant l'ordre des points obtenus. Pour la session de novembre, deux candidates et un candidat s'étaient initialement engagés. Toutefois, pour des raisons personnelles, le candidat masculin n'a pas pu participer, le groupe de la session de novembre était dès lors entièrement composé de femmes.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8</td> <td>5</td> <td>61,5 %</td> <td>38,5 %</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	8	5	61,5 %
Nombre		Proportion (%)										
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes									
8	5	61,5 %	38,5 %									
8.	Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.											
8.a	Prévoir et former des experts en genre au sein des départements.											
	<p>Experts prévus et formés.</p> <p>En 2025, une nouvelle formation interactive a été organisée sur l'intégration de la dimension de genre dans le fonctionnement du SPF Affaires étrangères. Cette formation était destinée aux membres du personnel souhaitant contribuer à un environnement de travail plus sensible à la dimension de genre. Durant la journée de formation, les participantes et participants ont reçu un aperçu des opportunités et défis en matière d'intégration de l'égalité de genre dans la politique et la pratique. Ils ont ainsi approfondi leurs connaissances sur le genre et la politique fédérale en la matière, ont appris comment renforcer la sensibilisation à la dimension de genre au sein de leur service et ont découvert des techniques didactiques et communicationnelles afin de sensibiliser eux-mêmes leurs collègues.</p>											
8.e	Inclusion de profils d'experts en matière de genre dans la réserve d'experts belges en gestion civile de crises en vue d'un détachement dans le cadre de missions de gestion civile de crises.											
	<p>Profil d'expert en matière de genre inclus dans la réserve belge d'experts en gestion civile de crises.</p> <p>Aucun nouveau recrutement n'a eu lieu en 2025. Trois personnes possédant une expérience professionnelle directe en matière de dimension de genre figurent actuellement dans la réserve de recrutement (sur un total de 42 personnes).</p>											

9.	Intégrer la dimension de genre dans l’octroi des financements et des subsides.
9.a	<p>Considérer la présence de la dimension de genre dans les demandes de subside comme un élément important pour l’approbation de ces demandes.</p> <p>Subsides attribués à des projets qui tiennent explicitement compte de la dimension de genre.</p> <p>La dimension de genre fait partie intégrante des demandes de subsides et doit être prise en compte par les organisations qui s’adressent au SPF Affaires étrangères. La majorité des organisations intègre la dimension de genre et souligne les activités qui impliqueront les femmes ou leur seront spécifiquement destinées.</p>
9.b	<p>Attirer l’attention sur l’égalité de genre au sein des conférences des donateurs et lors des contacts avec les organisations internationales qui bénéficient d’une subvention.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En sa qualité de membre du Groupe de Genève (réunissant les principaux contributeurs aux budgets de l’ONU), la Belgique surveille de près la dimension de genre et incite à poursuivre à tous les niveaux la voie initiée par le Secrétaire général de l’ONU pour atteindre l’égalité de genre. Au sein d’autres organisations aussi, notre pays continue d’attirer l’attention sur cette thématique. C’est le cas à l’UNESCO, par exemple, où l’égalité de genre constitue l’une des deux priorités transversales. La Belgique participe régulièrement au Groupe des amis pour l’égalité de genre au sein de l’UNESCO.</p> <p>Notre pays a également souligné l’importance de la dimension de genre lors de la rencontre bilatérale entre le ministre des Affaires étrangères et le Secrétaire général des Nations Unies (en septembre 2025).</p>
10.	Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le fonctionnement des organisations internationales.
10.	<p>Plaider pour une intégration de la dimension de genre dans l’agenda et dans les rapports et les résolutions pertinents des organisations internationales.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>L’intégration transversale de la dimension de genre dans le travail des organisations internationales est une priorité de la politique multilatérale de la Belgique. La recrudescence des mouvements anti-genre au niveau mondial a compliqué cette mission en 2025. Notre pays a poursuivi ses efforts pour maintenir la dimension de genre dans les priorités et les résolutions de différentes organisations internationales, notamment dans le cadre des Nations Unies, de l’UE, mais également au sein d’organisations telles que l’OTAN et l’Organisation internationale de la francophonie.</p> <p>À travers des événements sur des sujets liés au genre organisés par les représentations permanentes (RP) de la Belgique auprès d’organisations internationales, notre pays a également contribué à l’intégration de la dimension de genre dans les priorités de ces organisations. Citons par exemple l’organisation d’événements relatifs à la violence en ligne à l’encontre des femmes (violences basées sur le genre facilitées par la technologie) tant par la Représentation Permanente auprès de l’ONU à Genève (juin) que celle à New York (décembre), ou l’événement sur l’intégration de l’agenda Femmes, Paix et Sécurité dans le cadre de la prévention de l’extrémisme et du terrorisme au sein de l’UE (décembre), ou encore l’événement relatif à la thématique des femmes, de la paix et de la sécurité dans la médiation, à destination d’experts européens en gestion civile de crises (octobre, panel intitulé : <i>What Does the Changing Peace Mediation Landscape Mean for the Next Stage of the Women, Peace and Security Agenda</i>).</p>

11.	Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans les missions de paix, les missions de gestion civile de crises et les processus de consolidation de paix.
11.d	<p>Promouvoir l'approche de genre dans les Positions communes et les Décisions du Conseil européen relatives au désarmement et à l'<i>outreach</i> des différents instruments, traités et conventions ayant trait au désarmement et au contrôle des armes (CABT, TCA, CIAC, UNPoA, CCAC, Position commune 2008/944/PESC, OSCE...).</p> <p>La Belgique continue de militer en faveur de l'intégration d'une approche transversale du genre dans les coordinations européennes chargées de définir la position de l'UE devant les différents forums consacrés au désarmement (CCAC, TCA, CIAC, CABT...). Si possible, notre pays œuvre également en faveur de formules tenant compte de la perspective de genre dans les interventions de l'UE. Les projets et programmes de désarmement (soutien aux conventions d'Ottawa et d'Oslo, sensibilisation au TCA (Traité sur le commerce des armes), contrôle des armes légères et de petit calibre...) adoptés par décision du Conseil de l'Union européenne comprennent plusieurs éléments relevant d'une approche sensible à la dimension de genre, parmi lesquels la nécessité de disposer de données ventilées par sexe et par âge ainsi que celle d'impliquer les femmes dans la politique menée. La Belgique a insisté pour que la question des violences basées sur le genre soit prise en compte dans la révision de la Position commune 2008/944/PESC relative à l'exportation d'armes, qui a été adoptée en 2025.</p> <p>Dans un cadre multilatéral plus large également, la Belgique poursuit ses efforts pour promouvoir une approche en matière de genre et mettre l'accent sur la thématique Femme, Paix et Sécurité. Ainsi, lors du troisième comité préparatoire du cycle d'évaluation du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la Belgique a co-signé un document de travail relatif ce traité et à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. L'intervention relative à la question du genre lors de la 30^e Conférence des États Parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques à La Haye a également été réalisée au nom de la Belgique. De plus, la Belgique s'est jointe cette année à la déclaration commune sur le genre et le désarmement lors de la 80^e session de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.</p>
11.e	<p>Plaider pour une intégration structurelle de la dimension de genre lors des préparations et des analyses du mandat, des activités et du budget des missions de paix et des missions de gestion civile de crises et pour le maintien des moyens nécessaires à cette fin.</p> <p>L'intégration systématique de la dimension de genre dans les missions civiles de l'UE dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune constitue un principe acquis qui a été réaffirmé dans le <i>Civilian CSDP Compact 2.0</i> adopté en mai 2023 et auquel la Belgique a apporté son soutien. Afin de rendre structurelle la dimension de genre dans la gestion civile de crises, la formation <i>Basic Generic Training</i>, suivie en préparation de tout détachement, développe les connaissances en matière de Genre, Femmes, Paix et Sécurité, ainsi que de droits humains (voir ligne d'action 7c).</p> <p>Bien que la Belgique ne siège pas au Conseil de sécurité de l'ONU pour le moment, elle reste attentive à l'intégration et au renforcement de la dimension de genre dans les opérations de paix de l'ONU, et ce dans un contexte marqué par des pressions négatives croissantes, tant d'un point de vue politique que budgétaire. La Belgique porte ce message à titre national lors d'interventions dans des débats ouverts au Conseil de sécurité, via l'Union européenne, au sein du Groupe de Genève, qui rassemble les principaux contributeurs budgétaires, et dans le cadre de notre dialogue permanent avec des partenaires d'autres régions géographiques. Ainsi, dans le cadre du renouvellement du mandat de la MONUSCO, par exemple, notre pays veille à ce qu'une attention particulière soit accordée à la dimension de genre. Au sein de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, qui délibère sur les questions d'ordre administratif et budgétaire, la Belgique plaide aussi pour garantir un financement adéquat des aspects de genre dans les missions de paix de l'ONU.</p>

12.	Assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les systèmes judiciaires.
12.a	<p>Soutenir la mise en œuvre du cadre politique de l'UE en matière de justice transitionnelle, qui mentionne l'intégration de la dimension de genre comme l'un des principes directeurs de l'engagement de l'UE.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Le 21 novembre, le SPF Affaires étrangères a organisé, avec le soutien de l'Institut de Criminologie de la KU Leuven et d'<i>Avocats Sans Frontières</i>, une conférence au palais d'Egmont à l'occasion du 10^e anniversaire symbolique de l'adoption du cadre politique de l'UE en matière de justice transitionnelle. L'événement a réuni des membres du monde académique, des spécialistes et des décideurs politiques pour, d'une part, échanger sur le cadre politique et les défis, et formuler des recommandations spécifiques à ce sujet, et d'autre part, discuter des domaines spécifiques dans la justice transitionnelle qui requièrent une attention accrue. À cet effet, une session spécifique sur l'égalité de genre, intitulée <i>A gender Transformative Approach to Transitional Justice</i>, a entre autres été organisée.</p> <p>La Belgique a également plaidé avec succès en faveur d'un renforcement du langage en matière de justice transitionnelle et de l'importance de la dimension de genre dans la position de l'UE pour la 70^e session de la Commission de la condition de la femme (thème prioritaire : accès des femmes et des filles à la justice).</p>
15.	Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (<i>countering violent extremism/CVE</i>) et de la prévention de la radicalisation.
15.e	<p>Plaider en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans le travail des organisations internationales qui travaillent sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement, entre autres par son inclusion dans les documents et les communications pertinents.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En décembre 2025, le SPF Affaires étrangères a organisé un événement concernant la participation des femmes à la lutte contre le terrorisme, à l'occasion du 25^e anniversaire symbolique de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. L'événement a été organisé à la représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne, pour les membres des délégations des États membres de l'UE qui assurent le suivi du Groupe de travail « Terrorisme » (COTER).</p> <p>En 2025, le SPF Affaires étrangères a également œuvré à l'intégration des droits humains, y compris les aspects liés au genre, dans la lutte contre le terrorisme, entre autres à travers une formation pour les expertes et experts belges en la matière, organisée en collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE.</p>

16.	Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.
16.b	Au niveau international, plaider pour l'intégration de la dimension de genre dans la lutte contre le changement climatique.
	Interventions faites.
	<p>La Belgique est un membre actif de l'équipe de négociations sur le genre de l'UE dans le cadre des négociations climatiques de l'ONU. Notre pays participe activement, par exemple à travers une contribution à la soumission de l'UE qui a été introduite en mars 2025 en préparation d'un nouveau Plan d'Action Genre (GAP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC). Cette soumission comprend la position de l'UE sur ce nouveau plan, en s'appuyant sur le GAP précédent et les expériences avec ce dernier. La Belgique, en tant que membre de l'UE, souhaite que le nouveau GAP puisse faciliter un changement sur le long terme afin que l'égalité de genre puisse être renforcée et servir d'instrument important pour une action climatique effective. En outre, il importe de renforcer la résilience en misant sur l'intégration de la dimension de genre, la budgétisation sensible au genre, le développement de capacités, l'éducation et l'intersectionnalité. Il est également fait preuve d'une attitude ouverte en ce qui concerne l'exploration de domaines dans lesquels l'égalité de genre et l'action climatique se rejoignent, entre autres le secteur des soins, la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et les violences basées sur le genre.</p>

OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles

16.	Attirer l'attention sur le phénomène des violences sexuelles et basées sur le genre.
16	<p>Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour de la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour les violences sexuelles.</p> <p>Interventions faites. Soutien de résolutions, d'avis ou de recommandations.</p> <p>La lutte contre les violences liées aux conflits constitue une priorité de la Belgique, sur laquelle notre pays attire systématiquement l'attention à divers niveaux et au sein de différentes enceintes pertinentes.</p> <p>La Belgique a formulé, à titre national ou dans le cadre du Benelux, plusieurs déclarations au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, dont elle a attiré l'attention sur les violences sexuelles liées aux conflits et les violences basées sur le genre, notamment en ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo, dans les territoires palestiniens, au Myanmar, en Ukraine et au Soudan. Notre pays a en outre coparrainé des déclarations conjointes portant sur cette problématique, par exemple concernant la situation au Soudan et au Soudan du Sud. La Belgique a également coparrainé les résolutions sur le sujet au sein du Conseil des droits de l'Homme et de l'Assemblée générale des Nations Unies en matière de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre avant, pendant et après les conflits armés.</p> <p>En août, la Belgique a participé au débat ouvert au sein du Conseil de sécurité de l'ONU sur les violences sexuelles liées aux conflits, avec une attention particulière pour les situations en Afghanistan, au Myanmar, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Syrie, et la mention d'Israël et de la Russie dans le rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU.</p> <p>En 2025, la Belgique a continué de soutenir le mandat de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit (RSSG-SVC) et l'équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit de l'ONU (<i>UN Team of Experts on the Rule of Law and Sexual Violence in Conflict</i>). Cette équipe d'experts de l'ONU aide les États à mettre en œuvre une meilleure approche des violences sexuelles commises en période de conflit. Ainsi, lors du débat ouvert susmentionné, la Belgique a également défendu l'importance (du maintien) de ce mandat, et plusieurs échanges ont eu lieu entre l'équipe d'experts et des diplomates belges concernant les violences sexuelles liées aux conflits. Notre pays a par ailleurs organisé plusieurs événements, de concert avec l'équipe d'experts de l'ONU, parfois en présence de la RSSG-SVC. Citons par exemple l'événement organisé le 26 mai 2025, au cours duquel l'équipe d'experts de l'ONU a présenté un rapport à un public d'experts internationaux qui portait sur le lien entre le trafic d'êtres humains et les violences sexuelles dans des situations de (post-)conflit, avec une attention particulière pour la situation en Ukraine (<i>The Nexus Between Conflict-Related Sexual Violence and Trafficking in Persons for Sexual Exploitation in (Post) Conflict situations</i>). L'événement s'intégrait dans le cadre plus large d'une visite d'une délégation ukrainienne en Belgique, pour un échange d'expertise sur cette thématique avec le SPF Justice.</p>

17.	Sensibiliser le personnel devant être déployé en opération à propos de la thématique des violences sexuelles et basées sur le genre.
17.b	Lors de la préparation des missions de gestion civile de crises et dans le cadre du <i>Basic Generic Training</i> (BGT), accorder de l'attention à la problématique des femmes et des filles dans les conflits armés.
	Actions concrètes entreprises.
	La situation des femmes et des filles dans les conflits armés est sérieusement prise en compte lors de la préparation des missions de gestion civile de crises et dans le cadre de la formation préalable (<i>Basic Generic Training</i>). Cette formation se présente sous forme de sessions consacrées au respect de la diversité dans les missions, par exemple, mais également à des thèmes plus spécifiques tels que l'exploitation et les abus sexuels : comment gérer cette problématique, quels sont les instruments et connaissances disponibles pour les personnes déployées sur place qui pourraient être confrontées à de telles situations.
18.	Imposer pour les forces belges de maintien de la paix la tolérance zéro en matière de violence à l'encontre des femmes.
18.d	Poursuivre les efforts visant à rendre exécutoire le code de conduite lors des missions de gestion civile de crises et à opérationnaliser les normes de conduite.
	Actions entreprises.
	Une profonde révision du code de conduite a eu lieu en 2024. Le SPF Affaires étrangères a abordé ce thème à plusieurs reprises avec ses partenaires (Police fédérale, SPF Justice, etc.) lors des coordinations PolCiv. Divers échanges avec ces mêmes partenaires ont également eu lieu afin d'aboutir à un consensus sur le nouveau règlement disciplinaire à adopter. Parmi les nouveaux éléments figuraient, par exemple, le principe de personne de confiance qui peut assister un expert lors des enquêtes disciplinaires.
19.	Lutter contre l'impunité vis-à-vis de la violence basée sur le genre et lutter contre la banalisation des formes de violence (sexuelle).
19.b	Encourager d'autres pays à adopter et à appliquer une législation visant à combattre la violence sexuelle et basée sur le genre et à considérer la lutte contre la violence sexuelle en premier lieu comme la responsabilité de chaque État (<i>ownership</i>).
	Interventions faites.
	Lors de consultations bilatérales avec d'autres pays, la Belgique soulève régulièrement la question des violences basées sur le genre. Notre pays leur explique souvent qu'il met en œuvre un plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre, et propose aux autres pays d'échanger leurs expertises autour de cette thématique. Ce fut par exemple le cas en 2025 avec le Sri Lanka.
19.c	Maintenir l'appui au mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des femmes.
	Interventions faites. Soutien aux résolutions pertinentes.
	La violence à l'égard des femmes et des filles reste une grave violation des droits humains largement répandue dans le monde. La Belgique soutient dès lors le mandat du Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes et les filles. Il est important que ce mandat soit rempli conformément au cadre normatif international en matière de droits humains des femmes et des filles, et contribue par ailleurs à son renforcement. Lors de leurs échanges avec l'actuelle titulaire du mandat, la Belgique et plusieurs autres pays aux vues similaires ont appelé la Rapporteuse spéciale à y accorder davantage d'attention.

	<p>Afin de préparer ses interventions lors de l'examen périodique universel des autres pays, la Belgique étudie le cas échéant les recommandations par pays formulées par la Rapporteuse spéciale. Elle a par ailleurs coparrainé la résolution sur l'élimination de la violence envers les femmes au sein de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.</p>
19.d	<p>Encourager les états à intégrer la lutte contre la violence sexuelle dans les mécanismes de justice transitionnelle et de droit pénal.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Belgique appelle régulièrement à la mise en œuvre du principe de complémentarité et à la poursuite des crimes les plus graves par les autorités nationales, et en particulier au renforcement des systèmes judiciaires nationaux et de la législation pénale nationale en vue de poursuivre les crimes de violences sexuelles, tant dans le cadre de la justice pénale que dans les mécanismes de justice transitionnelle.</p> <p>La Belgique figure parmi les acteurs de premier plan en ce qui concerne les initiatives en matière d'entraide judiciaire (<i>Mutual Legal Assistance</i>) et a contribué activement à la négociation et à l'adoption de la Convention Ljubljana/La Haye le 26 mai 2023. Cette convention vise la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des autres crimes internationaux. La Belgique est dépositaire de cette nouvelle Convention et encourage régulièrement tous les États à la signer et la ratifier.</p>
19.e	<p>Plaider pour la lutte contre l'impunité et encourager les poursuites tant au niveau national qu'au niveau international.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Dès qu'elle en a l'occasion, la Belgique appelle les États à prendre leurs responsabilités et à poursuivre eux-mêmes les responsables de crimes graves en vertu du droit international. Elle le fait non seulement lors d'entretiens bilatéraux mais également dans ses interventions dans des enceintes multilatérales, dans des projets de résolutions ainsi que dans des engagements internationaux.</p> <p>Ainsi, au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, la Belgique intervient régulièrement sous la forme de déclarations de soutien à la lutte contre l'impunité. Cette lutte constitue un thème important dans un grand nombre d'interventions belges sur la situation des pays, entre autres vis-à-vis des situations en Afghanistan, au Myanmar et en Ukraine.</p> <p>Dans le cadre de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale à La Haye, la Belgique a coorganisé, de concert avec l'équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit de l'ONU, un événement intitulé <i>The complementarity ecosystem: progress, challenges, and lessons learned from multi-faceted efforts to support national accountability. Examples from post-conflict and other fragile settings</i>. L'événement a abordé en détail les bonnes pratiques et expériences liées à la réalisation de l'obligation de reddition de comptes et l'approche en matière d'impunité au niveau national pour des crimes internationaux.</p>

21.	Veiller à la sécurité et la protection contre toutes les formes de violence des femmes et des filles dans les pays en situation de fragilité.
21.b	<p>Poursuivre l'action dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions et de la Convention d'interdiction des mines anti-personnel en insistant tout particulièrement sur les effets de ces armes sur les femmes et les filles, et le rôle des femmes en tant qu'agents du changement.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Le genre a été défini comme une dimension transversale du plan d'action quinquennal 2021-2025 dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions (plan d'action de Lausanne). La Belgique a, sur base volontaire, effectué un rapportage aux termes de l'article 7 de la Convention spécifiquement sur le genre et la diversité dans le cadre de la lutte contre les mines.</p> <p>Dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnel également, le genre a également été repris dans le plan d'action quinquennal 2025-2029 (plan d'action de Siem Reap Angkor). La Belgique est point focal genre au sein du comité de conformité (<i>compliance committee</i>) du mécanisme de mise en œuvre de la Convention pour la période 2025-2026. Lors de la réunion intersessionnelle des États parties à la Convention, la Belgique a souscrit à une déclaration conjointe concernant le genre, la diversité et la thématique des femmes, de la paix et de la sécurité. Cette déclaration sera également ouverte pour signature par le plus grand nombre d'États lors de la 22^e Assemblée des États parties. La Belgique mène à cet effet des actions de sensibilisation interrégionale.</p> <p>Au cours de ses diverses interventions et innombrables échanges bilatéraux avec les pays touchés ou avec les acteurs participant au déminage dans les pays en question, ainsi que dans le cadre du financement de la lutte contre les mines, la Belgique n'a eu de cesse de mettre l'accent sur la dimension de genre dans la lutte contre les mines antipersonnel et en matière d'aide aux victimes.</p>
21.c	<p>Veiller en permanence à la prise en compte de la dimension de genre dans les discussions préparatoires (PrepCom) et lors des rapports finaux des Conférences des États Parties au Traité sur le Commerce des Armes ».)</p> <p>Intégration de l'aspect du genre dans l'action communautaire de l'UE, en soutien à l'application du Traité sur le commerce des armes dans les pays tiers.</p> <p>Lors de la 11^e Conférence des États parties (CEP11) au Traité sur le commerce des armes, la Belgique a soutenu la décision de désigner des points focaux genre, à l'instar d'autres instruments de désarmement.</p>
21.d	<p>Accorder une attention particulière à la participation des femmes aux programmes de déminage et impliquer les femmes dans la détermination des zones qui doivent être déminées en priorité.</p> <p>Création d'un critère de genre qui sera contrôlé systématiquement dans le cadre de l'évaluation de nouveaux projets de déminage.</p> <p>Dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions et de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Belgique soutient l'assistance internationale et la coopération renforcée dans le domaine de l'assistance aux victimes et du déminage. Le genre est systématiquement pris en compte comme critère dans l'allocation des fonds pour ces deux priorités belges, en particulier la lutte contre les restes explosifs de guerre et contre les mines.</p>

	<p>Par exemple, la Belgique finance depuis plusieurs années le programme UNMAS en Irak. En 2025, elle a contribué à hauteur de 1,35 million EUR aux activités d'UNMAS en Syrie et en Irak. Ce programme met fortement l'accent sur la localisation et le transfert de connaissances sur la base d'un modèle de partenariat (reliant les ONG internationales aux ONG locales), ce qui a également porté ses fruits en termes d'intégration de la dimension de genre. La participation des femmes aux équipes mixtes de déminage a considérablement augmenté, ce qui s'est traduit par des progrès socio-économiques tant pour les familles que pour la communauté. En ce qui concerne les autres financements pour la lutte contre les mines, l'accent est également mis sur l'importance de la participation et de l'implication des femmes dans les opérations et activités de lutte contre les mines. Le financement des activités de l'ONG HAMAP-Humanitaire en Irak via la consolidation de la paix constitue un bel exemple de la manière dont le financement belge contribue à renforcer la participation des femmes à travers la mise en place d'équipes mixtes, et la promotion et le renforcement de la présence de femmes dans les postes de direction.</p>
21.e	<p>Soutenir les initiatives des ONG internationales, belges et locales qui œuvrent pour la protection des femmes et des filles et qui luttent contre les violences basées sur le genre, entre autres par la prévention et la prise en charge holistique et multidisciplinaire des victimes à travers l'accès à des soins médicaux et psychosociaux, à la réintégration socio-économique et à une protection et un hébergement.</p> <p>Actions de soutien. Projets ou programmes qui contribuent à l'égalité de genre dans les pays en situation de fragilité.</p> <p>La Belgique entretient des échanges réguliers avec des ONG locales, belges et internationales actives dans le domaine de la prévention des violences basées sur le genre et violences sexuelles, et de la lutte contre ces phénomènes. Notre pays assure le suivi de ces échanges dans le cadre de la mise en œuvre de la politique étrangère belge.</p> <p>Dans les organisations multilatérales pertinentes, la Belgique souligne régulièrement l'importance du rôle de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes pour la réalisation de l'égalité de genre et des droits humains des femmes et des filles. Parmi les exemples concrets, nous pouvons citer les deux interventions de la Belgique au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU concernant les processus de justice transitionnelle (CDH58 et CDH60), ou son intervention lors de la 69^e session de la Commission de la condition de la femme dans laquelle notre pays a souligné l'importance d'une société civile forte et indépendante pour la réalisation de l'égalité de genre.</p> <p>En outre, le SPF Affaires étrangères finance les initiatives spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement du projet <i>Protection Center for Women Rights Defenders</i> - 350 000 EUR/18 mois, depuis fin 2023 et jusqu'en 2025. • Financement du projet <i>Combating Impunity for conflict related International Crimes and Human Rights Violations, including Sexual & Gender-Based Crimes and crimes affecting Children</i> - 300 000 EUR, 2024-2025.

23.	Lutter contre la traite des êtres humains.
23.e	Maintenir l'appui au mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains.
	Interventions faites. Soutien aux résolutions pertinentes.
	<p>Dans son intervention à l'occasion du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la traite des êtres humains, lors du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH59), notre pays a expressément salué le rapport de cette experte de l'ONU sur les risques accrus auxquels sont exposés les travailleurs domestiques migrants. Notre pays a spécifiquement abordé les risques supplémentaires de violences sexuelles et basées sur le genre auxquels les femmes sont exposées dans ce contexte.</p> <p>Le 26 mai, le SPF Affaires étrangères a également coorganisé un événement à Bruxelles avec l'équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit de l'ONU. Cet événement portait sur le lien entre la traite des êtres humains et les violences sexuelles liées aux conflits et les lacunes dans la législation en la matière, avec une attention particulière pour l'Ukraine (voir également la ligne d'action 16). La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains y a également participé activement.</p>

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes à la prise de décision en matière de paix, de sécurité et de prévention, gestion et règlement des conflits

24.	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.																																																											
24.a	Mener une politique active au recrutement, analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur la base de cette analyse.																																																											
	Actions entreprises au recrutement pour solliciter davantage de femmes.																																																											
	<p>Le plan d'action relatif à l'égalité de genre au sein du SPF Affaires étrangères, adopté en 2020, comprend un pilier consacré à la communication et à la sensibilisation proactive. Ce pilier prévoit des initiatives de sensibilisation ciblées en vue des examens de recrutement. Il met également en avant des femmes inspirantes et des modèles divers et prévoit l'organisation d'activités de sensibilisation lors de séminaires internes et externes. Le SPF souhaite attirer des profils variés, notamment dans la carrière diplomatique, où l'écart entre les genres reste le plus marqué, et dans d'autres services où travaillent traditionnellement davantage d'hommes (ICT, postes de sécurité). L'organisation, le 26 juin, de l'événement « Ambassadrice de demain », qui visait à attirer les jeunes femmes vers une carrière diplomatique, constitue un exemple concret. Une centaine de candidates ont été sélectionnées pour découvrir les coulisses de la diplomatie, où des collègues ont partagé leur expérience en tant que femme dans le monde diplomatique et au sein de l'administration centrale.</p> <p>Le SPF continue également à promouvoir l'inclusion et l'égalité de genre dans ses procédures de recrutement. Il met particulièrement l'accent sur l'utilisation d'un langage inclusif dans l'ensemble de sa communication (offres d'emploi, entretiens avec les candidates ou candidats). Dans un souci d'objectivité, les CV sont anonymisés pendant le processus de recrutement. La diversité est encouragée dans les panels et jurys. Enfin, les membres des jurys de sélection font l'objet d'une sensibilisation à l'aide d'un manuel édité par le service Recrutement intitulé <i>Membre d'un jury de sélection: le défi de l'objectivité</i>. Ce manuel vise à garantir la neutralité et l'objectivité et à éviter toute forme de discrimination.</p>																																																											
	Nombre et proportion de femmes et d'hommes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération.																																																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Comité de direction¹</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td align="center">6</td> <td align="center">5</td> <td align="center">54,5 %</td> <td align="center">45,5 %</td> </tr> <tr> <th>Carrière Extérieure</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Fonction</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> <tr> <td>Ambassadeur</td> <td align="center">11</td> <td align="center">74</td> <td align="center">13 %</td> <td align="center">87 %</td> </tr> <tr> <td>Chef de Belgian Office</td> <td align="center">0</td> <td align="center">1</td> <td align="center">0 %</td> <td align="center">100 %</td> </tr> <tr> <td>Chef de poste consulaire</td> <td align="center">2</td> <td align="center">1</td> <td align="center">66,7 %</td> <td align="center">33,3 %</td> </tr> <tr> <td>Consul général</td> <td align="center">7</td> <td align="center">8</td> <td align="center">46,7 %</td> <td align="center">53,3 %</td> </tr> <tr> <td>Chef de Bureau diplomatique</td> <td align="center">1</td> <td align="center">0</td> <td align="center">100 %</td> <td align="center">0 %</td> </tr> <tr> <td>Représentant permanent</td> <td align="center">3</td> <td align="center">5</td> <td align="center">37,5 %</td> <td align="center">62,5 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td align="center">24</td> <td align="center">89</td> <td align="center">21,2 %</td> <td align="center">78,8 %</td> </tr> </tbody> </table>	Comité de direction ¹	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		6	5	54,5 %	45,5 %	Carrière Extérieure	Nombre		Proportion (%)		Fonction	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Ambassadeur	11	74	13 %	87 %	Chef de Belgian Office	0	1	0 %	100 %	Chef de poste consulaire	2	1	66,7 %	33,3 %	Consul général	7	8	46,7 %	53,3 %	Chef de Bureau diplomatique	1	0	100 %	0 %	Représentant permanent	3	5	37,5 %	62,5 %	Total	24	89	21,2 %	78,8 %
Comité de direction ¹	Nombre		Proportion (%)																																																									
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																																																								
	6	5	54,5 %	45,5 %																																																								
Carrière Extérieure	Nombre		Proportion (%)																																																									
Fonction	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																																																								
Ambassadeur	11	74	13 %	87 %																																																								
Chef de Belgian Office	0	1	0 %	100 %																																																								
Chef de poste consulaire	2	1	66,7 %	33,3 %																																																								
Consul général	7	8	46,7 %	53,3 %																																																								
Chef de Bureau diplomatique	1	0	100 %	0 %																																																								
Représentant permanent	3	5	37,5 %	62,5 %																																																								
Total	24	89	21,2 %	78,8 %																																																								

¹ Membres du comité de direction et Évaluateur spécial de la Coopération au développement.

Classe/niveau	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
A1	12	17	41,4 %	58,6 %
A2	120	189	39 %	61 %
A3	52	125	29,4 %	70,6 %
A4	16	84	16 %	84 %
A5	1	8	11 %	89 %
C (carrière consulaire)	3	6	33,3 %	66,7 %
Total	204	429	32 %	68 %

Carrière intérieure Fonction	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Conseiller général (A5)	0	0	0	0
Conseiller général (A4)	12	21	36,4 %	63,6 %
Conseiller (A3)	41	37	52,6 %	47,4 %
Attaché (A2)	83	60	58 %	42 %
Attaché (A1)	126	112	53 %	47 %
Total	262	230	53,25 %	46,75 %

25. Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales.

25.a Encourager et soutenir les candidatures de femmes pour les organisations internationales.

Actions d'encouragement et de soutien.

Lorsque notre pays propose et soutient des compatriotes à des postes (à responsabilité) au sein des Nations Unies, la Belgique accorde une attention particulière au soutien des **candidatures de femmes**. Il en va de même pour le soutien belge aux candidatures d'autres pays choisies pour les différents organes des Nations Unies. La Belgique continue de plaider en faveur d'une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales. Elle s'est notamment associée aux appels lancés par des pays aux vues similaires en faveur de la nomination d'une femme au poste de Secrétaire générale des Nations Unies.

26.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de maintien de la paix, des missions de gestion civile de crises et des missions d'observation d'élections.												
26.b	<p>Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de gestion civile de crises.</p> <p>Actions d'encouragement.</p> <p>En 2025, aucun nouveau recrutement n'a eu lieu. Lors du BGT de novembre 2025, plus de 60 % des personnes participantes et 100 % des trois membres du SPF Affaires étrangères étaient des femmes.</p> <p>Nombre et proportion de femmes et d'hommes parmi le personnel participant à des missions de gestion civile des crises.</p> <p>En octobre 2025, la Belgique comptait dix expertes détachées, en raison du retour d'un certain nombre de personnes à l'administration centrale. Normalement, ce chiffre avoisine les 50 %.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10</td> <td>16</td> <td>38,5 %</td> <td>61,5 %</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	10	16	38,5 %	61,5 %
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
10	16	38,5 %	61,5 %										
26.c	<p>Œuvrer à une meilleure représentation des femmes au <i>Basic Generic Training</i> préalable au déploiement dans une mission de gestion civile de crises.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Voir les lignes d'action 7c et 26b.</p> <p>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant participé au <i>Basic Generic Training</i>.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8</td> <td>5</td> <td>61,5 %</td> <td>38,5 %</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	8	5	61,5 %	38,5 %
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
8	5	61,5 %	38,5 %										
26.d	<p>Œuvrer à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation d'élections.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Lors de la sélection des candidatures pour les missions d'observation électorale de l'OSCE, la parité est toujours recherchée. En 2025, la Belgique a déployé, après le désistement de dernière minute d'une candidate, une observatrice et deux observateurs à court terme (<i>Short Term Observers</i>, STO) pour participer aux missions d'observation de l'ODIHR lors des élections législatives en Albanie en mai. Six STO belges, dont trois femmes et trois hommes, ont participé aux élections législatives en Moldavie en septembre.</p>												

Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant participé à des missions d'observation électorale.			
Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
4	5	44 %	56 %
26.e	<p>Plaider au niveau international pour la participation d'un plus grand nombre de femmes, y compris les femmes recrutées localement, lors des missions de maintien de la paix et des missions de gestion civile de crises.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La participation accrue des femmes aux missions de maintien de la paix de l'ONU constitue une priorité que notre pays aborde régulièrement lors de ses entretiens avec les hauts fonctionnaires de l'ONU à la tête de ces missions. La Belgique participe régulièrement à des séminaires, tables rondes et réunions avec des spécialistes en la matière, notamment lors de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.</p> <p>En Europe, la Belgique est l'un des premiers pays à défendre la participation des femmes aux missions civiles de gestion de crises et affiche également l'un des taux de participation des femmes les plus élevés parmi les États membres européens qui détachent du personnel. En octobre 2025, la Belgique comptait 26 personnes détachées, dont environ 40 % de femmes.</p>		
27.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans les négociations de paix et stimuler l'institutionnalisation du rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité.		
27.c	<p>Dans le cadre des processus de paix, insister sur la nécessité de désigner des médiatrices et négociatrices.</p> <p>Soutien pour la participation des femmes dans les négociations de paix.</p> <p>La Belgique défend régulièrement cette cause au sein de diverses enceintes pertinentes et l'inscrit à l'ordre du jour des entretiens avec les hauts fonctionnaires des Nations Unies.</p>		
27.d	<p>Plaider au niveau international pour l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les délégations participant à des négociations et processus de paix et de démocratisation.</p> <p>Déclarations faisant référence à la participation des femmes.</p> <p>Vingt-cinq ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, il est nécessaire de reconnaître que l'objectif d'une participation égalitaire des femmes à la prise de décision en matière de paix et de sécurité reste hors de portée. Toutefois, l'engagement de la Belgique en ce sens ne faiblit pas. L'importance que la Belgique accorde à cette question se reflète également dans le choix de l'intégrer dans l'événement de haut niveau organisé par le SPF Affaires étrangères le 21 mai à Bruxelles. La participation des femmes aux processus décisionnels en matière de paix et de sécurité constituait le thème de l'un des trois groupes de travail thématiques, avec pour question centrale la meilleure manière de réaliser cet objectif de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité dans un contexte géopolitique en pleine mutation.</p>		

	<p>La Belgique plaide régulièrement et dans diverses enceintes pertinentes en faveur de la participation égalitaire des femmes à la prise de décision relatives à la paix et à la sécurité. Tel fut notamment le cas dans le cadre du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, où notre pays, à titre national et au sein de déclarations communes avec des pays aux vues similaires, a souligné le caractère crucial de la participation totale, égale et significative des femmes et des filles dans tous les domaines de la société pour parvenir à une paix et à un développement durables.</p> <p>Lors du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits humains en République centrafricaine, la Belgique est ainsi intervenue pour réaffirmer l'importance que notre pays attache à la participation politique des femmes aux élections locales, en tant qu'électrices et candidates (58^e session du Conseil des droits de l'Homme, en mars 2025). Il s'agit également d'un thème récurrent dans les déclarations belges concernant la situation des droits humains en Afghanistan.</p> <p>En octobre, la Belgique a également participé au débat public du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Notre pays a saisi cette occasion pour mettre en avant trois thèmes auxquels la Belgique accorde une importance particulière, à savoir la participation des femmes à la prise de décision, la reconnaissance de la situation des filles dans les conflits, y compris leur capacité de <i>leadership</i>, et l'importance de ménager de la place pour la société civile.</p> <p>Enfin, la Belgique profite également de l'examen périodique universel (EPU) pour soulever cette question. À l'occasion de l'EPU de la Libye, notre pays a par exemple recommandé de miser sur la participation significative et sûre des femmes au processus de paix et à la mise en œuvre de la feuille de route politique.</p>
27.e	<p>Soutenir la participation totale et significative des femmes dans la lutte contre le trafic illégal et l'usage abusif d'armes légères et de petit calibre.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Dans les enceintes formelles et informelles consacrées à la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive d'armes légères et de petit calibre, mais aussi dans le contexte plus large du contrôle des armements et du désarmement, la Belgique continue de souligner autant que possible l'importance de la participation des femmes. Notre pays a également adhéré à un document de travail portant sur l'intégration de la dimension de genre lors de la réunion préparatoire des États sur Cadre mondial pour la gestion des munitions conventionnelles tout au long de la vie.</p>
27.f	<p>Plaider en faveur de la consultation des femmes et groupes de femmes au niveau local dans le cadre de la préparation et de la discussion des opérations de maintien de la paix et des missions de gestion civile de crises, et plaider en faveur de partenariats entre les missions de gestion civile de crises et les organisations locales et internationales de défense des droits des femmes ou les organisations dirigées par des femmes.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Belgique entretient un dialogue régulier avec les acteurs de la société civile et, plus particulièrement, avec les organisations de (défense des droits des) femmes. Notre pays intègre ces messages dans ses analyses et ses positions concernant les opérations de maintien de la paix. Par exemple, convaincue de la nécessité d'une intégration transversale de la dimension de genre afin de garantir le succès de la transition de la MONUSCO, la Belgique prête attention aux perspectives des organisations de défense des droits des femmes.</p>

	<p>Dans le cadre des missions civiles de gestion de crises de l'Union européenne (par exemple, l'EUMM Georgia), une collaboration est souvent mise en place avec les communautés locales et une attention particulière est accordée aux droits des femmes. Lors des séances d'information organisées à l'intention des spécialistes belges avant leur départ en mission et lors des débriefings intermédiaires, le SPF Affaires étrangères souligne également l'importance de cette dimension. La Belgique compte actuellement un conseiller en matière d'égalité de genre au sein de la mission EUCAP Sahel Mali et un conseiller en matière de droits humains au sein de la mission EUAM Iraq, qui intègrent la dimension de genre dans leurs activités.</p>
28.	Améliorer la participation des femmes dans la société locale.
28.a	Encourager la présence des femmes au sein de l'appareil judiciaire, de la police et de la défense au niveau local.
	<p>Interventions faites.</p> <p>Lors de l'examen périodique universel de l'Égypte et de Madagascar, la Belgique a formulé des questions concernant la réforme, d'une part, de la législation relative au mariage, au divorce, à la garde des enfants et aux successions et, d'autre part, de la législation relative aux successions et au régime matrimonial défavorables aux femmes.</p>

OBJECTIF 5. Soutenir l'agenda Femmes, Paix et Sécurité

29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	<p>Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.</p> <p>PAN adopté.</p> <p>Pas d'application en 2025. Le 25 février 2022, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité (2022-2026), élaboré au sein de la <i>task force</i> belge Femmes, Paix et Sécurité.</p>
29.c	<p>Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Dans un contexte où les mouvements anti-genre sont fortement organisés, notre pays s'est activement employé, en 2025, à renforcer la coopération entre pays aux vues similaires en ce qui concerne l'égalité de genre, y compris l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Cette volonté s'est exprimée notamment à travers la participation active de la Belgique à un « groupe genre » informel, réunissant des spécialistes des questions de genre originaires de différents États membres, qui se concertent en amont et au cours d'importantes négociations.</p> <p>La Belgique fait partie du groupe des diplomaties féministes (<i>Feminist Foreign Policy+</i>), un groupe interrégional qui se compose aussi bien d'États menant une politique étrangère explicitement féministe que d'États dont la politique étrangère repose sur une base fortement féministe. Dans ce cadre, notre pays a également signé la déclaration des FFP+ adoptée à Paris.</p> <p>La Belgique a pris une part active et constructive et a contribué aux réunions de la task force de l'UE Femmes, Paix et Sécurité, à savoir celle du 20 février 2025 consacrée à la coopération internationale et à la désinformation, et celle du 22 mai 2025 lors de laquelle les spécialistes de l'UE sont revenus en détail sur les recommandations et discussions de l'événement de haut niveau coorganisé la veille par la Belgique sur l'avenir de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.</p> <p>En sa qualité de membre du réseau de points focaux (Focal Points) Femmes, Paix et Sécurité, la Belgique a participé aux réunions de haut niveau de ce réseau dans le cadre de la Semaine ministérielle de la 80^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, mais aussi à la réunion d'experts organisée à Tokyo en février. Fondé en 2016, ce réseau vise à mettre en relation les points focaux des pays participants et à créer une plateforme pour l'échange régulier de bonnes pratiques, y compris dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux.</p> <p>De plus, le SPF Affaires étrangères saisit tout au long de l'année les occasions d'échanger les bonnes pratiques avec d'autres pays. Par exemple, le point focal FPS des Affaires étrangères a donné une présentation sur l'intégration de la thématique climatique dans les plans d'action nationaux devant un public de spécialistes originaires de divers pays lors d'un événement en ligne organisé par le centre d'excellence européen pour la gestion civile des crises (<i>European Centre of Excellence for Civilian Crisis Management</i>).</p>

	<p>En juin 2024, en marge de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE, la Belgique a participé à un panel composé d'États d'Asie centrale au cours duquel elle a partagé de bonnes pratiques relatives au formulaire sur le Code de conduite de l'OSCE en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité. Notre pays y a également présenté la mise en œuvre du plan d'action national belge, ainsi que le suivi et l'évaluation de celle-ci. Nous avons également misé sur l'échange de bonnes pratiques dans d'autres contextes au sein de l'OSCE, par exemple en marge de cette même Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, lorsque le coordinateur belge du FCS pour les femmes, la paix et la sécurité et le réseau <i>Men4Gen</i> ont organisé un événement parallèle sur le rôle des hommes pour contrer les biais inconscients.</p> <p>En tant que membre du Groupe d'amis pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, la Belgique a participé aux différentes réunions du groupe. Ce groupe a été créé en 2020 dans le but de partager des informations et des bonnes pratiques entre les États membres.</p> <p>Par le biais du réseau belge des postes, notre pays a activement contribué à l'échange de bonnes pratiques, de recommandations et d'enseignements tirés dans le monde entier (voir ligne d'action 32 pour un aperçu).</p>
30.	Les acteurs concernés et le public belge sont sensibilisés.
30.a	<p>Élaborer ou soutenir des actions de sensibilisation relatives aux résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.</p> <p>Actions de sensibilisation.</p> <p>Tout au long de l'année, le SPF Affaires étrangères a communiqué au public belge sur la politique étrangère belge en matière d'égalité de genre, dont l'agenda Femmes, Paix et Sécurité constitue un pan essentiel. Cette communication a pris la forme, entre autres, de communiqués de presse et de publications sur les réseaux sociaux, avec un accent particulier sur l'anniversaire symbolique des 25 ans de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité fin octobre 2025.</p> <p>Le 23 janvier, les autorités belges ont organisé, à destination des organisations de la société civile actives dans le domaine de l'égalité des genres, une session de consultation et d'information sur la position et la participation de la Belgique à la Commission de la condition de la femme.</p> <p>Le 21 mai, le SPF Affaires étrangères a coorganisé, en collaboration avec ONU Femmes, l'UE et la présidence polonaise de l'UE, un événement de haut niveau sur l'avenir de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, en vue d'aboutir à des recommandations concrètes pour renforcer cet agenda à l'occasion de son 25^e anniversaire. L'événement a porté, entre autres, sur la participation des femmes à la paix et la sécurité dans un contexte géopolitique en mutation, sur la lutte contre la désinformation liée à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et sur le renforcement des partenariats pour une meilleure réalisation des objectifs de l'agenda. À cet égard, une attention particulière a été portée aux mouvements anti-genre et à leurs stratégies, à la relation entre le désarmement et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ainsi qu'au rôle essentiel de la société civile dans la promotion de celui-ci. Plus de 300 spécialistes, représentantes et représentants d'organisations internationales, de gouvernements et d'ONG, tant belges qu'étrangers, se sont inscrits à l'événement. Par la suite, l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et les diverses thématiques abordées ont été largement relayés par le SPF Affaires étrangères et par les coorganisateur.</p>

31.	Stimuler le soutien pour les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité et leur application au niveau international.
31.a	<p>Soutenir des initiatives en vue de maintenir le thème des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité à l'ordre du jour de l'OSCE.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Dans le cadre de la campagne 2025 « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre », la Belgique a coorganisé avec le secrétariat de l'OSCE une représentation théâtrale intitulée <i>Lullaby Goodbye</i> sur la violence en ligne à l'encontre des femmes. Cette activité a été organisée en novembre pour le Conseil permanent de l'OSCE, au sein duquel une déclaration conjointe sur les violences basées sur le genre, soutenue par la Belgique, a également été prononcée. Toujours dans le cadre de cette campagne, une publication en ligne sous la bannière <i>Orange The World</i> a été élaborée avec les <i>Gender Action Leaders</i>, dont la Belgique est un membre actif.</p>
31.b	<p>Coopérer avec l'OTAN et le Comité OTAN sur la dimension de genre et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action et de leurs indicateurs pour les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Belgique a contribué à l'évaluation par l'OTAN du processus de réforme de l'Ukraine en vue de poursuivre son intégration euro-atlantique. Notre pays a plaidé avec succès pour que soit mentionné explicitement le rapport final du plan d'action ukrainien Femmes, Paix et Sécurité, en particulier en ce qui concerne les forces armées. La Belgique suit également de près le <i>Gender Needs Assessment for the Ukrainian Armed Forces</i> (évaluation des besoins en matière de genre des forces armées ukrainiennes).</p> <p>La Belgique participe systématiquement aux séminaires de l'OTAN sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité, intitulés <i>Women, Peace and Security in Action: Strategies and Solutions in NATO and Beyond</i>. Ces séminaires portent une attention particulière à des sujets tels que l'instrumentalisation du genre en tant qu'arme (<i>weaponization of gender</i>) ou la communication stratégique sur le lien entre le thème des femmes, de la paix et de la sécurité, d'une part, et la défense et la dissuasion, d'autre part.</p> <p>De plus, notre pays contribue au mécanisme financier Femmes, Paix et Sécurité, pour un montant de 250 000 EUR en 2025.</p>
31.c	<p>Encourager et soutenir l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité par les organisations internationales et régionales.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Depuis janvier 2025, la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'OSCE joue le rôle de coordinateur pour les questions liées à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Afin de marquer les 25 ans de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, la présidence finlandaise du FCS a organisé un événement intitulé <i>25 Years of UNSCR 1325: Perspectives on the Four Pillars of the WPS Agenda</i>. Le coordinateur belge du FCS pour les femmes, la paix et la sécurité a coorganisé et modéré le panel consacré aux quatre piliers de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.</p>

	<p>Fin mai 2025 a eu lieu l'atelier régional de l'OSCE sur les femmes, la paix et sécurité ainsi que sur les plans d'action nationaux à Achgabat (Turkménistan), centré en particulier sur le pays d'accueil. La Belgique y a pris une part active. En sa qualité de coordinatrice au nom de la présidence (<i>Chair's coordinator</i>) au FCS, elle s'est exprimée sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU lors du panel consacré à la rédaction et à l'élaboration des plans d'action nationaux afin de réaliser cet agenda. Notre pays a saisi cette occasion de partager notre expérience dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux, en attirant l'attention sur la volonté politique, le rôle de la société civile, l'intégration des défis mondiaux tels que la lutte contre le terrorisme, le changement climatique et la traite des êtres humains, mais aussi sur la collaboration entre pays/organisations régionales et internationales ainsi que sur l'importance du suivi et de l'évaluation.</p> <p>À l'instar des années précédentes, en vue du Conseil ministériel de l'OSCE début décembre, la Belgique a rédigé une déclaration sur les femmes, la paix et la sécurité, qui a reçu le soutien de pays aux vues similaires tels que la Finlande, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède. En outre, la Belgique s'est associée à plusieurs déclarations conjointes dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'OSCE et de réunions du Conseil permanent de l'OSCE consacrées, entre autres, à l'élimination des violences à l'encontre des femmes ainsi qu'à la thématique des femmes, de la paix et de la sécurité. La Belgique et la Norvège ont collaboré autour d'une déclaration conjointe en vue du « dialogue de sécurité » du FCS organisé le 12 novembre.</p>
31.d	<p>Plaider au sein de l'UE pour un renforcement des efforts et la mise en œuvre du Plan d'action UE en vue de la mise en œuvre des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité, y compris dans la politique commune de sécurité et de défense, et soutenir le SEAE dans cette tâche.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Belgique intervient régulièrement au niveau du CivCom afin de demander davantage de détails sur les aspects de genre et les droits humains dans la mise en œuvre des missions civiles de la PESC (politique étrangère et de sécurité commune). À l'occasion du 25^e anniversaire de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, la Belgique, soutenue par de nombreux pays membres de l'UE, a demandé un nouvel état des lieux du planning et du début des activités de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre dans le cadre du Pacte en matière de PSDC civile (<i>Civilian Compact</i>), de sorte que le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) puisse fournir aux États membres des renseignements à ce sujet.</p> <p>Quelques jours avant l'anniversaire des 25 ans d'existence de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, la Belgique a également participé à un panel de type « communauté de pratique » (<i>Community of Practice</i>) organisé par le Service européen pour l'action extérieure, sur le thème de la médiation internationale et l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.</p>
31.e	<p>Continuer à demander l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre de toutes les missions de paix et toutes les missions de gestion civile de crises, tant lors de la préparation que lors de l'exécution.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Cet objectif reste une priorité pour la Belgique (voir également les réponses aux lignes d'action 8e, 11e, 17b, 18d, et 27f).</p>

32.	Stimuler l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans d'autres pays.
32	Plaider pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité, notamment via l'adoption d'un PAN, dans d'autres pays, en particulier ceux en situation de fragilité, et soutenir ces pays dans ce cadre.
	<p data-bbox="254 272 2001 305">Nombre et type d'actions entreprises par les missions diplomatiques afin d'aborder la thématique des femmes, de la paix et de la sécurité.</p> <p data-bbox="254 342 2001 472">En 2025, de nombreux événements/débats/réunions/conférences consacrés au thème du genre en général ou, plus spécifiquement, à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité ont pu compter sur la participation des postes diplomatiques belges, que ce soit pour les organiser ou pour y assister. Une attention accrue a par ailleurs été portée au 25^e anniversaire particulièrement symbolique de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ainsi qu'au 30^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing. Voici quelques exemples de ces événements (liste non exhaustive) :</p> <p data-bbox="254 509 2001 672">Abu Dhabi (Émirats arabes unis/EAU): L'ambassade de Belgique aux EAU a coorganisé (en collaboration avec <i>Trends Research and Advisory</i>) un événement intitulé <i>Twenty-Five Years of the Women, Peace and Security Agenda: National Achievements and Future Directions</i>. La table ronde a, entre autres, approfondi la question de la mise en œuvre du Plan d'action national belge Femmes, Paix et Sécurité. L'événement a bénéficié d'une grande visibilité (médiatique) et s'adressait à un public cible national et international varié, composé de spécialistes, de diplomates, d'universitaires et d'une représentation de la société civile.</p> <p data-bbox="254 709 2001 839">Abuja (Nigéria): L'ambassade de Belgique au Nigéria a profité de la célébration de la Journée internationale des coopératives afin d'approfondir la coopération avec les organisations <i>NigWED Project (Nigerian Women and Economic Development)</i> et <i>Digital African Women</i>. Notre ambassade a également partagé les expériences et bonnes pratiques belges relatives à l'utilisation des quotas destinés à soutenir la participation des femmes en politique, et ce dans la perspective d'un projet de loi au Nigéria visant à réviser la Constitution à ce sujet.</p> <p data-bbox="254 876 2001 1071">Beijing (Chine): L'ambassade de Belgique en Chine a organisé en septembre un échange entre une spécialiste belge des questions de genre et différentes personnes et organisations concernées à Beijing. Outre la participation à un événement organisé par l'UE à l'occasion du 30^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing, qui a abordé de manière approfondie les droits des femmes dans le monde du travail, des échanges ont également été organisés avec la presse, le milieu universitaire, la société civile et le monde des affaires. En outre, comme le veut désormais la tradition, notre ambassade a mis à l'honneur la contribution des femmes à la société chinoise au sein d'une galerie d'art à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.</p> <p data-bbox="254 1109 2001 1206">Bucarest (Roumanie): L'ambassade de Belgique en Roumanie a participé à la marche annuelle des femmes et a signé, aux côtés d'autres ambassades et institutions internationales, une déclaration qui soulignait l'importance des droits des femmes, de l'égalité de genre et de la lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre, y compris le féminicide.</p> <p data-bbox="254 1243 2001 1406">Canberra (Australie): À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'ambassade de Belgique en Australie a organisé fin novembre une course cycliste contre les violences domestiques (<i>Ride Against Domestic Violence – RADV</i>), en collaboration avec l'ONG <i>Domestic Violence Crisis Service (DVCS)</i> et le <i>Cafe Stepping Stone</i>, deux organisations qui soutiennent les femmes et les victimes de violences à Canberra. Après la course, qui a rassemblé une trentaine de cyclistes, les principaux éléments de la politique belge relative à la lutte contre les violences basées sur le genre ont été présentés dans le cadre d'une réception.</p>

Cotonou (Bénin): Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, l'ambassade de Belgique à Cotonou a organisé une table ronde rassemblant de jeunes défenseuses des droits humains, artistes, « influenceuses », femmes issues du monde des médias, etc. Les discussions se sont attardées sur la situation des femmes au Bénin, sur la solidarité féminine, ainsi que sur la nécessité de soutenir et protéger les personnes lanceuses d'alerte et celles engagées dans la défense des droits humains.

Dakar (Sénégal): Fin novembre, l'ambassade de Belgique au Sénégal a organisé, conjointement avec la Norvège et la Suisse, une table ronde portant sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité intitulée *Femmes, Paix et Sécurité, quel bilan pour le Sénégal et l'Afrique?*. L'événement, qui avait pour ambition de sensibiliser et d'offrir une plateforme de dialogue, de mobilisation et d'innovation, a rassemblé des représentantes et représentants des Nations Unies, des autorités sénégalaise (y compris de la Défense et de la Sécurité), d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, de groupes de réflexion, du monde universitaire et étudiant, de la presse et du Parlement. Cette rencontre a permis d'explorer davantage les origines de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, les progrès accomplis et les défis actuels.

Doha (Qatar): Le 13 mai, l'ambassade de Belgique à Doha a organisé une conférence intitulée *The Role of Leadership for Senior Businesswomen in Qatar*, en collaboration avec la *Qatari Businesswomen Association* et le *Management Centre Europe*. L'événement a réuni des femmes d'affaires qataries et des représentantes et représentants internationaux qui ont ainsi pu échanger au sujet des difficultés et des possibilités liées au *leadership* et à l'égalité de genre.

Erevan (Arménie): Le 9 janvier, l'ambassade de Belgique en Arménie a organisé avec l'aide de la plateforme belge *KinArmat Initiative* une conférence sur le *leadership* au féminin dans le secteur de la technologie. Plus de 70 personnes ont participé à l'événement, qui a offert un espace dédié aux témoignages, au dialogue et à la mise en réseau sur le thème de l'égalité de genre, tout en mettant à l'honneur des initiatives novatrices telles que l'application *Safe YOU*.

Guangzhou (Chine): Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le consulat général de Belgique à Guangzhou, avec l'aide de ses homologues allemands, a pris l'initiative d'organiser un événement conjoint de l'UE intitulé *Female Walks of Life*, comprenant une table ronde au sujet de la diversité et des préjugés dans le milieu professionnel.

Hanoï (Viêt Nam): Le 11 septembre, l'ambassade de Belgique au Vietnam a organisé avec plusieurs ONG une table ronde portant sur l'égalité de genre sur le lieu de travail, suivie le lendemain d'un autre événement sur le même thème destiné à un public étudiant, enseignant et de PME, organisé en collaboration avec Plan International. La participation d'une experte syndicale belge en la matière, entre autres, a permis d'approfondir cette question, qui constitue une priorité de la politique belge de défense des droits humains.

Hong Kong (Chine): Le 21 juillet, le consulat général a organisé, en collaboration avec le bureau de l'UE et l'Organisation internationale pour les migrations, un événement consacré à la situation et aux droits des aides domestiques étrangères à Hong Kong. Une vingtaine d'ONG, de consulats généraux de pays européens et des Philippines, ainsi que la Chambre européenne de commerce y ont participé.

Lisbonne (Portugal): À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'ambassade de Belgique au Portugal a organisé une exposition intitulée *Mots et maux de femmes* et créée par l'association *Women's WLPT*. L'exposition était suivie d'une projection du film belge *Julie se tait (Julie Zwigjt)*. L'exposition comme le film abordaient de manière approfondie le thème des violences domestiques.

Lubumbashi (République démocratique du Congo): Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le consulat général de Belgique en RDC a organisé une soirée rassemblant des femmes qui occupent des positions de pouvoir dans la région. Au cœur de cet événement, qui a rassemblé quelque 180 personnes provenant de l'ensemble des secteurs de la société, figurait le symbolique 30^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing.

Prague (Tchéquie): Dans le cadre du 30^e anniversaire particulièrement symbolique de la déclaration et du programme d'action de Beijing, l'ambassade de Belgique en République tchèque a organisé une table ronde sur la thématique des femmes en politique, un mois avant les élections législatives tchèques. Durant l'événement, une experte de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) a pu détailler la réglementation belge en faveur d'un équilibre femmes-hommes au sein des parlements et présenter les résultats d'une étude relative au sexisme dans le cadre des élections en Belgique (2024). L'événement a attiré plusieurs associations tchèques qui militent pour une meilleure représentation des femmes en politique.

Rio de Janeiro (Brésil): Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le consulat général de Belgique à Rio de Janeiro a organisé pour ses partenaires (notamment la commune de Rio), des représentations diplomatiques et culturelles et diverses organisations de la société civile, un événement culturel comprenant, entre autres, le concert d'une artiste engagée en faveur de la justice sociale. Cet événement a permis d'ouvrir le dialogue sur la réalité des violences subies par les femmes au Brésil et, par extension, en Amérique latine, sur le rôle de l'expression culturelle dans la mobilisation sociale sur cette thématique et sur le lien qui existe entre la lutte contre la violence à l'égard des femmes et d'autres questions relatives aux droits humains, telles que les droits des personnes LGBTQI+.

OSCE à Vienne (Autriche): La Représentation permanente (RP) de la Belgique auprès de l'OSCE a organisé cette année plusieurs événements destinés à aborder les droits des femmes, ainsi que l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Par exemple, l'événement parallèle organisé en marge de la Conférence de Varsovie sur la dimension humaine, consacré à la question du féminicide sous l'intitulé *End it Now! Addressing Prevention of Femicide in the OSCE Region and Beyond*. Cet événement a notamment donné la parole à une experte belge de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), qui a présenté la loi belge sur la prévention et la lutte contre les féminicide, les homicide basés sur le genre et les violences. Dans le cadre des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre », la RP a également coorganisé une opération « graffiti » et monté une représentation théâtrale intitulée *Can Anyone Hear Us?*, sur le thème des violences en ligne basées sur le genre.

Zagreb (Croatie): Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'ambassade Belge en Croatie a participé à différents événements organisés par des organisations locales de défense des droits des femmes, notamment la visite de deux de ces associations: ROSA, un centre créé afin de s'occuper des femmes victimes de la guerre pour l'indépendance, et *Autonomous Women's House Zagreb (AWHZ)*, qui se consacre aux victimes de violences domestiques. Par ailleurs, ce poste a également assisté à l'ouverture du Festival du Film des Femmes de Zagreb.

Plusieurs ambassades et représentations permanentes de Belgique dans le monde ont également placé la lutte contre la **violence basée sur le genre** au centre des discussions en organisant une projection du **film belge *Julie se tait***, en collaboration avec le réalisateur et producteur de ce film. Ces projections ont offert une excellente occasion d'aborder cette thématique plus en détail et, plus particulièrement, la manière dont l'entourage des victimes/survivantes de violences sexuelles peut y réagir adéquatement. Le film a été projeté, entre autres, au sein des **ambassades d'Abuja, de Buenos Aires, de Lisbonne, de Copenhague et de Kuala Lumpur**.

D'autres ambassades ont organisé des initiatives *Ambassador for a day*, offrant à des filles et jeunes femmes la possibilité de passer une journée au sein des ambassades, aux côtés, soit de l'ambassadrice ou ambassadeur soit de ses collègues et de participer à des réunions, événements et/ou ateliers. En 2025, les ambassades de Belgique à **Hong Kong** et **São Paulo** se sont prêtées à l'exercice.

Les ambassades de Belgique ont également soigné leur présence sur les réseaux sociaux dans le monde entier, notamment dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l’agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN

34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN
34	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la <i>task force</i> Femmes, Paix et Sécurité.
	La <i>task force</i> belge Femmes, Paix et Sécurité s’est réunie deux fois en 2025 afin d’échanger des informations et bonnes pratiques: le 20 mars et le 7 octobre.
35.	Informier le Parlement.
35	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du plan d’action national.
	Rapports transmis au Parlement.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36	Assurer l’échange d’informations, la mise en réseau de l’expertise sur le genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation. Nombre d’organisations de la société civile ayant participé.
	Ne s’applique pas en 2025. Les événements ont été prévus au milieu et à la fin de la période de mise en œuvre du plan d’action national. En revanche, des représentantes et représentants de la société civile ont été invités à l’événement de haut niveau organisé le 21 mai par le SPF Affaires étrangères au sujet de l’avenir de l’agenda Femmes, Paix et Sécurité (voir ligne d’action 30a), ce qui a donné lieu à de riches échanges et à des opportunités de mise en réseau.

Développement

L'année 2025 a été marquée par le 25^e anniversaire de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Dans un contexte mondial toujours caractérisé par la persistance et la multiplication de conflits armés, cet agenda 1325 demeure une véritable boussole orientant les actions de la Coopération belge au développement. Ces actions visent à renforcer la participation des femmes et des filles, à lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi qu'à promouvoir des changements durables dans les normes sociales et les stéréotypes de genre.

Tant sur la scène multilatérale que dans le cadre de ses interventions bilatérales, la Coopération belge continuera à mettre en lumière la situation des femmes et des filles, à défendre l'agenda 1325 et à promouvoir une vision progressiste de l'égalité de genre. Malgré la crise actuelle du financement de l'aide au développement, la Belgique demeure un acteur clé en matière d'égalité de genre ainsi que de santé et droits sexuels et reproductifs. À ce titre, elle a renouvelé son financement pluriannuel aux ressources de plusieurs organisations dont l'action est essentielle, telles que ONU Femmes, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le partenariat UNFPA Supplies entre autres.

Vous trouverez ci-après de nombreux exemples d'interventions soutenues par la Coopération belge, tant dans nos pays partenaires qu'au-delà, qui contribuent à la mise en œuvre des objectifs du quatrième Plan d'action national « Femmes, Paix et Sécurité ».

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	
1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	<p>Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.</p> <p>Rapportage périodique sur la CEDAW.</p> <p>Voir les réponses des départements Affaires Etrangères et Egalité des chances.</p> <p>Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.</p> <p>Pas d'information spécifique disponible pour 2025.</p> <p>Suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.</p> <p>Pas d'information spécifique disponible pour 2025.</p>
1.c	<p>Appeler systématiquement tous les pays à souscrire et respecter les conventions qui assurent les droits des femmes et à suspendre leurs réserves.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Au Cameroun, la Belgique s'est jointe avec les autres États membres à une démarche menée par la Délégation de l'Union européenne auprès du Ministère des Relations extérieures concernant la prochaine session de la CSW à New York.</p> <p>En Ethiopie, notre poste a participé aux événements liés à l'adoption de la Convention de l'Union Africaine contre les violences faites aux filles et aux femmes lors du Sommet de l'Union africaine au mois de février 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation de la cheffe de poste au Africa Women Leaders Network (AWLN) Elders High-Level Working Lunch and Dialogue on the Adoption of the African Union Convention on Ending Violence Against Women and Girls le 14 février 2025 ; • participation de la cheffe de mission adjointe au AU Heads of State EVAWG champions and AWLN Elders high-level leadership advocacy dinner on Convention adoption le 14 février 2025. <p>Notre poste a également soutenu les démarches du groupe de partenaires de l'Union Africaine (UA) (AU Gender Partner Group) et de l'Union européenne pour appeler à la ratification de la Convention de l'UA contre les violences faites aux filles et aux femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation de la cheffe de mission adjointe au Advocacy Walk dans le compound de l'Union africaine avec UN Women, la Commission de l'Union africaine et le AU Gender Partner Group avec entres autres, le message clé d'appeler à la ratification de la Convention de l'UA ; <p>L'ambassade de Belgique au Liban a coorganisé une table ronde intitulée « Ses enfants sont les enfants du Liban ». À l'occasion du centenaire de la loi sur la nationalité, cet événement a abordé la question du droit des mères libanaises à transmettre leur nationalité à leurs enfants. Lors de cette table ronde, L'Ambassadeur Pauwels a rappelé que « le droit d'une mère de transmettre sa nationalité est un droit fondamental, directement lié à la dignité humaine ».</p>

Le poste a également suggéré une intervention en vue de l'examen périodique universel du Liban en janvier 2026 concernant le droit des femmes, et en particulier le droit d'une mère de transmettre sa nationalité avec la recommandation suivante : « Retirer les réserves à l'article 9(2) et à l'article 16(1) de la CEDAW et modifier la loi sur la nationalité de 1925 afin de permettre aux femmes de transmettre la nationalité libanaise à leurs enfants.»

Une autre recommandation concerne la suppression du kafala qui touche de nombreuses femmes. Le kafala est un système de parrainage des travailleurs migrants qui échappe au droit du travail libanais et lie le statut juridique des travailleurs migrants au Liban à leur employeur, qui exerce un pouvoir absolu sur leurs conditions de travail et de vie. Environ 70 % des travailleurs migrants au Liban sont des femmes.

En **République démocratique du Congo (RDC)**, la mise en œuvre du cadre normatif international a été généralement discutée lors de la visite de courtoisie auprès du nouveau ministre du genre (par exemple 1325). De plus, plusieurs mesures ont été prises à Kinshasa en 2025 au niveau de l'UE pour inciter la RDC à soutenir certaines résolutions relatives aux droits humains au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (HRC58, HRC59 et HRC60), notamment certaines visant à promouvoir la situation des femmes et leur autonomisation.

Le Belgique a participé au dialogue sectoriel « droits humains » entre l'Union Européenne et le **Mozambique**, organisé à Maputo fin octobre 2025 (rapport complet suivra). Dans le cadre, la Belgique, tout comme les autres états membres, a soutenu le point d'agenda portant sur « les droits des femmes et des jeunes filles et la violence basée sur le genre ». Le constat a été posé que le Mozambique dispose d'un cadre légal « relativement » avancé, incluant une loi sur les violences domestiques et la prévention des mariages précoces. D'importants défis subsistent néanmoins. Le Mozambique a sollicité l'appui de l'UE et de ses EM pour l'aider à aligner son cadre national avec la Convention de l'Union Africaine portant sur la fin des violences contre les femmes et les filles, adoptée en février 2025.

Au **Nigéria**, le 17 février 2025, à l'initiative de la Délégation européenne, la Belgique, avec d'autres États membres de l'UE et des personnes partageant les mêmes idées, a effectué une démarche auprès du ministère nigérian des Affaires étrangères concernant la prochaine session CSW à New York.

Dans le cadre de notre coopération bilatérale avec la **Tanzanie**, le programme Enabel a pour objectif d'autonomiser les filles et les jeunes femmes dans des districts ciblés de la région de Kigoma via l'éducation secondaire, le développement de compétences, l'entrepreneuriat et la création d'un environnement protecteur et égalitaire. Dans ce cadre, les conventions telles que la Convention contre l'élimination de toute forme de discrimination faites aux femmes ou celles sur le travail décent sont abordées lors des interventions.

Appels dans le cadre de politiques et conventions conclues.

Au **Burundi**, à travers un financement quinquennal, SFCG a créé un Think Tank Genre dont le but est de travailler sur des projets de loi et/ou stratégies pour promouvoir les droits de la femme et de la fille.

2.	Promouvoir la position des femmes et des filles, en particulier dans les pays en situation de fragilité.
2.a	<p data-bbox="254 204 2001 269">Accorder la priorité et du soutien financier à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, en particulier dans les pays en situation de fragilité.</p> <p data-bbox="254 269 2001 334">Aspect genre dans chaque nouveau Programme de Coopération et dans tous les projets et programmes des secteurs prioritaires des pays en situation de fragilité.</p> <p data-bbox="254 375 2001 505">Au Bénin, la Belgique (poste+Enabel) a poursuivi le co-lead du sous-groupe de coordination sur la thématique du genre des Partenaires techniques et financiers (PTF) actifs au Bénin, jusqu'à fin décembre 2025. Ce groupe a pour but de coordonner les actions des PTF avec la partie nationale. A ce titre, le poste a participé à toutes les réunions du sous-groupe, et tente d'y insuffler une nouvelle dynamique pour mobiliser les PTF sur un certain nombre de thèmes (autonomisation des filles et des femmes, DSSR, avortement sécurisé, VBGs).</p> <p data-bbox="254 545 2001 773">Dans l'axe de la « Coopération gouvernementale » via Enabel, le genre était intégré de manière transversale dans tout le portefeuille 2023-2028 du Bénin (4 piliers), en promouvant les droits, en fournissant une information de qualité et un accès à l'information pour la prise de décision, et en encourageant un changement positif de comportement. Un plan d'action genre centré sur la synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers, le renforcement des démarches genre dans chaque domaine d'intervention avec des indicateurs précis, le renforcement des capacités du staff dans le gender mainstreaming ainsi que l'accompagnement des partenaires de mise en œuvre sur l'intégration du genre dans leurs institutions et actions de projet, a été adopté pour Enabel Bénin. En 2025, une série de renforcements de capacités a été conduite en faveur des professionnels de santé dans les départements du Littoral, Atlantique, Borgou et Collines ainsi que des animateurs du Cipec de Dassa.</p> <p data-bbox="254 813 2001 976">Le secteur de la santé se concentre principalement sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, avec un accent particulier sur les adolescent.e.s et les jeunes. L'assistance technique et financière fournie vise à améliorer les droits à l'égalité des sexes, à fournir et à faciliter l'accès aux soins et aux services, à diffuser des informations et des connaissances, et à encourager la participation active de la population aux décisions et à la conception de la santé. En 2025, une série de renforcement de capacités a été conduite en faveur des professionnels de santé dans les départements du Littoral, Atlantique, Borgou et Collines ainsi que des animateurs du Cipec de Dassa.</p> <p data-bbox="254 1016 2001 1146">Dans le secteur agricole, les femmes membres des coopératives et entreprises dans les zones du Pôle de développement agricole 4 (Borgou Sud, Collines, Donga et Djidja) et des régions de l'Atlantique du Mono et du Couffo ont bénéficié des renforcements de capacités. Ces renforcements ont porté sur l'entrepreneuriat, l'élaboration des plans d'affaires, la formalisation des entreprises, la gestion des crédits, la digitalisation, l'accès au marché, la présentation des produits.</p> <p data-bbox="254 1146 2001 1211">Au niveau communautaire, 32 comités zéro VBG mis en place dans le département des Collines et la zone sanitaire Tchaourou avec 144 acteurs communautaires formés sur l'accompagnement de la lutte contre les VBG au niveau communautaire.</p> <p data-bbox="254 1211 2001 1341">Le projet Delta Mono s'est doté d'une démarche stratégique genre visant à promouvoir une approche transformatrice du genre dans les interventions du projet Delta Mono afin de réduire les inégalités structurelles, renforcer l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables dans la transition agroécologique et les systèmes alimentaires durable au sein de la Réserve de Biosphère du Mono. Les partenaires à divers niveaux (mairies, ATDA, ONG Locales) sont renforcées pour des approches sensibles au genre dans la mise en œuvre de leurs actions</p>

Dans l'axe de la « **Coopération non gouvernementale** », tous les Acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) ont poursuivi leurs outcome 2022-2026 du Cadre stratégique commun avec une vision genre très prononcée de sorte qu'aucune intervention n'est « gender-blind ». De manière spécifique :

- Le programme SIA2 **d'Iles de Paix** (DGD 2022-2026) travaille pour la promotion du Plan Intégré Paysan (PIP) au sein des familles bénéficiaires (740 dont 35 gérées par des femmes cheffes de ménage) et prend en compte tous les membres du ménage, y compris les femmes dans la définition des objectifs futurs du ménage. Cette intervention promeut aussi la gestion concertée au sein des ménages pour favoriser l'implication de la femme dans les prises de décisions au sein des ménages. Et pour finir, elle travaille à la promotion du Grenier Traditionnel Amélioré (GTA) qui vise à réduire les fortes pertes subies par les familles au cours du stockage des graines et dépasser la présomption socioculturelle qui interdit l'accès au grenier à la femme en état de menstrues.
- Le programme Impact-Elle de **Plan International Belgique** a travaillé sérieusement sur la participation des enfants et des jeunes à la gouvernance scolaire en continuant à appuyer plusieurs écoles primaires publiques et collèges d'enseignement général à mettre en place les gouvernements scolaires composés de 4 Filles et de 3 garçons qui sont élus par leurs pairs pour appuyer l'administration scolaire dans la gouvernance des écoles. Au titre de l'année scolaire 2024-2025, 52 établissements scolaires ont organisé des cours de remédiation à l'endroit de 2711 apprenant·e·s candidats aux examens du CEP, BEPC et BAC, dont 1307 filles soit 48% de filles à haut risque d'abandon ou d'échec scolaire. Des progrès significatifs ont été observés au cours de l'année scolaire 2024-2025 avec des résultats intéressants au BEPC et au Baccalauréat, notamment en termes de taux de réussite des filles aux différents examens.
- **WSM** et ses partenaires SYNAProCEB, CGTB et MTC ont renforcé l'autonomisation économique de nombreuses bénéficiaires. 269 travailleurs et travailleuses, majoritairement des femmes, ont obtenu un emploi digne grâce aux formations professionnelles. Par ailleurs, 413 professionnels, dont 317 femmes, ont amélioré leurs emplois avec un revenu moyen mensuel qui dépasse le seuil du SMIG. Enfin, 30 femmes travailleuses domestiques ont bénéficié d'un appui logistique leur permettant de développer des activités génératrices de revenus telles que la production d'amuse-gueules et de savon liquide.
- **Eclosio** a appuyé la mise d'une initiative intitulée le Forum des Savoirs Croisés qui visent à confronter les savoir entre chercheurs, ONG, et producteurs.trices mais aussi croiser les savoir les hommes et les femmes. La première édition a été riche en échange et a permis de mettre en place un plan d'action. Le budget global de cette première Edition est de 12 000 euros. En plus, soutien aux initiatives féminines dans le secteur des énergies renouvelables dans le Nord Bénin : plus de 50 entreprises féminines (coopératives et individuelles) ont été accompagnées par Eclosio.
- Pour finir, le Programme d'appui à la promotion du micro, petit et moyen entrepreneuriat artisanal des femmes béninoises dans les secteurs porteurs de croissance » de **APEFE** vise la viabilisation de l'entrepreneuriat artisanal féminin durable, inclusif et favorable à la création d'emplois décents dans les principaux secteurs porteurs de croissance économique urbaine et rurale tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, la culture, le tourisme, le numérique, l'énergie, l'eau et l'artisanat. Une partie de cette activité a été conduite en synergie-complémentarité entre Iles de Paix et l'APEFE dans le cadre du programme SIA 2 suscité.

Au **Burkina Faso**, la formulation du programme de coopération bilatérale 2023-2027 a pris en compte le marqueur genre 1 et 2 du CAD. Au-delà du programme de coopération bilatérale, les projets de développement au Burkina ont été formulés en tenant compte du marqueur genre 1 du CAD de l'OCDE. Les programmes quinquennaux (2022-2026) des acteurs non gouvernementaux belges actifs au Burkina Faso ont pris en compte le « genre » comme thème transversal et exécutent des activités spécifiques d'autonomisation des femmes et de cohésion sociale impliquant les femmes.

Dans le cadre du nouveau programme de coopération bilatérale (2024-2028) mis en œuvre par Enabel au **Burundi**, le genre est devenu une thématique transversale. Le programme a adopté l'approche transformatrice de genre, qui vise l'autonomisation des détenteurs•trices de droit, en tenant compte de l'ensemble des dynamiques de pouvoir, et en intégrant des dimensions du niveau individuel, familial, communautaire et institutionnel. Afin d'agir sur les causes profondes des inégalités, cette approche se base sur une analyse des leviers et barrières à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes et des filles, appliquée à toutes ses composantes. Le programme agit dans les domaines prioritaires de santé, éducation, agriculture et bonne gouvernance. Toutes les interventions atteignent le marqueur G1. L'éducation post-fondamentale est la seule action de niveau G2, c'est-à-dire qu'il y'a un focus sur l'intégration de l'égalité de genre. Dans le cadre de la coordination des ACNG, le poste a reçu la visite d'une collègue du service D2.5, experte en genre qui a eu l'occasion de visiter plusieurs projets sur terrain et rencontrer des organisations partenaires pour avoir une idée de l'inclusion du genre dans les activités de nos ACNG. Lors du dialogue stratégique, un atelier sur la planification familiale a été organisé pour toutes les ACNG et leur partenaires locaux.

Au **Cameroun**, la coopération belge finance deux programmes d'ACNG belges :

- TRIAS, via son programme Towards Social Justice in Cameroon, soutient deux organisations membres – une plateforme régionale pour l'agriculture familiale et une confédération nationale – actives dans la filière cacao. L'appui intègre l'aspect genre à travers la stimulation de l'entrepreneuriat féminin agricole, l'accès équitable aux ressources et aux marchés, ainsi que la sensibilisation contre les violences basées sur le genre, à travers des approches participatives et multimédias.
- Via Don Bosco, à travers son programme Skilling Cameroon, propose des formations techniques et professionnelles dans des Centres de Formation Professionnelle (CFP) et des Centres Éducatifs Familiaux de Formation par Alternance (CEFFA) pour favoriser l'accès des jeunes à un emploi décent et à l'entrepreneuriat. L'approche intègre la dimension genre : outils pédagogiques sensibles au genre, soutien à la scolarisation et à l'insertion des jeunes filles, ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les mères précoces afin de protéger leurs droits, prévenir l'abandon scolaire et les grossesses non désirées. Enfin, l'organisation sensibilise aux masculinités positives pour déconstruire les stéréotypes et lutter contre les violences basées sur le genre.

En **Ethiopie**, la DGD cofinance un programme 2022-2026 mis en œuvre par Caritas et Humundi :

- Caritas : A la fin de la période du projet, les ménages ruraux vulnérables touchés par le conflit, en particulier les ménages sans terre et les ménages dirigés par des femmes, dans 4 tabias (Endalgeda, Weraetle, Daya Alitena, Arae) du district d'Irob, disposent d'une base de moyens de subsistance durable améliorée qui résiste mieux aux crises économiques, climatiques et humanitaires, et leur permet de saisir les opportunités et de réaliser leurs aspirations.
- Humundi : Renforcer l'engagement des acteurs cibles du programme dans la co-construction de systèmes alimentaires durables et d'un environnement sain.

En **Guinée**, le genre est intégré dans tous les projets et programme de la coopération belge :

- Programme de coopération bilatérale avec le portefeuille Enabel 2023-2027 :
 - Projet SAFE (Santé et Autonomisation des Femmes)
 - Appui à l'élaboration de la politique nationale genre III : atelier d'évaluation et organisation des atelier régionaux de de pré-validation et validation Finale de la Politique.
 - Appui du MPCCI à l'élaboration du Plan Stratégique Genre & Equité du Ministère : ateliers de pré validation et validation
 - Appui au MPFEPV à l'élaboration d'une boite à outils genre : recrutement de consultant et organisation des ateliers d'échanges et de validation du contenu de la boite a a outils genre.
 - Appui au fonctionnement du groupe Thématique Genre.
 - Formation des chefs.fe.s services genre et équité (CSGE) des ministères
 - Formation avancée de 21 assistantes sociales et intervenants psychosociaux de Mamou et Dalaba
 - Renforcement des compétences de 15 acteurs juridiques, judiciaires et de la santé de Mamou et Dalaba sur les thématiques des violences basées sur le genre et les approches d'accompagnement psychosocial y compris appui en équipements et matériels informatiques des acteurs judiciaires
 - Renforcement du cadre de concertation des acteurs de la chaines de prise en charge de Mamou (tenue de 2 sessions sur 6 prévues)
 - Poursuivre l'offre d'accompagnement holistique pour les survivantes des violences de Mamou et de Dalaba à travers la Maison des Femmes
 - Sensibilisation sur les Droits Entrepreneuriaux des Femmes
 - Formation de 13 OSC travaillant sur les questions de genre et d'autonomisation des femmes en gouvernance associative et gestion administrative
 - Formation de 13 OSC en genre et autonomisation des femmes
 - Renforcer les capacités de 40 acteurs des services de prise en charge psychosociale des SVBG et du GU de Dubréka sur la fourniture de soins de PEC psychosociale de qualité
 - Renforcer les compétences professionnelles et les enquêtes judiciaires pour une prise en charge judiciaire de qualité des SVBG
 - Prise en charge de 81 personnes survivantes au GU VBG de Dubréka
 - Formation et coaching continu des membres du personnel du Guichet Unique de Dubréka
 - Soutien aux cadres de concertation préfectoraux et régionaux des acteurs de lutte contre les VBG
 - Formation des acteurs régionaux (faitières, média, leaders, OSC et secteur privé) sur les techniques et outils de plaidoyer des 5 DEF et des contenus essentiels sur les textes de lois et règlements des droits de femmes en Guinée
 - Projet AGRIECO (Agriculture durable)
 - Atelier de concertation sur l'accès des femmes à la propriété et la sécurisation foncière (notamment agropastorale)
 - Formation des femmes et des jeunes entrepreneur-e-s dans les filières pomme de terre, ananas, maraichage et AGR alternatives
 - Alphabétisation fonctionnelle des femmes/filles bénéficiaires (membres des GFECs, GIE/champs écoles paysans, OP etc.)
 - Projet FIERE (Formation, Insertion, Entrepreneuriat et Résilience)
 - Alphabétisation fonctionnelle des femmes/filles bénéficiaires issue des Centres d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat des Femmes (CAEF) (Kaloum, Dubreka et Mamou)
 - Formation des membres relatifs à la création et au fonctionnement du GFEC dans les Centres d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat des Femmes

- Atelier de Sensibilisation des apprenantes et mise à disposition des outils de gestion (Master class)
 - Sensibilisation sur les 7 bonnes pratiques et principes de bonne gouvernance des Coopératives associée en privilégiant un système de financement inclusif, gestion de conflits, leadership en grappe
 - Placement en stage des apprenantes des CAEFs et mentora
 - Formation/coaching et mise à disposition des outils aux 40 cadres des CAEF et de la DGCAEF
- Au niveau de la coopération non-gouvernementale : Le Cadre Stratégique Commun (CSC) Guinée 2022-2026 est composée de 4 cibles dont une cible stratégique « Genre et Inclusion » qui a pour objectif de contribuer à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale à travers la promotion de la participation, l'autonomisation socioéconomique et la lutte contre les violences basées sur le genre. Les approches sont les suivantes :
- Plaidoyer sur les droits des femmes (Memisa, Eclasio, Le Monde Selon les Femmes en collaboration avec Institut de Médecine Tropicale).
 - Accompagnement et renforcement des partenaires locaux en termes d'actions de plaidoyer sur la thématique.
 - Participation au renforcement des capacités de leadership des partenaires locaux (Le Monde Selon Les Femmes, Trias, Eclasio).
 - Intégration du genre : intégrer la dimension genre dans tous les projets de mise en œuvre.
 - Lutter contre les violences : renforcer et soutenir les partenaires locaux dans la lutte contre les violences basées sur le genre et la prise en charge des victimes à travers tous les aspects du guichet unique (Le Monde Selon les Femmes et Memisa).
 - Promotion à l'accès aux droits sexuels et reproductifs (Le Monde Selon Les femmes, Memisa, Action Damien en collaboration avec Institut de Médecine Tropicale).
 - Autonomie financière et économique : Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles à travers l'accès aux emplois, la formation, les ressources (Trias, Eclasio).
 - Recherche et Action sur les thématiques genre et masculinité (santé mentale, responsabilité...) (Le Monde Selon les Femmes et Institut de Médecine Tropicale).

Au **Maroc**, la dimension genre fait partie des thématiques transversales de quasi tous les projets (coopération gouvernementale et non-gouvernementale). Le nouveau portefeuille de coopération gouvernemental 2024-2028 avec le Maroc, approuvé en 2023 au niveau belge et dont la mise en œuvre a été lancée officiellement en 2024 comprend comme objectifs que 50% des bénéficiaires doivent être des femmes et que la stratégie de mise en œuvre doit permettre de sortir des stéréotypes traditionnels pour l'inclusion économique des femmes.

Au **Mozambique**, le genre est intégré dans tous les projets et programmes de coopération belges. En 2025, Enabel a embauché un nouveau spécialiste du genre dans le cadre du programme de coopération bilatérale afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour l'inclusion du genre et de l'inclusion sociale, basé sur l'intégration du genre dans l'ensemble du portefeuille bilatéral. Ce projet examine spécifiquement l'impact du changement climatique et l'accès à l'énergie pour les femmes, et la manière dont les vulnérabilités doivent être prises en compte dans le déploiement du programme. Les acteurs non étatiques belges actifs au Mozambique intègrent l'égalité de genre et l'autonomisation dans leurs activités. FOS y parvient grâce à sa collaboration avec son partenaire local, le Comité Nacional da Mulher Trabalhadora da OTM-CS (COMUTRA), qui œuvre à la participation des femmes actives aux activités syndicales. Ils y parviennent en luttant contre la discrimination à l'égard des femmes et en défendant l'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes sur le marché du travail.

Au **Niger**, les questions de l'égalité de genre et de l'approche basée sur les droits humains sont traitées de manière transversale dans le portefeuille pays (période 2022-2027) et ont bénéficié d'une attention particulière, tant dans les différents outils de planification (matrice des indicateurs, révision de la théorie de changement, plan d'action pays, etc) que dans la mise en œuvre opérationnelle.

Dans le cadre de la formulation du portefeuille, une analyse des inégalités du genre a été conduite dans les 3 régions d'interventions d'Enabel à savoir Tahoua, Dosso, Tillabéry. Cette analyse a porté sur les thématiques suivantes : i) Education, ii) Santé, santé sexuelle et reproductive, iii) Agropastoralisme, iv) Paix et sécurité. Les résultats de cette analyse ont montré des avancées en termes de sensibilité aux questions d'égalités du genre, et ce, en grande partie suite aux diverses sensibilisations conduites par l'Etat et les partenaires au développement. L'analyse a toutefois mis en exergue la persistance de disparités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons pour l'ensemble de ces thématiques ainsi que l'existence d'interconnexions entre les différentes thématiques.

- Le pilier I : Promotion de la sécurité sociale et réduction des inégalités sociales, qui comporte l'intervention PASS Sutura (secteur de la santé), et l'intervention Sarraounia 2 (secteur de l'éducation), porte une attention particulière à la santé sexuelle et reproductive, à la santé maternelle et à la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre.
- Le pilier II : Agropastoralisme et entrepreneuriat des jeunes intègre un focus particulier sur l'entrepreneuriat des jeunes femmes. Les projets PASS SUTURA et Sarraounia 2 se concentrent sur la réduction des inégalités de genre et l'inclusion durable. PASS SUTURA améliore l'accès aux soins de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, sensibilise aux pratiques néfastes comme les mariages précoces et les mutilations génitales, et soutient l'autonomisation économique des femmes. Sarraounia 2, quant à lui, étend ces efforts dans le domaine éducatif, assurant un accès aux droits sexuels et reproductifs et renforçant la protection sociale des femmes et des populations vulnérables. Ces projets visent à changer les normes sociales en impliquant les hommes et en combattant les discriminations de genre.

Au niveau de la coopération non-gouvernementale, le genre est un thème transversal du CSC Niger 2022-2026. Les droits des femmes et les inégalités de genre sont des points d'attention majeurs pour l'ensemble des acteurs du CSC et des priorités stratégiques partagées. Chaque cible du CSC contribue à l'ODD 5. Une des cibles (3) est directement liée à la promotion de l'égalité de genre et à l'empowerment des filles, des femmes et des personnes à risque d'exclusion avec un accent particulier à l'accès aux services et soins de santé, à la violence basée sur le genre (y compris les mutilations génitales féminines) et à l'autonomisation économique des femmes.

En **RDC**, le portefeuille de coopération bilatérale, mis en œuvre par Enabel, intègre le genre de manière transversale. L'équipe d'Enabel en RDC a d'ailleurs recruté un nouvel expert genre en 2025. Au niveau de la coopération académique, le genre est une priorité dans le cadre du programme de soutien institutionnel de l'ARES à UNIKIN. Enfin, le genre est également intégré de manière transversale dans les programmes de coopération non-gouvernementale.

Au **Sénégal**, la formulation du Programme de Coopération 2024-2029 comprend une analyse sur l'intégration du Genre dans la Coopération Bilatérale qui a amené à prévoir des activités spécifiques en la matière dans le domaine de la santé et de l'entrepreneuriat et la nécessité de recruter une experte Genre pour Enabel

En **Tanzanie**, le programme bilatéral belge est spécifiquement dédié aux aspects genre que cela soit au niveau de l'éducation, de la formation professionnelle ou de la santé. La DGD finance également un programme de Plan International sur l'autonomisation des adolescents et des jeunes, plus particulièrement les filles.

Programmes spécifiques visant à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, et budget sous forme de totaux et de pourcentages.

Au Bénin :

Le **programme de coopération** 2023-2028, aborde de façon transversale le genre dans les différentes interventions. De plus, Enabel a renforcé son engagement en faveur du genre en recrutant une Expertise pour apporter un soutien transversal sur le plan programmatique au niveau pays et aussi renforcer son rôle stratégique en matière de genre auprès des partenaires nationaux.

- Au niveau du Pilier d'appui **au secteur de la Santé**, des thèmes prioritaires tels que la planification familiale, l'éducation, la santé sexuelle chez les adolescent.e.s et jeunes, les IST/VIH, les violences basées sur le genre, les grossesses précoces, l'engagement des hommes via des clubs des maris modèles, la mise en place des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence, ainsi que la prévention des MNT liés aux SSR (cancers du col de l'utérus, ...) intègrent la dimension genre. Un accompagnement spécifique a été fait pour les zones de santé des projets Santé afin d'outiller les DDS des plans de travail incluant des actions genre-transformateurs. Une formation s'adressant aux femmes a eu lieu dans le cadre de la promotion du leadership féminin afin de réduire les écarts dans l'accès, la participation et le contrôle au sein de la pyramide sanitaire. Les clubs des hommes modèles mis en place dans huit villages de la ZS KTL pour promouvoir la PF dans les communautés, ont été renforcés avec l'intégration de femmes pour élargir leur champ d'action. Les capacités des comités de veille Zéro VBG mis en place dans 46 localités des zones sanitaires couvertes ont été renforcées par la formation/recyclage et la dotation en équipements et matériels de travail. Dans la ZS Parakou N'Dali en particulier, des comités de veille zéro VBG ont été mis en place ainsi que des clubs des hommes et femmes modèles, équipés pour mener des activités de sensibilisation sur la PF et les VBG, de dénonciation et de prise en charge des cas de VBG. Par ailleurs, l'initiative Ecole des parents a été appuyée dans les départements de l'Atlantique et du Couffo avec l'organisation de 12 sessions par commune, dans six communes au total.
- Au niveau du **pilier agricole**, le Projet d'Appui à une Agriculture Résiliente et à la Construction de Système Alimentaire Durable (PARSAD) intervient au profit des acteurs des filières soja, riz, manioc, igname et avec les acteurs de la filière ananas (pour la consolidation des actions du programme Développement de l'Entrepreneuriat dans les Filières Agricoles). Les actions sont mises en œuvre avec une vision sensible au genre. Ainsi, dans le but de rendre visible le travail des femmes et de lever les contraintes importantes auxquelles les femmes font face dans ces différentes filières, le genre est pris en compte de façon transversale dans les différentes actions/activités. Aussi des actions spécifiques visant à améliorer l'autonomisation socio-économique et la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes dans les filières cibles (accès aux ressources productives par le biais de subventions, alphabétisation fonctionnelle et digitale, formation sur l'estime de soi et leadership, l'appui à l'élevage des ménages vulnérables exclusivement dirigés par les femmes, etc.) sont mises en œuvre par le PARSAD. Des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ont été créées et renforcées pour faciliter l'accès des femmes aux ressources financières. Les Organisations professionnelles agricoles (OPA) sont renforcées pour une meilleure prise en compte des aspects genre dans leurs différentes interventions. Les contraintes spécifiques aux femmes et aux jeunes ont fait l'objet de mécanismes de discrimination positive, en particulier dans les appuis financiers et non financiers aux entreprises, ainsi qu'en matière de changement d'attitudes vis-à-vis de

l'entreprenariat féminin. La masculinité positive est l'une des approches à laquelle le programme a eu recours dans la mise en œuvre de ces actions sensibles au genre. Dans le cadre de la consolidation de DEFIA, le projet en collaboration avec l'Université de Namur (Belgique), expérimente une recherche-action sur le genre. Ainsi, une étude d'évaluation d'impact des actions sensibles au genre du programme DEFIA a été initiée en vue de tirer des leçons sur le package d'actions sensibles au genre conçu au profit des femmes productrices d'ananas. Ces actions, ont portées sur l'offre d'un package de subvention spécifique pour le Dessouchage, labour, achat de rejet et plantation et pose de film de paillage couplé avec des sessions de coaching (alphabétisation fonctionnelle, alphabétisation digitale, confiance en soi, leadership des femmes, etc.). Aussi, environ 600 femmes ont été accompagnées pour disposer des actes de naissance et carte d'identité biométrique pour faciliter leur accès au crédit. Un plaidoyer a été organisé à l'endroit des autorités communales pour la mise à disposition des terres sécurisées au profit des femmes productrices d'ananas des communes de ZE, Tori-Bossito, Allada, Kpomassè et Toffo. Le plaidoyer a permis d'obtenir 234 hectares de terres sécurisées par des arrêtés de mise à disposition sur 5 ans renouvelable, où 450 femmes productrices d'ananas ont été installées. Le PARSAD collabore avec l'Agence Nationale de la Protection sociale pour renforcer les initiatives de protection sociale au profit des ménages vulnérables dirigés par les femmes.

- Le **projet Delta Mono** soutient l'adoption des pratiques agroécologiques dans la réserve de Biosphère du Mono. Elle adopte une approche transformatrice de genre afin d'impulser des changements durables sur les normes socioculturelles porteuses d'inégalités. L'approche inclut des principes comme l'implication des hommes dans les efforts d'égalité à travers la masculinité positive ainsi que et l'inclusion des couches vulnérables. A cet effet, le projet a organisé des sensibilisations des collectivités locales, des maris sur l'avantage de soutenir les femmes dans l'agroécologie à travers l'accès à la terre, des formations des femmes sur le code foncier et sur la démarche et le processus d'un plaidoyer, procédé à l'identification des terres disponibles dans les communes, et a fortement soutenu des initiatives de plaidoyer des femmes de la réserve. Ceci a abouti à la mise sur pieds d'un mouvement des femmes, de 22 champions de masculinité positive qui ont accompagné ces femmes à l'accès à la terre, et à l'octroi des plusieurs hectares au profit des femmes. Plusieurs sessions ont été organisées pour renforcer les capacités des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, portant à la fois sur le changement de comportement (leadership, masculinité positive, code foncier, inclusion sociale) et sur des pratiques agricoles (agroécologie, culture de champignons, fabrication de biopesticides, élevage de volailles). Un projet de recherche-action a également été mis en place pour promouvoir la création d'activités génératrices de revenus par les groupes vulnérables dans les métiers liés à l'agroécologie et à l'économie verte. Le projet appui aussi l'alphabétisation fonctionnelle couplée à l'accès au numérique ceci pour renforcer la capacité de gestion des entreprises et surtout pour renforcer leurs capacités sur l'agroécologie.
- Le pilier **Appui à la Police Républicaine** a poursuivi l'application de sa stratégie Genre qui traite d'une part des discriminations basées sur le genre au niveau institutionnel (au sein de la Police Républicaine) et d'autre part, des violences basées sur le genre dans la société béninoise ; elle a permis ainsi de : a) réviser avec une perspective genre, les conditions de recrutement et de travail au sein de la Police et b), d'intéresser la jeunesse féminine béninoise à ce corps de métier culturellement réservé aux hommes. Pour 2025, après des formations des policiers sur l'accueil et l'écoute des cas de VSBG un guide sur l'accueil et l'écoute des personnes vulnérables est rédigé avec l'appui de la Police, ont eu lieu dans les zones d'intervention. Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'un plan d'action stratégique genre au sein même de la police républicaine, en se basant sur la Résolution 1325 ainsi que d'autres instruments en lien avec les femmes la paix et la sécurité. Le projet PAOPII œuvre à l'institutionnalisation du genre à la Police républicaine suivie d'un plan d'action stratégique genre de la Police républicaine pour promouvoir une approche transformatrice du genre au sein de l'institution. Aussi, une série de formation de renforcement de capacités à l'endroit des policiers et policières sur l'hygiène numérique, services d'assistances aux victimes est organisée. Des sensibilisations dans les

collèges sur la sextorxion , le cyberharcèlement sont également organisées. Un match de football cohésion sociale (Police – Population) avec des équipes féminines de football pour faciliter le dialogue entre la police et la communauté pour un meilleur accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité.

- Le **pilier Port à travers le PASPort II** a accompagné le regroupement des femmes travaillant dans le secteur, à l'actualisation et impression de la plaquette sur les métiers maritimes et portuaires. Il est devenu membre du Comité de Suivi des travaux de promotion des métiers maritimes et portuaires (CS/PMMP), mis en place par l'autorité portuaire (PAC) et qui est composé de plusieurs structures intervenant dans le secteur portuaire. Le pilier Port a également soutenu le projet de promotion des métiers maritimes et portuaires dits « masculins » (PMMP) auprès des jeunes femmes et filles à travers : (1) la sensibilisation en avril 2025 des jeunes filles de lycées et collèges privés de Parakou ; (2) l'organisation en respectivement en février et en mai 2025 de visites d'échanges et de recherches de partenariat d'une délégation dudit projet en Côte-d'Ivoire et au Maroc. Ces visites ont permis entre autres : (a) de finaliser le document politique de PMMP ; (b) d'octroyer des bourses d'études universitaires à 5 jeunes filles en transport et logistique, informatique de gestion, gestion de projet au Bénin (c) d'obtenir 5 bourses de formation et d'hébergement de l'Institut de Formation aux métiers BTP (IFMBTP) de Fès au Maroc ; Enabel soutient les 5 jeunes filles à travers la prise en charge de leurs billets d'avion, frais de subsistance, assurance santé et frais locatifs en cas de stage en dehors de Fès.

Au niveau de la coopération non gouvernementale :

- Le **Programme d'Iles de Paix** travaille à la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes avec les groupements féminins de transformation agroalimentaire qui sont accompagnés sous diverses formes. Des renforcements organisationnels et sur les techniques de transformation et des appuis matériels et équipement ont été donnés à 56 groupements, soit 1157 femmes, qui ont amélioré leurs revenus et renforcé leur autonomie et résilience.

La promotion du maraîchage, une activité hautement économique et féminine, vise une consommation de légumes pour les ménages et aussi un accroissement des revenus des femmes maraichères. En effet, Iles de Paix a aménagé 21 sites maraichers au profit de 436 femmes au cours de 2025.

Pour réduire la pénibilité des tâches agricoles notamment maraichères pour les femmes, une recherche action sur la petite mécanisation et la production de biofertilisant liquide, en partenariat avec la Faculté d'Agronomie de Parakou, a été conduite en 2025. Ainsi, des équipements de la petite mécanisation ont été acquis et mis à la disposition de 296 femmes. 20 Unités de production de biofertilisant liquide à base de feuille fraîche des adventices ont également été installées dans le cadre de cette recherche action au profit de ces femmes. Des Forages équipés de système d'exhaure solaire ont été installés sur 3 sites maraichers pour faciliter la pratique de maraicher aux femmes.

Iles de Paix soutient durablement la mise en place des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), véritables leviers d'autonomisation des femmes, de solidarité et de cohésion sociale au sein des communautés. Au total, 68 AVEC ont été accompagnées au cours de l'année, permettant aux femmes de mobiliser des ressources pour développer des activités génératrices de revenus, renforcer leur indépendance économique et leur capacité de maintenance et de renouvellement des équipements collectifs.

Iles de Paix a implémenté l'approche gestion concertée au cours de l'année 2025 qui se base sur les couples modèles pour sensibiliser les familles de producteurs sur l'importance de l'implication de la femme et des filles dans les prises de décision, de planification et de gestion des ressources de l'exploitation familiale. 40 villages ont été impactés avec 1200 familles.

- Le programme **Impact-Elles de PLAN International Belgique** a identifié 275 jeunes vulnérables dont 165 jeunes formées sur diagnostic entrepreneurial. 41 jeunes femmes issues de cette cohorte ont été sélectionnées, appuyées techniquement à travers différentes formations spécifiques et complémentaires et équipées en matériels de production. En 2025 une nouvelle cohorte de 31 jeunes dont 25 filles ont fait les formations de courte durée notamment sur la savonnerie, la teinture de textile, la transformation agroalimentaire, le make up etc...
- Le programme **d'Eclosio** a accompagné la mise en place de plus de 30 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC). Cette approche a permis aux femmes de renforcer leur capacité économique et de faire des prêts au sein de ces AVEC pour développer des Activités Génératrice de revenu. Mieux, les AVEC ont été utilisées comme moyen pour assurer une protection sociale (lien avec les mutuelles de santé) aux ménages des femmes membres de ces AVEC. Tout ce processus a coûté autour de 10 000 euros.

En RDC, l'organisation « Le Monde selon les Femmes » met en œuvre le programme « Développer l'empowerment des femmes paysannes et promouvoir les droits sexuels et reproductifs en RDC ».

Sénégal :

- Programme de Coopération gouvernementale 2024-2029 40 M€ avec des lignes spécifiques:
 - A01 (Int1) : Appui à la mise en place de stratégie genre des pôles emploi, chambre de commerce et maison d'entreprise (70 000 euro)
 - A01 03 (Int1) : Accès des femmes à la formation professionnelle et activités spécifiques d'inclusion (60 000 €)
 - Inclusion des femmes dans la mobilité internationale (32 000 €)
 - A02 (Int1) : développer un mécanisme de communication pour faciliter l'accès des femmes à des régimes de protection sociale adaptés (240 000 €)
 - Appui à l'autonomisation des femmes dans les CDV appuyés (40 000€)
 - Développer un mécanisme de communication pour faciliter l'accès des femmes à des régimes de protection sociale adaptés (40 000 €)
 - A 1 3 2 (INT 2) : Sensibilisation communautaire (octobre rose, 16 jours d'activisme, agenda de la jeune fille (150 000 €)
 - A 01 04 (INT 2) : amélioration de la qualité et l'organisation des soins des districts sanitaires à la région du centre, avec un accent particulier sur les soins des femmes et des enfants, (2 540 000 €)
 - A 01 05 (INT 2) : La lutte contre les cancers féminins (400 000 €)
- Programme de Coopération non gouvernemental : Le Programme Jigeen Ñi Tamit 2.0 « Autonomisation économique des femmes entrepreneures au Sénégal » de l'APEFE cherche à renforcer l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de la transformation agroalimentaire dans les régions de Thiès, Louga, Ziguinchor et Kolda. L'ambition est d'accompagner des entreprises agroalimentaires féminines actives dans les filières lait, fruits et légumes et halieutique, afin d'améliorer leur développement et leur organisation, et d'autonomiser les femmes entrepreneures de ces 4 régions de manière durable. Une des activités phares du programme est l'organisation annuelle d'une Foire à l'Innovation où les entrepreneures bénéficiaires exposent et commercialisent leurs produits et où les plus performantes entre elles sont primées.

	<p>Le programme de coopération bilatérale en Tanzanie pour la période 2023-2028 propose une approche intégrée, centrée sur les filles et les jeunes femmes. Son objectif spécifique se lit ainsi "Girls and young women (14 to 29 years), in targeted districts of Kigoma, are empowered through multiple conducive learning pathways to enjoy decent, greener employment and an increased access to entrepreneurship". Le genre est un thème transversal du cadre stratégique commun pour la Tanzanie qui régit la coopération non gouvernementale en Tanzanie. Ainsi la Belgique soutient Plan International pour ses actions visant l'émancipation des femmes et des filles (en ce compris via l'autonomisation financière) et les projets des différentes ONG financées par la Belgique en Tanzanie incluent un aspect genre (ex. les projets de Rikolto, Iles de Paix et TRIAS visent à favoriser l'inclusion des femmes dans les systèmes alimentaires et à soutenir l'entrepreneuriat féminin).</p>
	<p>Nombre de projets/programmes faisant l'objet d'un marqueur genre 1 et 2 du CAD de l'OCDE.</p>
	<p>En 2024, la DGD a financé 693 interventions faisant l'objet d'un marqueur G1 ou G2 du CAD de l'OCDE se répartissant de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 630 interventions faisant l'objet d'un marqueur genre G1 • 64 interventions faisant l'objet d'un marqueur genre G2
	<p>Financement total des projets/ programmes faisant l'objet d'un marqueur genre 1 et 2 du CAD de l'OCDE.</p>
	<p>Pour l'année 2024, le financement total des interventions de la Coopération belge au développement faisant l'objet d'un marqueur genre 1 était de 497,75 millions €. Celui pour les interventions marquées genre 2 était de 53,25 millions €. Au total, 551 millions € ont été dédiés par la Coopération belge au développement à des interventions faisant l'objet d'un marqueur genre 1 ou 2 du CAD de l'OCDE.</p>
<p>2.b.</p>	<p>Approcher tous les plaidoyers politiques, les déclarations internationales et les interventions sur le terrain sur base d'un cadre stratégique et cohérent de nature à renforcer la position et l'autonomisation des femmes et des filles.</p>
	<p>Cadre élaboré et appliqué.</p>
	<p>En 2025, Enabel au Bénin a soutenu la révision/actualisation de la Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) ainsi que l'évaluation du Plan stratégique d'institutionnalisation du Genre dans le secteur de la santé afin d'avoir une base pour un futur plan d'action Genre et Inclusion en santé.</p> <p>Au Mozambique, dans le cadre de la campagne « 16 jours d'activisme », le poste a participé aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Enabel et la représentation flamande, le post a pris une photo commune pour aborder la violence basée sur le genre. Cette photo a été utilisée pour plusieurs publications sur les réseaux sociaux sur ce thème, et plus précisément sur le thème de la violence en ligne contre les filles et les femmes. • Le chef de poste a participé à l'enregistrement d'une vidéo conjointe avec d'autres chefs de poste de l'UE et de pays partageant les mêmes idées sur la VBG. La vidéo a été circulée sur les réseaux sociaux de la Belgique ainsi que des autres missions diplomatiques participantes. • Le chef de poste a participé à une activité, organisée par la délégation de l'UE en collaboration avec Plan International, visant à créer une fresque dans un lycée à Maputo pour sensibiliser à la violence basée sur le genre.

Le 8 mars, la « course orange » a été organisée, avec une contribution financière de la Belgique. Cet événement était initialement prévu pendant les 16 jours d'activisme en 2024, mais n'a pas pu avoir lieu en raison des troubles politiques. Cet événement, auquel ont participé 1200 participants, avait pour objectif de sensibiliser à la violence basée sur le genre. Les participants pouvaient choisir de courir 5, 10 ou 15 km. Plusieurs membres de notre bureau diplomatique ont également participé à l'événement.

La Belgique a activement participé à l'atelier organisé au **Niger** à l'occasion de la Journée Internationale de la Fille. Cet événement visait à soutenir la mise en place d'un plan stratégique national pour éradiquer le mariage des enfants, un fléau qui touche un grand nombre de jeunes filles au Niger. L'atelier cherchait à consolider les progrès réalisés et à identifier de nouvelles ressources pour lutter contre cette pratique. L'engagement de la Belgique dans cet atelier souligne son soutien constant aux efforts mondiaux pour promouvoir les droits des filles et l'égalité des genres. En participant à cet événement, la Belgique a réaffirmé son rôle en tant que partenaire clé dans la lutte contre le mariage des enfants, aux côtés d'organisations internationales telles que l'UNICEF, l'UNFPA et d'autres ONG, ainsi que des acteurs locaux.

Au **Sénégal**, la Belgique a appuyé l'élaboration de l'avant-projet de la loi d'orientation sur l'autonomisation économique des femmes portée par le ministère de la Famille de l'Action sociale et des Solidarités (MFASS). Enabel a appuyé tout le processus allant du recrutement du cabinet chargé de l'étude diagnostic, à l'élaboration de l'avant-projet de loi et les décrets d'application en passant par des cadres de concertation et a recueilli des avis de la population et des acteurs locaux dans les 14 régions du Sénégal. Ceci fait dans le cadre du projet Team Europe IYBA SEED avec un budget de plus de 70 000 euros.

La Direction de l'équité et de l'égalité de genre (DEEG) est appuyée pour la mise en œuvre de l'institutionnalisation du genre à travers une campagne de renforcement de capacité des acteurs locaux sur le genre, l'introduction aux droits humains, le leadership transformationnel, la participation économique des femmes, la communication sensible au genre et l'inclusion. Plus de 100 acteurs dont plus de 47% de femmes au niveau local sont outillés pour une meilleure prise en compte du genre dans les actions de développement dans les régions de Kaffrine, de Kaolack et de Fatick avec un budget de plus de 30 000 euros. Ceci cadre avec les activités de mise en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG).

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité du Genre (SNEEG) Enabel a appuyé la Direction générale du Développement communautaire et de la Promotion de l'Equité pour la mise en place d'un tableau de bord de suivi de la SNEEG (1200 euros). En ce sens un atelier technique est organisé avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal avec comme objectifs :

- Etablir une liste consensuelle d'indicateurs stratégiques d'équité, désagrégés par sexe, âge, statut de vulnérabilité et territoire ;
- Définir les modalités d'alimentation du tableau de bord à partir des systèmes d'information sectoriels existants ;
- Identifier les références de base, les cibles et la fréquence de mise à jour des indicateurs d'équité.

Plaidoyers, déclarations et interventions qui renforcent la position des femmes.

Au **Bénin**, les journées internationales (08 mars, JIFi, 16 jours d'activisme) ont été mises à profit pour faire avancer le plaidoyer sur les droits des femmes et la lutte contre les VBG. Le travail mené avec le groupe technique "genre et lutte contre les VBG" a permis de faire avancer les réflexions sur l'élaboration des plans stratégiques genre au sein du secteur Santé et au sein de la Police Républicaine.

Le projet Delta Mono a pris appui sur la célébration de la journée Internationale de la femme Rurale pour organiser des plaidoyers pour inciter à investir sur les femmes à l'endroit des maris et des collectivités locales. Par ailleurs plusieurs sensibilisations ont été faites pour encourager les hommes à la masculinité positive.

En outre, la Belgique a assuré le lead du groupe des PTFs travaillant sur la thématique Genre. Le mandat qui court depuis janvier 2025 prend fin en Décembre 2025. Ce groupe permet une meilleure coordination des acteurs et des interventions dans le secteur genre.

Enfin, l'ANaF-Bénin (partenaire local d'Eclasio) a organisé la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR) 2025 du 5 au 7 novembre 2025, avec pour thème mondial « Renforcer la résilience climatique, conserver la biodiversité et prendre soin de ma terre en vue d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles », et un thème national axé sur la femme rurale et l'autonomisation. Les célébrations, qui ont eu lieu à Ouaké (département de la Donga), ont inclus des panels, des échanges sur l'agroécologie et le leadership féminin, ainsi qu'une remise de prix pour reconnaître les femmes agricultrices et les maris modèles.

Au **Cameroun**, plusieurs initiatives ont été menées par l'ambassade belge :

- Le 2 décembre, en l'absence de l'Ambassadeur, en mission dans la juridiction, la Consule a participé à l'événement Talk & Share organisé par la Délégation de l'Union européenne à Yaoundé dans le cadre des 16 jours d'activisme sur le thème des violences numériques, en présence et en dialogue avec des représentantes de la société civile. ;
- Le 5 décembre, l'Ambassade a assisté à l'Assemblée Générale de l'Association Camerounaise des Femmes Juristes, qui œuvre pour l'amélioration du statut socio-juridique de la femme et de l'enfant au Cameroun.
- Le 10 décembre, l'Ambassade a pris part à la rencontre nationale de la PROCEFFA, partenaire camerounais de Via Don Bosco pour la mise en œuvre du programme de formation au Cameroun. Dans ses interventions, elle a souligné l'importance que la Belgique accorde à l'égalité d'accès des jeunes filles au marché de l'emploi et aux formations professionnelles.
- Le 10 Décembre, l'Ambassadeur a pris part à la table ronde des donateurs sur l'initiative Spotlight 2.0 des Nations Unies. L'objectif de l'événement était de renforcer l'engagement des parties prenantes dans la mobilisation des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre d'un programme spécifique visant à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles dans les dix régions du Cameroun.

Au **Liban**, notre poste a tenu des conversations spécifiques entre le chef de poste et les cheffes de UNFPA, OCHA et UN Women, séparément, visant à appuyer leurs missions quant aux aspects « genre ». Le simple « advocacy » est effectivement devenu un acte de défense: « Show up » and « speak ».

Au **Maroc**, la position de la Belgique, et son engagement pour l'égalité des genres, ont été rappelés à toutes les interventions qui se sont tenues dans un cadre relatif à cette thématique. La section coopération n'a pas hésité à placer la thématique du genre au centre des initiatives tenues en 2025.

Au **Nigéria**, la position des femmes et des filles a été soulevée à plusieurs reprises lors d'interventions publiques et dans le cadre de discussions avec des dignitaires et des parties prenantes :

- Le 14 janvier 2025, le chef de poste a rencontré la ministre des Affaires féminines nommée en novembre 2024, Mme Imaan Sulaiman-Ibrahim. Entre autres, il a souligné l'importance des lois sur le genre au Nigeria, mais aussi l'importance de la Commission sur la condition de la femme et de Pékin+30.
- L'ambassade a organisé une réception à la résidence belge d'Abuja le 13 mars 2025 en l'honneur de la Journée internationale des femmes. Dans son discours, le chef de poste a évoqué Pékin+30, la célébration de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, la ratification belge de la Convention 190 de l'OIT sur l'élimination de la violence et de l'intimidation sur le lieu de travail, ainsi que le mouvement SheDecides.

- Le 8 juillet 2025, une banque coopérative pour femmes a été lancée à la résidence belge, en collaboration avec l'ONG Digital African Woman. Dans une première phase, la banque se concentrera probablement sur les épouses et veuves de policiers, compte tenu de leur sensibilité à une inclusion financière accrue et à une indépendance économique. Dans le prolongement de la célébration, le chef du poste a également reçu la présidente de l'Association des Épouses des Policiers à l'ambassade.
- En août 2025, la responsable du poste a abordé l'importance de la représentation des femmes au niveau politique lors d'un discours lors d'une réunion de la Communauté des femmes en Afrique. À plusieurs reprises (visites de courtoisie, conférences, réunions), ce poste a évoqué l'importance de mettre en place des quotas légaux pour assurer la représentation des femmes au niveau politique. C'est un sujet particulièrement d'actualité au Nigeria, car c'est l'un des pays les moins notés dans ce domaine au monde.
- Le 31 octobre 2025, l'ambassade a organisé un déjeuner à la résidence belge pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. La vice-présidente de la CEDAW, Esther Eghobamien-Mshelia, qui est à nouveau candidate à un mandat pour la période 2027-2030, était l'invitée d'honneur.
- Tout au long de l'année, le poste a organisé plusieurs réunions avec des ONG œuvrant pour les droits des femmes au Nigeria, notamment ImpactHer, Hope for Family Development Initiative et la Adeola Azeez Community Foundation, une organisation qui soutient les femmes dans leur autonomisation économique

En **RDC**, notre poste soutient et renforce les campagnes menées par les équipes de l'ONU à l'occasion des différentes journées internationales.

Au **Sénégal**, plusieurs initiatives ont été soutenues par la Belgique :

- Renforcement de capacité des acteurs locaux sur le leadership et la participation politique des femmes. Plus de 75 acteurs sont formés dont plus de 50% de femmes bénéficiaires.
- Renforcement du positionnement des femmes dans les métiers de la construction. Pour la formation en briqueterie 15 femmes sur 35. Pour la Formation en électricité 16 femmes sur 53. Au total, 35% de jeunes femmes ont bénéficié de la formation chantier école.
- Une intervention visant l'accompagnement de 100 entreprises avec 100% d'entreprises dirigées par les femmes est faite avec le projet sécurité alimentaire. Il s'agit de les accompagner dans le renforcement de capacité technique, mais également dans la mise à disposition de subvention adossée aux crédits qui leur permettra de développer leurs activités.
- 300 associations villageoises d'épargne et de crédits (AVEC) avec minimum 6000 bénéficiaires femmes sont en cours comme levier d'autonomisation économique des femmes. L'accompagnement se poursuit en 2026. (740 000 Euros)
- 10 PME et 100 micro-entreprises dont 99% dirigées par les femmes sont accompagnées au développement de leurs activités entrepreneuriales visant à renforcer de l'autonomisation et du positionnement des femmes dans l'écosystème entrepreneurial. L'enrôlement, le diagnostic sont faits, les formations ont débuté. (375 000 euros)
- Une convention de subside avec Développement International des Jardins (DID) est signée pour accompagner à l'accès au financement à travers les subventions adossées aux crédits pour 108 entreprises dont 30% d'entreprises dirigées par les femmes. Des critères de sélection et des exigences prenant en compte le genre sont définis.
- Appui aux activités avec les services déconcentrés dans la zone d'intervention : L'organisation d'un village des femmes dans la région de Kaffrine a créé un événement visant à mettre en valeur les entrepreneur femmes et l'impact de leur activités dans le développement de leur localité. Des expositions des différents produits faits par les femmes et les filles ont été organisées. Des panels sur la violence faites aux

femmes et aux filles, l'agenda de la jeune fille ont été organisés avec la participation des autorités locales, des forces de défense et de sécurité et la société civile. Budget 1 500 000 FCFA

- Appui à l'organisation de la journée de la femme rurale pour 1 515 000 XOF avec les objectifs spécifiques :
 - Partager des informations sur le potentiel économique local et les filières productives dans une perspective d'autonomisation
 - Partager des informations sur les obstacles sociaux économiques et culturels pouvant entraver l'autonomisation des femmes et proposer des solutions susceptibles de les surmonter.
 - Présenter des mécanismes de soutien à l'autonomisation des femmes (accès à la terre, aux financements, aux formations ...)
 - Faire un plaidoyer aux autorités locales et administratives pour l'accès des femmes rurales à la terre, aux financements et aux services de santé.
 - Présenter au public des réalisations de femmes.
- 20 Classes d'alphabétisations qualifiantes sont mises en place dans la zone Sine Saloum avec 500 bénéficiaires qui seront outillées sur la transformation agro-alimentaire. (130 000 euros)
- Appui et participation à la validation de la stratégie genre de la Direction générale de la Police nationale (DGPN)
- Appui à la Direction régionale de la Famille de Kaffrine pour l'organisation du forum de haut niveau sur l'autonomisation des femmes l'autonomisation des femmes : pilier de la transformation économique et sociale du Sénégal à l'horizon 2050 (2400 euros)
- Promotion des talents féminins pour l'année 2025, 4 femmes ont été promues à des poste de responsabilité.

En novembre 2025, l'Ambassade de Belgique à Dakar a organisé, en partenariat avec les Ambassades de Suisse et de Norvège au Sénégal, une table ronde consacrée aux 25 ans de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité. Les discussions ont rassemblé des représentants diplomatiques, experts, acteurs de la société civile, membres des forces de défense et de sécurité ainsi que des étudiantes et femmes leaders engagées. Les objectifs de cette table-ronde étaient multiples :

- Sensibiliser et valoriser : mettre en lumière le rôle central des femmes et de leur leadership dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans la consolidation de la paix et de la sécurité, afin de renforcer la reconnaissance sociale et politique de leur contribution.
- Dialoguer et partager : favoriser un échange inclusif et intergénérationnel réunissant décideurs politiques, diplomates, forces de défense et de sécurité, femmes leaders, jeunes, étudiants et acteurs de la société civile, afin de confronter expériences, bonnes pratiques et leçons apprises au Sénégal et dans la région.
- Mobiliser et engager : encourager une appropriation accrue par les décideurs nationaux des engagements internationaux du Sénégal relatifs à l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité », en stimulant la mise en œuvre concrète de politiques publiques inclusives et durables.
- Réfléchir et innover : susciter un débat prospectif sur les nouvelles dynamiques régionales en matière de paix et de sécurité, et identifier des solutions innovantes et adaptées pour renforcer l'efficacité et l'impact de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».

Le poste a mené plusieurs missions en **Syrie** en 2025. Lors de contacts avec les autorités, le poste a effectué plusieurs interventions au niveau de l'ambassadeur sur l'importance de l'inclusivité des autorités. L'importance de la représentation des femmes à tous les niveaux a également été réitérée à plusieurs reprises par la délégation de l'UE.

2.c	Offrir de l'expertise et participer à l'échange de bonnes pratiques.
	<p>Soutien fourni.</p>
	<p>Au Cameroun, à l'occasion de l'événement Talk & Share du 2 décembre, la Belgique a partagé son cadre législatif et pratiques mises en œuvre pour lutter contre les violences basées sur le genre en ligne, ainsi qu'échangé sur les pratiques au Cameroun.</p> <p>En Guinée, plusieurs initiatives ont été entreprises par notre poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action de sensibilisation (25 novembre) : En collaboration avec la Délégation de l'UE, le poste a organisé le lancement de la Quinzaine des Droits Humains (Team Europe) ainsi que le démarrage de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre. Le lancement a été suivi d'un atelier sur les violences basées sur le genre dans les sphères numériques, en partenariat avec le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée. - Lancement de quatre sous-groupes de travail du groupe thématique Genre : Le groupe thématique Genre a été initié par la Belgique en 2022 sous l'égide du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables. Cette année, la Belgique, en concertation notamment avec Expertise France, UNFPA et Unicef, a conduit le lancement des quatre groupes thématiques le 21 novembre, en présence du Secrétaire Général. Cela crée une nouvelle dynamique et garantit divers forums de concertation pour une meilleure coordination entre les partenaires techniques et financiers, les ONG et les responsables genre dans les différents ministères. <p>Au Maroc, l'Ambassade joue un rôle majeur dans la coordination genre (GT Genre) entre les partenaires techniques et financiers au Maroc mais aussi en ce qui concerne le lien avec la société civile. L'Ambassade a mis en place un outil d'échange et de communication entre ces acteurs précités pour faciliter la coordination, la communication, l'échange de bonnes pratiques et a géré la mise à jour de la cartographie de ce groupe de travail. Une ressource reprenant des rapports relatifs à l'égalité de genre existe et est coordonnée par l'Ambassade. L'Ambassade a organisé et financé trois TALKs en 2025 animés par des experts dans leur domaine et qui ont traité la thématique du genre de manière directe et indirecte. L'Ambassade a mobilisé et financé la participation d'expertes belges, l'une au Séminaire international sur la reconnaissance et le calcul de la valeur du travail domestique, organisé par les autorités marocaines et soutenu par le Conseil de l'Europe, et l'autre à la conférence organisée par ONUFEMMES sur le genre et le cinéma.</p> <p>En novembre, la délégation de l'UE au Mozambique a organisé une visite conjointe sur le terrain avec des représentants des différents États membres de l'UE sur le genre. Cette visite de terrain a eu lieu dans la province de Gaza et a visité plusieurs projets d'États membres œuvrant sur le genre et l'inclusion. Au cours de cette visite, des réunions de haut niveau ont également eu lieu avec le Gouverneur et le Secrétaire d'État de la province de Gaza, ainsi qu'avec les chefs de district des districts visités, afin de mettre à l'ordre du jour l'importance des projets de genre et d'égalité de genre.</p> <p>Au Nigéria, le 5 décembre 2025, le responsable du poste a pris la parole lors d'un webinaire dans le cadre des 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre. L'objectif du webinaire était d'échanger de bonnes pratiques pour améliorer l'éducation et le développement des filles au Nigeria. L'intervention du chef de poste a permis de mettre en avant les bonnes pratiques belges dans ce domaine.</p> <p>En RDC, notre poste est actif au sein du groupe de travail genre où des bonnes pratiques sont échangées. En outre, la cheffe de poste adjointe a participé à un débat sur le leadership féminin et l'avenir de la diplomatie dans le cadre de la Journée internationale des femmes en diplomatie, aux côtés des ambassadeurs des États-Unis et du Royaume-Uni.</p>

	<p>Au Sénégal, la Belgique a soutenu plusieurs initiatives, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une mission d'échange dans le cadre du « market mobility » entre les entrepreneures de la zone Sine Saloum et de la Cote d'Ivoire pour 6 entrepreneurs dont 4 femmes. • Organisation de l'atelier d'échanges et d'orientations stratégiques et pratiques : intégration transversale des questions d'égalité de genre et d'inclusion - partenaires Enabel 28 participants dont 50% de femmes. Les thèmes suivants ont été abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Points d'entrée et d'intérêt pour renforcer l'impact des programmes à travers l'approche transformatrice de genre ; • Analyse des besoins, risques et opportunités : aspects-clés de l'analyse rapide de genre (cadre méthodologique) ; • Suivi-évaluation sensible au genre ; • Participation, autonomisation et leadership ; • Présenter, dans leurs grandes lignes, les orientations stratégiques d'Enabel en matière d'égalité de genre et d'inclusion ; • Signature d'un protocole de collaboration multisectorielle entre les ministères impliqués dans la prise en charge des survivantes de VSBG • Signature d'un arrêté gouvernemental portant nomination provisoire du personnel du Centre d'Accueil Unique (CAU) de Kaffrine pour la prise en charge holistique des victimes des VBG. • Elaboration d'outils harmonisés de prise en charge des victimes/survivantes des VSBG au sein des Centres d'Accueil Unique (CAU) • Formation des acteurs locaux sur les droits humains et le genre dans les régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack. • Appui à l'organisation du voyage d'étude du Projet belgo-marocain Basma d'Appui aux services de sécurité sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes au Sénégal • Formation de tout le personnel y compris les chauffeurs sur le genre, la diversité et l'inclusion <p>De nombreux échanges entre Enabel Tanzanie et les autres programmes mis en œuvre sur le continent ont lieu, ainsi que la mise en réseau des mouvements de défense des droits des femmes, via des séminaires, des ateliers et des conférences regroupant des acteurs nationaux et internationaux. L'Ambassade et Enabel participent également au groupe « Genre » des partenaires au développement, lieu d'échange d'information et de coordination des interventions.</p>
2.d	<p>Soutenir UN Women et son rôle de promotion par rapport à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En 2025, la Coopération belge au développement a renouvelé son soutien à l'organisation UN Women à travers un financement pluriannuel aux ressources ordinaires de 16.000.000€ pour la période 2025-2028.</p> <p>De plus, la Belgique soutient l'initiative conjointe « African Girls Can Code » de l'Union Internationale des Télécommunications , d'ONU Femmes et de la Commission de l'Union Africaine ayant pour objectifs d'entraîner et d'autonomiser des jeunes filles âgées de 17 à 20 ans à travers l'Afrique afin qu'elles puissent devenir programmeuses, créatrices et designeuses informatiques, entreprendre des études et faire carrière dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette initiative prévoit notamment l'organisation de camps de codage dans 11 pays : Burundi, RDC, Kenya, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda</p>

Début septembre 2025, notre poste en **Ethiopie** a organisé un événement à la résidence avec UN Women sur le African Girls Can Code Initiative avec la participation de la Commission de l'Union africaine, les états africains partenaires de l'Initiative (étaient présents e.a. : Mozambique, Afrique du Sud, Niger, Mali et Kenya) et de partenaires du AU Gender Partner Group, avec comme objectif de partager les résultats de l'Initiative ainsi que d'explorer des pistes pour la continuation de l'Initiative.

Au **Liban**, le chef de poste a participé à la réunion de haut niveau, présidée par la première dame, du « National Commission for Lebanese Women », la structure principale de coordination autour de WPS au Liban.

Le poste a eu plusieurs contacts bilatéraux avec ONU Femmes (ambassadeur + niveau personnel) suite à la transition politique en **Syrie**. L'objectif était de rester informé des ajustements de la stratégie WPS, du retour à l'accès d'ONU Femmes sur le terrain (ce qui n'était pas possible sous Assad) et de la situation spécifique des femmes et des filles.

Conformément aux instructions du département, le poste a soutenu la campagne d'ONU Femmes à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes via les réseaux sociaux.

Au **Maroc**, le poste met un point d'honneur à se coordonner avec l'agence lorsqu'il s'agit de traiter de la thématique du genre, notamment et surtout dans le cadre du GT Genre et lors de la campagne des 16 jours d'activisme. En outre, la Belgique y finance un JPO.

Au **Mozambique**, ONU Femmes joue un rôle actif dans la coordination des activités sur les genres et l'égalité de genre. Le poste a participé au dialogue de haut niveau à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration de Pékin ainsi que de la Plateforme d'action et du Cadre pour l'égalité de genre, organisés par ONU Femmes.

Au **Nigéria**, en tant que membre du groupe « Gender Likeminded Group of Ambassadors », le chef de poste a participé à une réunion organisée par ONU Femmes le 4 décembre 2025. Le chef de poste a eu l'opportunité de mettre en avant les forces de la Belgique sur la scène internationale avec le Dr Nyaradzayi Gumbonzvanda, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif adjoint (DED), pour le soutien normatif, la coordination du système ONU et les résultats des programmes.

En **RDC**, notre poste a organisé une table ronde sur le rôle des femmes dans la résolution des conflits. Cet événement, qui s'est tenu en juin, a été organisé en collaboration avec UN Women et s'adressait aux organisations étudiantes et aux jeunes militantes. En septembre, ce poste a soutenu et participé à un atelier sur la participation politique inclusive, organisé par la Synergie des Jeunes Africains pour la Consolidation de la Paix et la Sécurité, en collaboration avec la MONUSCO et ONU Femmes. L'événement, destiné aux conseillers communaux de Kinshasa, visait à renforcer leurs compétences dans l'esprit des résolutions 1325 et 2250.

En **Tanzanie**, la Belgique participe au projet multi-pays « African Girls Can Code » et UN Women est également membre du Working Group « Gender » des bailleurs.

2.e	<p>Continuer à soutenir le mandat du Groupe de Travail de l'ONU sur les lois et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Au Nigéria, Le 31 octobre 2025, le poste a organisé un déjeuner à la résidence belge pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 de la Sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. L'invitée d'honneur, la vice-présidente de la CEDAW Esther Eghobamien-Mshelia, a été une figure clé dans l'élaboration de deux plans d'action nationaux nigériens dans ce domaine.</p>
3.	<p>Assurer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.</p>
3.a	<p>Intégrer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs aux programmes d'aide humanitaire et programmes pour la reconstruction.</p> <p>Intégration de cette composante dans la politique, le budget et les procédures.</p> <p>La Belgique soutient financièrement l'initiative UNFPA Supplies. UNFPA Supplies est un programme thématique et le plus grand fournisseur de services de planification familiale dans les pays en développement. La grande majorité des pays partenaires de la Belgique bénéficient de ce programme. UNFPA Supplies tient compte des besoins des hommes et des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive afin de mettre à la disposition de la population des méthodes contraceptives appropriées en fonction des besoins des hommes et des femmes.</p> <p>En outre, la coopération belge a également renouvelé son soutien financier aux ressources de base de l'organisation UNFPA pour la période 2025-2028 pour un montant total de 36 millions d'euros.</p> <p>Au Bénin : Au niveau de la coopération gouvernementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilier d'appui au secteur de la santé P@SRIS2: comprend une composante SRHR complète, le genre étant représenté comme une dimension transversale. Plusieurs activités liées au genre sont en cours aux deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> o le niveau stratégique (révision des lois et des règlements, intégration d'une approche sensible au genre avec tous les acteurs de la communauté, et donner à la population un rôle actif dans la définition et la fourniture des services de santé... ;) o et opérationnel (formation et sensibilisation des prestataires, des adolescents et des parents, guide de prise en charge et de prévention de la VBG, appui aux unités de prise en charge de la VBG dans les hôpitaux de zone, mise en place d'une unité de prise en charge de la VBG. Soutien au monitoring de la cartographie de l'offre de l'avortement sécurisé au Bénin, accompagnement des zones de santé à la formulation des actions Genre Transformateurs). - Pilier d'appui au secteur de la santé EQUITE 2 marqué score 2 du CAD OCDE avec comme objectif principal la réduction des inégalités en santé, plusieurs activités liées au genre sont en cours aux deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> o le niveau stratégique (soutien à la stratégie genre du ministère de la santé) o et opérationnel (soutien au CIPEC de Dassa, mise en place des comités zéro VBG et soutien à sa mise à échelle au niveau du département des collines via une reconnaissance administrative, travail sur la prévention de l'exploitation et abus sexuel y compris les violences gynéco obstétricales, soutien à des groupes des filles et des femmes, intégration du genre dans les acteurs de redevabilité notamment les SYLOS et les comités de santé).

Au niveau de la coopération non-gouvernementale

- Le Programme santé pour tous et toutes au Bénin mis en œuvre par le consortium Memisa CDEB et MSV dont le budget est de 4.300.00 Euros. Le Programme s'inscrit dans l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), avec une attention particulière au genre, notamment à travers l'appui à la santé reproductive et maternelle (ODD 5). Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation communautaire sur les violences basées sur le genre, dont les violences sexuelles, et des séances de mobilisation sociale sont réalisées, afin de lever les obstacles liés à la demande inexistante ou incomplète en SSR, du fait de la persistance de modèles culturels et de normes sociales. Des campagnes d'offres promotionnelles de services SSR sont également réalisées dans les centres de santé et en clinique mobile dans les zones d'intervention du programme. Un réseau d'influenceurs a été mis en place pour la défense des droits en santé sexuelle et reproductive et des séances de sensibilisation et de référencement sur l'Éducation à la Santé Sexuelle sont organisées dans les zones d'intervention du programme.
- WSM et ses partenaires MTC, INSPIR-Bénin et APROSOC ont intégré les Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) au cœur de leurs actions de sensibilisation, particulièrement auprès des femmes et des filles. Dans ce cadre, le MTC a enrichi son programme d'un module sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), l'Éducation Sexuelle Complète et la Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes (SSRJ). Ces initiatives combinées ont permis de sensibiliser 4 076 élèves, dont 2 277 filles, contribuant ainsi à une meilleure connaissance des droits, à la prévention des violences et à la promotion de comportements sexuels responsables.
- Le programme « Accès aux Soins de Santé et Promotion de la Santé », MUSA BENIN. Le projet de prévention des maladies sexo-spécifique et promotion de la santé sexuelle et reproductive, contribution des Mutuelles de Santé « SR MUSA » de Louvain Coopération vise à i) sensibiliser et informer les populations ciblées sur les maladies sexo-spécifiques et la santé de la reproduction, ii) prendre en charge les femmes en âge de procréer, le dépistage des cancers du sein et de l'utérus et la subvention pour analyse de confirmation du diagnostic, iii) faire bénéficier les adolescents-es en milieu scolaire (cycle secondaire) d'activités en lien avec la santé sexuelle, les maladies transmissibles et les mesures de prévention. En 2023, les principales activités réalisées dans le cadre du projet SR MUSA se rapportent à l'organisation d'un atelier de lancement du projet pour s'accorder avec les prestataires de soins, les élus mutualistes et les autorités communales sur i) le contenu du projet, ii) le dispositif de sa mise en œuvre, iii) l'implication des parties prenantes et iv) les interactions avec les mutuelles de santé. Une visite d'échanges des expériences a été effectuée auprès d'une structure pour découvrir les réalisations du projet, analyser le dispositif mis en place et son fonctionnement, échanger sur les résultats réalisés, échanger sur les facteurs de succès les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet, découvrir les difficultés rencontrées et les outils utilisés. L'organisation d'une campagne de dépistage des MNT et des maladies sexo-spécifiques et des IST. Femmes et adolescentes du cancer du sein et de l'utérus ; Hommes et femmes âgés de 18 ans et plus de l'hypertension artérielle et le diabète ; et aux deux sexes des Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

Au **Maroc**, cette composante est intégrée de manière directe dans le projet Médecins du Monde (2022-2026) - COFEMI : « L'accès aux services de SDSR de qualité est amélioré pour les femmes migrantes en situation de vulnérabilité dans la région de Rabat, Salé et Kenitra et la région de l'Oriental ».

Une réunion spécifique aux droits sexuels et reproductifs a été organisée par le GT Genre au sein de l'Ambassade avec la participation des PTF mais également de la société civile marocaine qui est venu parler du défi que cette thématique représente ainsi que des difficultés rencontrées par les jeunes filles au lendemain du séisme d'Al Haouz.

Au **Niger**, les nouveaux programmes mettent l'accent sur la « protection », incluant la santé et les droits sexuels et reproductifs. En 2025, les SRHR ont subi un revers en raison d'une interdiction générale d'enseigner ce thème au Niger. Avec d'autres donateurs, la Belgique a exhorté la communauté humanitaire et de coopération au développement à effectuer les ajustements nécessaires, y compris des modifications linguistiques et des plaidoyers ciblés pour limiter l'impact.

En outre, Médecins du Monde Belgique met en œuvre deux projets axés sur la protection des populations vulnérables et l'accès aux soins de santé de qualité, intégrant une forte dimension genre. Dans la région de Tahoua, l'objectif est de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité des groupes touchés par les crises, avec un accent particulier sur les femmes, les adolescentes, les personnes déplacées internes (PDI) et les survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre. Ces interventions visent à renforcer la protection et à garantir l'accès aux droits sexuels et reproductifs, souvent compromis en période de crise. À Agadez, l'accent est mis sur la protection des personnes migrantes grâce à l'amélioration de l'accès à des services de santé adaptés et à un soutien psychosocial de qualité. Ces initiatives favorisent le respect des droits sexuels et reproductifs, permettant aux populations, notamment les femmes et les jeunes filles, d'exercer librement leur vie affective, sexuelle et reproductive. En intégrant une approche sensible au genre, Médecins du Monde répond aux besoins spécifiques des femmes et des survivantes de violences tout en réduisant les inégalités, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie et leur résilience face aux crises.

Au **Nigéria**, le 30 octobre 2025, le chef de poste a signé l'initiative Team Europe sur les SRHR en Afrique de l'Ouest au nom d'Enabel. Enabel est l'un des partenaires du consortium chargés de la mise en œuvre de l'initiative régionale. Le projet, qui sera également appliqué au Nigeria, est développé en collaboration avec l'Organisation ouest-africaine de la santé.

En **RDC** :

- Au niveau de la coopération gouvernementale : Dans le cadre du principal objectif d'amélioration du niveau de la santé et bien-être de la population de manière équitable , l'accent est mis spécifiquement sur les femmes et les jeunes-filles dans les 4 résultats attendus dans chaque intervention santé dans ces programmes provinciaux (l'utilisation d'un service de santé efficace, robuste et résilient, le meilleur accès financier aux services de santé, la protection de capital santé et bien-être et la participation citoyenne à la gestion sanitaire). ENABEL contribue dans la ZS de Limete à Kinshasa, au programme de la gratuité de la maternité et de nouveau-nés en dotation en équipement dans les services concernés par ce programme. L'offre de soins est ainsi améliorée principalement pour les femmes bénéficiaires, à Gemena n au Sud-Ubangi, le programme de la santé de la reproduction notamment le planning familial est en cours de mise en œuvre en renforçant le droit de l'individu de décider de manière libre et indépendante du nombre et de l'espacement de naissance.
Aussi , les interventions belges ont un accent sur la plupart , sur les 4 piliers de la santé reproductifs et droits sexuels (SRSD) notamment la femme et l'enfant, la lutte contre les violences sexuels, la santé des jeunes (filles) et la lutte contre les infections. L'amélioration de l'offre de soins et services de santé dans la lutte contre la gratuité de la maternité est une priorité pour les acteurs belges dans la mise en œuvre de la Couverture de Santé Universelle.
- Au niveau de la coopération non-gouvernementale : Plus d'une dizaine des Programmes quinquennaux 2022-2026 en consortium ou en solo dans la santé et/ou en prévoyance sociale ciblent les l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), avec une attention particulière aux aspects liés au genre. Certains vise l'ODD 8 : Travail décent et croissance économique avec focus sur les personnes vulnérables et les femmes. Parmi les organisations et leurs programmes :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ ACTEC : Enhancing Health Training and Taking Care of Vulnerable People et Former et entreprendre pour le Congo de demain ○ AD : Appui à la lutte contre la tuberculose et les maladies tropicales négligées à prise en charge des cas (lèpre, pian et ulcère de Buruli) en République Démocratique du Congo ○ Congo Dorpen : Développement communautaire en RDC ○ CRB : Renforcement de la résilience communautaire dans la zone de santé de Kenge ○ IFSI (FOS) / SOLSOL : Promouvoir le travail décent au Burundi, au Kenya, en République Démocratique du Congo et au Rwanda ○ LC -ULB Coopération PH : RDC - Pour les Hôpitaux, Renforçons les Dynamiques Collectives, Système de santé de qualité en route vers les soins centrés sur la personne dans 3 provinces ○ LFTW- Rotary : Davantage de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, surtout les plus vulnérables, bénéficient d'un appui holistique pour accéder à des services sociaux de base de qualité dont les soins oculaires intégrés dans les soins de santé primaires et l'enseignement inclusif ou professionnalisant à Kinshasa et dans six provinces du Sud du Congo. ○ MDM : Les capacités d'agir des populations riveraines du PNKB et des peuples autochtones sont soutenues par une résilience communautaire aux risques sanitaires et environnementaux afin de prévenir et réduire leurs impacts sur la santé humaine et animale en RDC .L'accès effectif à des services de santé de qualité assure le droit et la capacité à chaque individu d'exercer librement sa vie affective, sexuelle et reproductive au Sud-Kivu, en RD du Congo ○ MEMISA- CDE- MSV : anté pour tous et toutes en République Démocratique du Congo ○ VIVASALUD : Renforcer le mouvement social pour le droit à la santé des Congolais.e.s ○ WSM Droit à la protection sociale en Afrique Centrale ○ WSM - ACV – CSC : Droits du travail en Afrique (ACV-CSCi) <p>Au Sénégal, la Belgique a appuyer l'enrôlement de 6428 femmes enceintes dans Unité Départementale d'Assurance Maladie (UDAM) de Koungheul et Foundiougne. Les UDAM sont les mutuelles d'assurance départementale qui prennent en charge 50% du ticket de téléconsultation au niveau des postes de santé.</p> <p>La Belgique a également soutenu la consolidation du système d'information hospitalier open source (OpenClinic). Enfin, elle a soutenu le processus d'extension de la télémédecine à 15 postes de santé du district de Sokone. La télémédecine est un outil de réduction des inégalités en matière d'accès aux soins de santé. Grâce à la télémédecine, les femmes, surtout celles qui habitent dans les zones insulaires et dans les zones reculées peuvent être consultées par un spécialiste à distance. Cela assure la sécurité, consolide la santé réduit les distances à parcourir (75km) et la fatigue et permet de faire une petite économie sur les dépenses liées à la santé et au transport.</p> <p>En Tanzanie, le respect du droit à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive est un élément important du programme de coopération bilatéral, via la formation de professionnels de la santé et de l'éducation ainsi que des campagnes d'information.</p>
3.b	<p>Appeler tous les pays à garantir le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles et défendre ces droits au niveau international.</p> <p>Interventions faites et expertise donnée.</p> <p>Au Nigéria, le poste a eu l'occasion d'aborder l'importance de respecter la santé sexuelle et reproductive ainsi que les droits des femmes et des filles au Nigeria lors de diverses missions et réunions.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • En janvier 2025, ce poste a visité une clinique de maternité à Maiduguri créée par l'ONG MSF Belgium. En clinique, les femmes nigérianes deviennent la politique médicale pour les grossesses et l'accouchement, une pratique encore souvent tabou dans le nord du Nigeria. • En mai 2025, le chef de poste a participé à une visite de l'équipe Europe dans l'État de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria. La mission avait une dimension importante pour le SRHR. Trois projets européens d'une valeur de 60 millions d'euros ont été lancés durant la mission, dont un axé sur un meilleur accès aux SRHR, avec SARAH et l'UNICEF comme partenaires de mise en œuvre. • le 16 octobre 2025, le poste a accueilli une réunion du Groupe de coordination informelle sur les droits de l'homme à Abuja. La réunion a été suivie par l'UE, AU, DE, FI, NL, AT, SE, PT, IE, NO, ainsi que le directeur pays de l'UNFPA, M. Muriel Mafico, la conseillère spéciale du président nigérian pour la santé, le Dr Salma Anas, et une chirurgienne renommée et experte universitaire, la Dr Halima Bello. En consultation avec UNFPA Nigeria et le service D2.5, ce poste a décidé de concentrer la réunion sur la santé sexuelle, reproductive et maternelle ainsi que les droits au Nigeria. Le Nigeria représente 29 % de tous les décès maternels dans le monde et 24 millions de filles se marient avant leur dix-huitième anniversaire. La réunion a permis de mettre en avant la Belgique comme un partenaire multilatéral solide, en faisant référence au financement de base belge pour le FNUPA, mais aussi aux fonds belges destinés aux fonds UNFPA Supplies (2 millions d'euros par an), Santé maternelle (3 millions d'euros en 2024) et Mutilation génitale féminine (3 millions EUR 2022-2024). <p>En RDC, notre poste est actif dans un groupe informel de like-minded SRHR dans lequel des actions sont coordonnées. De plus, les participants participent à des événements sur ce thème, tels qu'une conférence sur l'avortement sûr organisée par IPAS avec UNFPA.</p>
3.c	<p>Plaider pour la mention de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les documents internationaux pertinents.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Belgique, en tant que donateur de principe, contribue activement et participe activement aux mécanismes de coordination existants au Niger (OCHA, GT Genre, Protection (+GT VBG), Santé, etc.).</p>
4.	<p>Améliorer le cadre légal et les règles de procédure pour un meilleur accès des femmes et des filles à la justice (nationale /internationale).</p>
4.b	<p>Soutenir des initiatives qui facilitent l'accès à la justice des femmes et des filles afin de garantir la protection de leurs droits (terres/successions/discrimination etc.).</p> <p>Initiatives soutenues</p> <p>Au Bénin :</p> <p>Au niveau de la coopération gouvernementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation dans la lutte contre les VBG dans les écoles et les universités des zones pilotes (Cotonou/Parakou) - Plaidoyer pour la prise de décrets d'application de la loi relative à la pratique de l'avortement sécurisé - Sensibilisation dans la lutte contre la cybercriminalité et particulièrement contre la sextorsion : Création de réseaux de prévention et de prise en Charges VBG basés sur des comités "zéro VBG", soutient à la lutte contre la cybercriminalité y compris les VBG facilitées par les nouvelles technologies une des résultats des projets Police.

Au niveau de la coopération **non-gouvernementale**,

- Le Programme DGD 22-26 Impact-Elle a organisé dans les communes de provenance des jeunes femmes entrepreneures des séances de plaidoyer pour l'accès à la terre et la sécurisation de leurs équipements de production. Ces plaidoyers ont été faits à l'endroit des leaders religieux traditionnels, les autorités au niveau 22 Villages, soutenues par les chefs d'arrondissement. Les leaders religieux et chefs traditionnels ont compris la nécessité de booster les mœurs dans le milieu où la femme n'a pas accès à la terre et de prendre l'engagement de mettre à disposition des terres et de les sécuriser. 12 jeunes femmes ont bénéficié d'espace sécurisé octroyé par leur famille après le plaidoyer.
- WSM et son partenaire MDB ont facilité l'accès au foncier pour 19 femmes à Abomey-Calavi et 28 femmes à Zogbodomey, renforçant ainsi leur sécurité économique et leur autonomie. Parallèlement, la CGTB a assuré une assistance juridique touchant 169 femmes sur 440 travailleurs, leur permettant de mieux connaître et défendre leurs droits en matière de législation du travail.

Au **Maroc**, cette composante a été intégrée directement dans le projet d'ASF « Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique ». En outre, la Belgique a contribué à l'organisation d'un DEVTalk qui a traité de la lutte contre les violences faites aux femmes dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme en partenariat avec la Faculté des sciences juridiques et à destination des partenaires et étudiants de droit.

Le troisième dialogue sur les droits de l'homme entre le **Mozambique** et l'UE, organisé cette année, auquel a participé le chef de poste, a abordé le cadre juridique des droits de l'homme. Au Mozambique, des progrès ont été réalisés dans la promotion de l'égalité de genre et la protection des droits des femmes et des filles, avec quelques avancées juridiques et politiques, notamment des lois sur la violence domestique et la prévention du mariage des enfants. Le Mozambique doit davantage travailler sur la violence fondée sur le genre et l'accès à la justice, en particulier dans les zones de conflit.

En **RDC**, cet aspect se reflète dans plusieurs projets d'ACNGs, notamment le projet « *Agir pour une Justice Redevable Plurielle et Intègre au Congo* » de l'organisation RCN Justice et Démocratie. L'intervention mentionne explicitement dans son résultat 1 l'attente que l'offre de justice des acteurs (Mécanismes Alternatifs de Règlement des Conflits – MARC) soit plus respectueuse de l'égalité de genre. En effet, des pratiques discriminatoires ont pu être observées dans ce contexte, si bien que RCN J&D et ses partenaires locaux considèrent comme prioritaire de lutter contre les discriminations perpétuées notamment par les chefs traditionnels/locaux en termes de résolution de conflits. Cela passera principalement par un travail sur le changement de mentalité des chefs traditionnels et des leaders des structures associatives pratiquant la médiation-conciliation. Dans le cadre des autres résultats, l'égalité de genre sera également prise en compte. Sur le résultat 2, RCN J&D veillera à ce que les femmes gardées-à-vue et/ou en détention préventive soient identifiées lors des visites de monitoring et voient leurs cas priorités en termes d'assistance fournie. Il sera assuré que parmi les moniteurs chargés de conduire les visites de monitoring se trouvent des femmes monitrices, ce qui permettra aux détenues de s'entretenir plus librement et de pouvoir aborder en confiance des sujets sensibles tels que les violences basées sur le genre dont elles auraient pu être victimes. Sur le résultat 3, l'intervention valorisera le rôle des femmes dans la lutte contre la corruption, en s'assurant qu'elles soient dûment représentées parmi les précurseurs sur lesquels se fondera l'action, ainsi que parmi les points focaux du système d'alerte locale. Enfin, l'intervention portera attention à la façon spécifique dont les femmes sont exposées à la corruption au sein du secteur de la justice (Transparency International évoque le terme de « sextorsion » pour parler de ce type particulier de corruption liée au genre), notamment dans l'étude qui sera réalisée et lors des ateliers transformatifs.

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	
6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi de coopération au développement.
6.a	<p>Informier le personnel sur le gender mainstreaming.</p> <p>Moyens d'information utilisés.</p> <p>Chaque année, à l'administration centrale de Bruxelles, une formation sur le genre à destination des stagiaires de la carrière extérieure est organisée. Le Gender mainstreaming est abordé durant celle-ci. Des formations ponctuelles sont également organisées pour les membres de la DGD afin de renforcer une compréhension commune du concept de genre et d'informer son personnel sur le gender mainstreaming.</p> <p>Depuis l'été dernier, Enabel RDC dispose d'un expert stratégique en genre qui, entre autres, est responsable de former le personnel au sein d'Enabel RDC.</p>
6.b	<p>Développer, implémenter et mettre à jour une stratégie ou plan d'action concernant l'intégration de la dimension de genre.</p> <p>Stratégie adoptée et mise en œuvre.</p> <p>Au Maroc, le poste a été impliquée dans la coordination genre et a notamment contribué à la mise en place d'un plan d'action annuel thématique ainsi que d'une stratégie de coordination entre Partenaires Techniques et Financiers (PTF).</p>
6.d	<p>Faire au niveau local dans les pays partenaires une coordination concernant le genre.</p> <p>Rapportage sur le Plan d'action genre de l'UE.</p> <p>Au Bénin, le poste a contribué au rapportage sur la mise en œuvre du Plan d'action genre de l'UE aux côtés des autres EM (France, Allemagne, Pays-Bas) et la Délégation UE.</p> <p>Au Cameroun, depuis fin 2024, la Délégation de l'Union européenne a lancé un groupe de travail avec les Etats membres dans le but de mieux se coordonner sur les questions de genre, de mieux les intégrer dans les divers programmes et de porter ensemble des messages communs. La Belgique a systématiquement assisté aux réunions.</p> <p>Au Liban, l'Ambassade de Belgique a lancé avec la délégation européenne des réunions périodiques sur les droits humains, ce compris concernant le genre.</p> <p>Enabel, dans le cadre du programme de coopération bilatérale entre la Belgique et le Mozambique, a élaboré un plan d'action pour l'inclusion de genre et sociale, qui intègre le genre à travers la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille bilatéral.</p>

	<p>Au Nigéria, la coordination du Plan d'action de l'UE pour l'égalité des sexes au Nigeria fait partie du cadre plus large des questions relatives aux droits de l'homme, un sujet régulièrement à l'ordre du jour des différentes réunions organisées par la délégation de l'UE à Abuja. La question figure également régulièrement à l'ordre du jour du <i>North East Ambassadors Group</i>.</p>												
6.f	<p>Stimuler l'attention pour la dimension genre dans la détermination de la position belge dans les dossiers multilatéraux et bilatéraux.</p> <p>Positions dans lesquelles la dimension genre est reprise.</p> <p>Au Bénin, la position belge est reprise dans les dossiers bilatéraux et aussi dans les rencontres avec les ACNG pour toutes les actions concernant la dimension genre. Au niveau de la coopération multilatérale, le poste est en échange permanent avec UNFPA, UNDP pour la poursuite des efforts en matière de genre.</p> <p>Au Nigéria, dans le cadre de l'Examen périodique universel en 2024, la Belgique a attiré l'attention sur la question de la mutilation génitale féminine en demandant au Nigeria, via une « question écrite anticipée », s'il adopterait des mesures interdisant cette pratique nuisible. Le suivi des recommandations sur le genre a également été discuté avec des partenaires partageant les mêmes idées en 2025.</p> <p>En RDC, la position belge est incluse dans les dossiers bilatéraux et lors des réunions avec les ACNGs pour toutes les actions liées à la dimension de genre. En matière de coopération multilatérale, le poste maintient des consultations continues avec UNFPA et UN Women pour soutenir les efforts dans le domaine du genre.</p>												
7.	Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.												
7.a	<p>Intégrer la dimension de genre de manière substantielle dans les formations de base.</p> <p>Formations de base intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <table border="1" data-bbox="254 1013 1635 1118"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
8.	Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.												
8.a	<p>Prévoir et former des experts de genre au sein des départements.</p> <p>Experts prévus et formés.</p> <p>Comme évoqué précédemment à l'indicateur 6.a, l'administration centrale de Bruxelles organise plusieurs formations sur le genre à destination de son personnel de la carrière intérieure et extérieure.</p>												

	<p>Au Mozambique, Enabel dispose d'un expert en genre chargé de la mise en œuvre du Plan d'action sur le genre et l'inclusion sociale afin de garantir que l'aspect genre soit intégré transversalement à l'ensemble du portefeuille d'Enabel.</p> <p>Au Sénégal, dans le cadre de l'exécution du portefeuille 2024-2029, une experte genre a été recrutée par Enabel. Elle est chargée d'assurer la cohérence et l'intégration de l'approche genre dans les activités qui seront déroulées dans le cadre des différentes interventions du portefeuille bilatéral.</p>
8.b	<p>Demander l'avis d'experts en genre.</p> <p>Consultations Conseil consultatif Genre et Développement.</p> <p>En 2025, le Conseil Consultatif Genre et Développement a rendu 4 avis au ministre de la Coopération au développement et à la DGD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis du Conseil Consultatif Genre et Développement sur le financement de l'égalité des genres et de l'empowerment de toutes les femmes et les filles (28/02/2025) • Avis du Conseil consultatif Genre et Développement sur les 25 années de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (23/05/25) • Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif au thème prioritaire de la 70^e session de la Commission de la condition de la femme (23/09/25) • Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif à la gestion stratégique de l'égalité des genres dans le contexte anti-genre actuel (25/11/25)
9.	Intégrer la dimension de genre dans l'octroi des financements et des subsides.
9.a	<p>Considérer la présence de la dimension genre dans les demandes de subside comme un élément important pour l'approbation de ces demandes.</p> <p>Subsides attribués à des projets qui tiennent explicitement compte de la dimension de genre.</p> <p>Au Bénin, au niveau de la coopération gouvernementale : 30.000 euros accordés à des ONG locales pour des mini-projets innovants sur la SSR et la lutte contre les VBG dans les zones du projet P@SRIS/ Enabel. L'Ambassade a aussi appuyé l'ONG Ya-Tchégbo pour la prise en charge des femmes victimes de VBG (3800 Euros). Elle a également appuyé l'organisation du salon des OSC des jeunes et de femmes portant sur les résolutions 1325 à 2250 des NU et aussi l'Association des Femmes Avocates Bénin pour porter assistance judiciaire, aux femmes survivantes de VBG dans les Communes de Parakou, Djougou et Aplahoué (3500 Euros) . La célébration de la journée de la jeune fille (JIFi) a été également l'occasion pour l'Ambassade de soutenir le Ministère des Affaires sociales dans l'octroi de récompenses aux 12 lauréates du concours de vidéo.</p> <p>Au Sénégal, un subside spécifique pour la mise en place d'une unité de recherche sur le genre est signé avec l'Université Sine Saloum. Le montant du subside est de 70 000 euros. Plusieurs autres subsides sont signés avec les chambres de commerces et avec l'Agence nationale de l'Aquaculture, mettant en évidence la prise en compte du genre dans les offres de services. Il est aussi prévu de les accompagner à disposer des stratégies et inclusion qui sera un outil permettant une prise en compte systématique du genre dans les procédures et offres de services aux entrepreneurs.e.s</p> <p>Nombre de projets/programmes faisant l'objet d'un marqueur genre 1 du CAD de l'OCDE.</p> <p>Voir indicateur 2.a.</p>

	Financement total des projets/ programmes faisant l'objet d'un marqueur genre 1 du CAD de l'OCDE.
	Voir indicateur 2.a.
9.b	Attirer l'attention sur l'égalité de genre au sein des conférences des donateurs et lors des contacts avec les organisations internationales qui bénéficient d'une subvention.
	Interventions faites.
	<p>Au Bénin, la dimension genre est régulièrement mise en avant par le poste lors des réunions avec des bailleurs et des contacts avec des organisations partenaires de la coopération multilatérale belge (UNICEF, PAM, UNFPA, PNUD...). Un accent particulier a été mis sur les droits sexuels et reproductifs, l'éducation, l'autonomisation et la protection des filles, ainsi que l'entrepreneuriat féminin, qui sont des priorités majeures pour la coopération belge au Bénin.</p> <p>Au Cameroun, lors des échanges et briefings avec les organisations internationales (agences onusiennes, CICR, etc.), la dimension genre est systématiquement mise en avant.</p> <p>Au Niger, la Belgique a coprésidé le groupe humanitaire de donateurs avec les Pays-Bas en 2025.</p> <p>Dans les discussions avec les parties prenantes nigérianes et les agences de l'ONU, ce message est systématiquement répété.</p> <p>En RDC, la dimension de genre est régulièrement soulignée par le poste lors des réunions avec les bailleurs de fonds et dans les contacts avec les organisations partenaires de la coopération multilatérale belge, telles qu'UNICEF, UN Women et UNFPA. Une attention particulière est accordée aux droits sexuels et reproductifs, à l'éducation, à l'autonomisation et à la protection des filles, ainsi qu'à l'entrepreneuriat féminin</p> <p>Au Sénégal, la Belgique a soutenu l'organisation de l'évènement AwaConnect soutenant l'entrepreneuriat féminin, le réseautage et le plaidoyer pour la cause féminine.</p> <p>En Tanzanie, le genre est systématiquement abordé lors des entretiens avec les organisations internationales soutenues par la Belgique et présentes.</p>
13.	Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans l'aide humanitaire.
13.a	Intégrer la dimension genre dans la/les future(s) stratégies de l'aide humanitaire.
	Intégration faite.
	<p>Le poste belge au Nigéria a participé à la réunion organisée par le service humanitaire du ministère belge des Affaires étrangères pour discuter du projet de stratégie humanitaire belge, en mettant en avant la dimension de genre.</p> <p>En RDC, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle architecture humanitaire, le rôle des femmes dans le processus de prise de décision a été renforcé notamment par l'intégration spécifique des organisations des femmes et des droits des femmes (WLO) dans les structures de coordination humanitaire. En particulier en ce qui concerne la représentation des organisations locales et nationales au sein de l'Equipe Humanitaire Pays, un quota spécifique des femmes a été prévu en reconnaissance à la fois à leur contribution à la réponse et à leur proportion parmi les personnes dans le</p>

	<p>besoin. Le Fonds Humanitaire a également réservé un quota spécifique aux WLO lors de quelques allocations de réserve non seulement par discrimination positive mais surtout dans le souci de renforcer la contribution des organisations féminines dans la réponse humanitaire.</p>
<p>16.</p>	<p>Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique</p>
<p>16.a</p>	<p>Accorder un soutien financier à des projets de lutte contre le changement climatique intégrant la dimension de genre.</p> <p>Interventions faites</p> <p>Depuis 2025, la Belgique co-préside le <i>Systematic Observations Financing Facility</i> (SOFF), une organisation qui souhaite combler le fossé des données météorologiques et climatiques, en mettant l'accent sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires. La Belgique est l'un des plus grands donateurs du fonds. La SOFF intègre systématiquement la dimension du genre dans toutes les activités (représentation dans la gouvernance et le secrétariat, mise en œuvre dans les pays partenaires) et dispose de son propre plan d'action sur le genre.</p> <p>En 2025, la Belgique a renouvelé son soutien au CGIAR. L'organisation CGIAR met en œuvre l'initiative Multifunctional Landscapes Program. Ce programme, qui utilise une approche transformatrice du genre, vise à lutter activement contre l'inégalité de genre et à l'exclusion des femmes dans la gestion des systèmes alimentaires. Cette approche est appliquée à plusieurs niveaux – du ménage à la communauté, jusqu'au paysage – et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration systématique du genre et de l'inclusion sociale (GESI) dans tous les domaines d'intervention. • Le renforcement des capacités des chercheur·e·s et partenaires afin d'identifier et de s'attaquer aux normes de genre. • La participation accrue des femmes, des jeunes et des peuples autochtones aux processus décisionnels et au développement des paysages. • La promotion de la souveraineté alimentaire et d'un accès équitable aux ressources. <p>L'objectif est de créer, d'ici 2030, des paysages inclusifs où au moins 35 % des instances décisionnelles sont composées de femmes participant activement, et où 500 000 jeunes bénéficient d'un emploi et de revenus décents. Pour y parvenir, le CGIAR utilise notamment un outil d'accélération pour l'égalité de genre et l'inclusion sociale (GESI Accelerator). Le CGIAR souhaite contribuer à réduire les écarts de genre en matière de droits économiques, d'accès à la propriété, de contrôle de la terre et des ressources naturelles, ainsi que de participation aux décisions concernant l'environnement. Leur action repose, plus ou moins, sur quatre approches principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la recherche sur la justice sociale, l'égalité de genre et l'inclusion sociale. • Intégrer les enjeux GESI dans les innovations afin qu'elles favorisent davantage l'égalité. • Développer des innovations sensibles au genre et assurer leur mise à l'échelle de manière inclusive. • Renforcer les capacités et adapter les modalités de travail pour une meilleure intégration du genre dans l'ensemble du programme Multifunctional Landscapes. <p>L'ambition est de sensibiliser davantage et d'encourager une réflexion continue sur les questions de genre au sein du programme. Un·e Gender Research Coordinator est chargé·e d'en assurer le suivi permanent.</p> <p>Au Bénin,</p>

Au niveau de la coopération **gouvernementale** :

- Soutien aux femmes étuveuses de riz (URCPR Bonou) et les étuveuses de riz du Pôle de Développement Agricole 4 (PDA-4)
- Promotion de la norme SRP au niveau de la production du riz pour l'application des pratiques culturales intelligentes face au changement climatique avec un accent sur la prise en compte du genre
- Diffusion des bonnes pratiques agroécologiques (Réduction significative de l'utilisation des herbicides, et des fertilisants minéraux, recours aux biofertilisants et des techniques culturales améliorantes, utilisation des variétés à cycle court Orylux) à travers la mise en place des Champs Ecole Paysan (CEP) ;
- Certification SPG des producteurs de riz biologique et utilisation de semences certifiées agroécologique : (pré-base, base et semences commerciales) pour une riziculture écologique.
- Global Partnership/ Delta-Mono :
 - o Sensibilisation des collectivités locales, des maris sur l'avantage de soutenir les femmes dans l'agroécologie à travers l'accès à la terre
 - o Sensibilisation des agriculteurs à s'engager à aider les agricultrices pour leurs épanouissements dans l'agroécologie
 - o Diagnostic des besoins en alphabétisation focus sur l'agroécologie
 - o Animation des sessions d'échanges sur les normes, stéréotypes de genre porteur d'inégalité en agroécologie
 - o Renforcement de l'inclusion de groupes marginalisés et vulnérables dans le domaine de l'agroécologie

Au niveau de la coopération **non-gouvernementale** :

- Iles de Paix accompagne les femmes dans l'adoption des pratiques agroécologiques. Elles contribuent ainsi à la sauvegarde de l'environnement : 97% des femmes formées adoptent des techniques essentielles pour maintenir leurs terres et leur environnement vivants. Iles de Paix a mobilisé les femmes pour la promotion des innovations à faible impact sur l'environnement. Ainsi, 799 foyers améliorés ont été promus au cours de 2025 et permettent de réduire la pression sur les bois de chauffe. Également 4 séchoirs solaires de 550 kg de capacité sont installés auprès des GF pour le séchage des produits agricoles et tropicaux en vue de réduire l'emprunte carbone des activités de transformation. Une cartographie des pratiques agricoles climato sensibles a été faite et permet de ressortir les innovations accessibles aux femmes. Ces Techniques ont été prioritaires dans le développement des actions de renforcement techniques des producteurs et permettent ainsi une meilleure adoption par les femmes. Une action de mobilisation des femmes autour des pratiques agricoles climato-sensibles a été conduite au cours de l'année et s'appuie sur des champs écoles paysans (CEP). 13 CEP ont été installés et constituent des espaces d'apprentissage et de partage d'expérience pour des femmes principalement.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du programme DGD 22-26 Impact-Elles, la gestion de l'environnement est transversale. Toutes les cibles sont formées sur thématique gestion de l'environnement. La dimension gestion et la protection de l'environnement est introduite dans le paquet de renforcement des gouvernement scolaires afin qu'ils sensibilisent leurs pairs sur la problématique du changement climatique dans les 62 écoles et établissements scolaires.
- SYNAProCEB et APROSOC, partenaires de WSM ont renforcé leurs actions en matière d'environnement en touchant un large public féminin. Au total, 622 femmes sur 750 artisans et apprenants ont été sensibilisées et formées à la gestion des déchets par SYNAProCEB, tandis que 76 professionnels, dont 65 femmes, ont été formés aux techniques de confection d'emballages biodégradables. Par ailleurs, 337 femmes ont bénéficié des sensibilisations conduites par APROSOC et le RAS sur l'utilisation des foyers améliorés et des séchoirs solaires, contribuant ainsi à la promotion de pratiques écologiques durables.

En **Ethiopie**, l'ambassade a participé à la campagne 16 days of activism du 25 novembre au 10 décembre 2025 par des postes quotidiens sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser la population aux violences basées sur le genre. Pour donner plus de visibilité à cette campagne, un sticker a été apposé sur la voiture de l'ambassadrice avec la phrase « STOP VIOLENCE AGAINST WOMEN » durant toute la campagne.

En 2025, notre poste au **Liban** a pris les initiatives suivantes :

- À la suite de la première visite sur le terrain de l'équipe d'experts des Nations Unies sur l'État de droit et la violence sexuelle en situation de conflit, le poste a organisé deux réunions virtuelles avec l'équipe pour les aider à planifier leur première mission basée sur les expériences récentes du poste et son réseau de contacts.
- Organisation d'un lunch avec le personnel de l'Ambassade autour de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce fut l'occasion d'échanger sur ce sujet sensible dans le contexte du travail mais aussi plus largement dans le contexte libanais.

Au **Mali**, le Portefeuille Thématique du Climat au Sahel a parmi ses résultats le résultat suivant : « l'engagement de la société civile et de la recherche en matière de lutte contre la dégradation des terres et des changements climatiques est renforcé » Enabel a signé 4 contrats de subvention avec 4 ONG locales. Ces 4 ONG ont pu renforcer leurs capacités grâce à 4 sessions axées sur le leadership en communication, la gouvernance climatique, le leadership en plaidoyer et l'éducation environnementale.

De plus, dans le cadre de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus au niveau communautaire, les bénéficiaires identifiés sont majoritairement des femmes et des jeunes. Il en est de même pour les travailleurs recrutés dans les chantiers à haute intensité de main-d'œuvre pour la restauration des terres dégradées, ainsi que pour les membres du bureau du nouveau Comité Local de l'Eau créé par le projet.

Le programme Climat, Paix et Sécurité dans la région de Koulikoro au Mali (2023-2026) du PNUD vise à assurer la durabilité à long terme des paysages et écosystèmes fragiles dans la région de Koulikoro au Mali. Le projet luttera également contre la déforestation et la dégradation des terres en vue d'accroître la résilience des communautés, contribuant ainsi à la prévention des conflits. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les conflits et l'instabilité. Les femmes, qui jouent un rôle central dans l'agriculture et la survie du ménage, sont confrontées à une charge de travail plus élevée parce qu'elles doivent se déplacer plus loin pour obtenir de l'eau et du bois de chauffage, tout en étant davantage exposées au risque de violence sexiste dans les zones de conflit. Le projet vise à soutenir directement 4660 femmes dans le renforcement des capacités de résilience au niveau du ménage et du commun.

Le portefeuille bilatéral (2023-2028) mis en œuvre par Enabel au **Mozambique**, d'un montant de 25 millions d'euros, travaille sur le changement climatique et une transition énergétique juste qui intègre pleinement la dimension de genre ainsi que des interventions spécifiques visant la participation des femmes et des filles. De plus, il existe le programme RERD2+ de 22 millions d'euros (qui expire en 2026) qui contribue à l'objectif de lutte contre le changement climatique et les interventions menées par Enabel pour des tiers, qui intègrent toujours la dimension de genre.

Au **Niger**, le portefeuille Climat Sahel 2022-2026, priorité transversale de la coopération belge, porte une attention importante à la problématique du genre en assurant qu'elle soit bien intégrée dans le volet régional et national. Le portefeuille intègre l'approche transformatrice de genre qui cherche à transformer les normes et relations de genre pour que les besoins (non seulement pratiques mais aussi et surtout stratégiques) des femmes, des filles et des autres groupes vulnérables trouvent une réponse adéquate. En vue de renforcer la durabilité de l'intervention, un programme cohérent d'ingénierie sociale sera mis en œuvre tout au long de l'intervention pour mettre l'accent sur la participation des communautés et la conclusion d'accords sociaux inclusifs et durables.

	<p>En RDC, la dimension de genre est intégrée dans le programme bilatéral agricole durable mis en œuvre par Enabel. De manière générale, l'accent mis sur le genre se reflète surtout dans le soutien à l'émancipation des femmes agricultrices, qui reconnaissent l'importance des techniques résilientes face au climat, souvent également intéressantes sur le plan économique. Sur l'enjeu de la natalité et des moyens disponibles, au niveau des enjeux « genrés » au sens lié au genre de naissance, l'éducation des femmes et jeunes filles à la sexualité, le planning familial et la maternité est encouragée via différents programmes. CAFI finance un projet de distribution de la moyens de contraception qui est dans ce cadre conceptuel ou trop de bébés est un danger pour la forêt, est très mal reçu en RDC et doit être revu.</p> <p>Au Sénégal, la mise en œuvre du portefeuille climata permis la réalisation des résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 234 Groupements Féminins accompagnés avec 12 469 femmes qui ont été formées en gouvernance et en Gestion Administrative et Financière. • 405 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits mises en place. • 43 005 000 FCFA de financement mobilisés pour les femmes. • Mise en place de fermes intégrées pour les femmes et les jeunes dans les régions d'intervention du projet (Kaffrine, Fatick, Kaolack) <p>En Tanzanie, la Belgique finance le projet « Improving Climate Resilience in Refugee Hosting Districts in Kigoma Region » administré par UNHCR dans lequel les aspects genre ont une place importante via des actions visant directement les femmes (entrepreneuriat agricole, techniques de jardinage et de cuisson adaptées aux changements climatiques ...).</p>
16.b	<p>Au niveau international, plaider pour l'intégration de la dimension de genre dans la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Interventions faites</p> <p>Avant le déjeuner du 31 octobre 2025 organisé par le chef de poste au Nigéria pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, le vice-président de la CEDAW a partagé une note de contexte avec les participants intitulée <i>Evolving Norms & New Directions</i>. Le document contient des réflexions intéressantes sur l'interaction des femmes, de la paix et de la sécurité avec des domaines tels que les armes légères, le changement climatique, les minéraux de conflit ou la destruction du patrimoine.</p> <p>La plupart des projets soutenus par la Belgique ou les autres partenaires en RDC insistent sur le poids supplémentaire en terme de travail et de charge mentale que le changement climatique représente pour les femmes ou les personnes assurant les rôles genrés féminins. Les paysannes sont mises en avant, portant déjà le poids de nourrir la famille traditionnelle dans les « anciennes » conditions climatiques. Ce rôle prépondérant, qu'il soit voulu ou non en fonction des circonstances, des femmes agricultrices dans la résilience face aux changements climatiques est mis en avant.</p>

OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles

16.	Attirer l'attention sur le phénomène de la violence sexuelle et basée sur le genre.
16.a	Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.
	Interventions faites.
	<p>En octobre 2025, lors du dialogue politique sectoriel UE-Mozambique sur le thème des droits humains, un accent particulier a été mis sur les violences sexuelles et basées sur le genre et en particulier sur les féminicides. Un autre accent a été porté sur la situation des droits humains au Cabo Delgado (zone de conflit). Le vulnérabilité accrue des femmes et des jeunes filles dans ce contexte a été soulignée par l'UE et ses Etats Membres ainsi que la nécessité de mettre en place des mécanismes de plaintes et de mener des investigations indépendants sur les cas de violations des droits humains rapportés.</p> <p>Au Nigéria, l'ambassade belge a mené plusieurs initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En janvier 2025, le poste a visité certains projets humanitaires dans le nord-est du Nigeria financés par le Nigeria Humanitarian Fund conjointement avec OCHA. D'une part, il concernait un centre de crise (centre de stabilisation) qui s'occupe des soins nataux et postnataux des femmes ainsi que de la malnutrition aiguë chez les femmes et les enfants (en collaboration avec les ONG internationales). D'autre part, c'était un espace sûr pour femmes et filles dans le camp de déplacés internes de Dikwa, où les victimes de violences basées sur le genre reçoivent une aide psychologique et juridique, reçoivent des kits d'hygiène et sont formées à devenir économiquement indépendantes (avec l'ONG locale GISCOR comme partenaire de mise en œuvre). En six mois, environ 1200 femmes ont été aidées. • Le poste a également poursuivi sa collaboration avec le <i>Nigerian Women Economic Development Project</i> (NIGWED PROJECT). Ce projet offre une formation aux survivants d'abus psychologiques et sexuels. L'objectif est de les rendre opérationnelles dans la chaîne de valeur de la patate douce et ainsi de promouvoir leur indépendance économique. • Le poste a également présenté le film belge « Julie Zwigjt » au <i>Eastern Nigeria Film Festival</i> à Enugu et au Zuma Rock Film Festival à Abuja, dans le but de sensibiliser le Nigeria à la violence basée sur le genre. • Le chef de poste a prononcé un discours d'ouverture en novembre lors du lancement de l'initiative Solace, Health and Empowerment (SHE), expliquant l'expertise de la Belgique sur les centres multidisciplinaires d'accueil des victimes après la VSG à l'égard d'une organisation de jeunes avocates nigérianes qui défend les mêmes objectifs, et a livré un message similaire en ligne en décembre pour le projet ISubscribe sur les droits des filles. <p>En RDC, le poste attire régulièrement l'attention sur l'étendue et l'impact des violences sexuelles ainsi que sur les femmes et les filles dans les conflits armés, principalement en ce qui concerne l'est du Congo, mais aussi d'autres régions de la RDC. Le problème de la violence et de l'exploitation sexuelles est également abordé lors de réunions avec les autorités nationales et locales.</p> <p>Lors d'une visite du chef de poste à Kisangani en octobre 2025, l'ambassadeur a visité le centre d'Alwaleed, soutenu par Enabel. C'est l'un des centres intégrés de services multisectoriels (CISM) ou centres à guichet unique qui composent le programme de Lutte contre les violences sexuelles et</p>

	<p>l'impunité (LVSI). La visite a permis de souligner la pertinence de ces centres et de mettre en lumière le thème de la violence basée sur le genre lors de la visite et dans les discussions ultérieures à tous les niveaux.</p> <p>En outre, en collaboration avec le groupe interbailleur Genre, le poste a réalisé une vidéo avec les ambassadeurs de plusieurs ambassades à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes, rediffusée à la télévision nationale, entre autres.</p> <p>Au Sénégal, la coopération belge au développement a financé la construction de trois centres d'accueil unique (CAU) de prise en charge holistique et intégrée des victimes et survivantes de violences dans les régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine. Ces structures sont les premières disponibles au Sénégal et vont faciliter une meilleure prise en charge des victimes et survivantes ainsi que leur réhabilitation et réinsertion socio-professionnelle. Elles ont été vulgarisées dans les 10 départements des régions de Kaolack (3), Fatick (3) et Kaffrine (4) auprès de la population générale, des autorités administratives et territoriales mais aussi auprès des leaders religieux et communautaires. Une dizaine de caravanes ont été organisées pour toucher les zones les plus reculées dans les régions susmentionnées.</p> <p>Le Sénégal dispose, grâce à la coopération belge, d'un protocole de prise en charge holistique des survivantes de violences sexuelles et d'outils de taxation des risques. Ces documents, élaborés de manière participative, ont été validés par tous les ministères sectoriels impliqués dans la lutte contre les VSBG et la prise en charge des victimes.</p> <p>Plus de 200 acteurs communautaires sensibilisés sur les conséquences gynécologiques et obstétricales des mutilations génitales féminines en guise d'arguments scientifiques dans le cadre de la lutte contre la pratique dans la zone centre du Sénégal (Fatick et Kounghoul).</p> <p>Dans le même registre, 105 policiers et gendarmes ont été formés à la prise en charge des victimes de violence basée sur le genre.</p> <p>En outre, le poste a participé et soutenu la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.</p> <p>En Tanzanie, la Belgique participe et soutient la campagne « 16 Days of Activism against gender-based violence », coordonnée par des acteurs de la société civile. L'ambassade a aussi été très active sur les réseaux sociaux pour amplifier les messages des différentes journées dédiées de près ou de loin à cette thématique.</p>
	<p>Soutien de résolutions, avis ou recommandations.</p> <p>Pas d'information spécifique disponible pour 2025.</p>
<p>19.</p> <p>19.a</p>	<p>Lutter contre l'impunité vis-à-vis de la violence basée sur le genre et lutter contre la banalisation des formes de violence (sexuelle).</p> <p>Soutenir les programmes et projets axés sur le rétablissement de l'État de droit afin de lutter contre l'impunité des auteurs d'actes de violence à l'égard des femmes.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La thématique de la lutte contre la violence à l'égard des femmes se retrouve à de plusieurs reprises dans les programmes et projets liés à la Coopération belge étant donné qu'il s'agit d'un domaine d'action prioritaire, qui se retrouve aussi sous l'ODD 5.2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.</p> <p>En 2025, la Belgique a soutenu le « <i>Global Survivors Fund</i> », dont la mission est d'améliorer l'accès aux réparations pour les survivantes de violences sexuelles liées aux conflits dans le monde entier, répondant ainsi à une lacune identifiée depuis longtemps par les survivants.</p>

Au **Bénin**, plusieurs initiatives ont été prises :

- Soutien à l'Institut national de la Femme pour renforcer les acteurs de la prise en charge des victimes de violences sexuelles, en particulier les acteurs du secteur judiciaire
- Plaidoyer auprès des acteurs béninois (Ministère des Affaires sociales et Institut national de la Femme, UNFPA, pour améliorer le processus de plainte (réelle gratuité, sessions séparées dans les tribunaux, célérité dans les procédures)
- Soutien au Centre Intégré de Prise en Charge de survivant des VBG à Dassa et formation des médecins à la prise en charge médicale et soutien psychosocial des cas de VBG dans le département des collines.
- Soutien à la mise en place des chartes de lutte contre les Exploitations, harcèlements et Abus sexuels dans les écoles de formation médicale et Paramédicale (INMeS et IFSIO)
- Soutien à l'assistance juridique aux femmes victimes et survivantes de VBG

Au **Maroc**, la Belgique soutient la lutte contre l'impunité à travers la coopération non-gouvernementale, notamment le soutien du projet d'ASF (2022-2026) - Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique - 1 172 624€. Ce soutien se fait également à travers la coopération gouvernementale : Enabel (PC 2016-2020) - Appui aux services de sécurité sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes – 2 000 000 €

Le Dialogue UE-**Mozambique** sur les droits de l'homme, auquel a participé le chef de poste, a souligné l'importance pour le Mozambique d'améliorer l'application de la législation sur le mariage des enfants, ainsi que de renforcer la recherche et la classification du féminicide. Le Mozambique montre sa volonté de travailler sur ce sujet et demande un soutien technique pour réviser le cadre juridique entourant la violence domestique, ainsi que le soutien à l'élaboration d'un plan national de lutte contre le féminicide en tant qu'infraction pénale spécifique, et à renforcer les mécanismes de prévention et de lutte contre la violence contre les femmes et les filles.

Au **Nigéria**, lors du déjeuner de la CEDAW à la résidence belge le 31 octobre 2025, l'enlèvement des filles de Chibok en 2014 a été discuté en détail. En particulier, l'impunité pour les auteurs dix ans après les faits a été abordée, ainsi que de la persistance de la stigmatisation entourant les « enfants de la mort », les enfants engendrés par des combattants de Boko Haram avec les écolières concernées.

Ce poste portait également un accent particulier sur la peine de mort infligée aux femmes au Nigeria, car elle pouvait souvent être liée à la violence basée sur le genre. Le poste a assisté au lancement du rapport sur le genre et la peine de mort à la Commission nationale des droits de l'homme au Nigeria.

En **RDC**, Par l'intermédiaire d'Ebavek, la Belgique mène une intervention bilatérale dans le cadre de la Lutte contre les violences sexuelles et l'impunité (LVSI) dans quatre provinces de la RDC : Tshopo, Oubangi du Sud, Kasai-Oriental et Kinshasa. Ce programme est également ancré au niveau national en, entre autres, un soutien dans le domaine juridique. De plus, la Belgique a financé à deux reprises un programme de l'organisation OHCHR sur la justice transitionnelle en RDC. La deuxième phase a expiré en 2025 après une prolongation sans frais.

19.b	Encourager d'autres pays à adopter et à appliquer une législation visant à combattre la violence sexuelle et basée sur le genre et à considérer la lutte contre la violence sexuelle en premier lieu comme la responsabilité de chaque État (ownership).
	<p>Interventions faites.</p> <p>Au Bénin, au titre de l'année 2025 des activités de sensibilisation ont été menées, notamment à travers l'animation de séances "Champion of Change" (CoC) sur la masculinité positive et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) (Projet Impact'elles/ Plan International). Ces sessions sont réalisées par les membres des 24 clubs Champion.n.e.s de changement dont huit (08) des équipes féminines de football. 749 acteurs communautaires (leaders traditionnels et religieux, GS, MCPE, Comité VBG, APE, collectif des artisans, membre AJE&C/AVE&C) ont été renforcés sur les DSSR, la lutte contre les VBG, la protection de l'environnement, l'éducation inclusive, la GHM etc... Ces derniers ont pris des engagements en synergie d'action pour contribuer à la lutte contre les VBG dans leurs communautés. Deux sessions du cadre de concertation SSRAJ-VBG ont été organisées dans les communes de Ouidah et Kpomassè, renforçant ainsi la coordination et la complémentarité des interventions sur les thématiques de la santé sexuelle et reproductive des adolescent·e·s et jeunes, et de la lutte contre les VBG.</p> <p>Au Cameroun, lors de l'événement Talk & Share du 2 décembre, la Belgique a partagé son cadre législatif et bonnes pratiques mises en œuvre pour lutter contre les violences basées sur le genre en ligne.</p> <p>En RDC, dans cadre du soutien institutionnel du projet LVSI, qui est ancré par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène et du Bien-être social, le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfance et le Ministère des Affaires sociales et humanitaires, la Belgique contribue par l'intermédiaire d'ENABEL à une approche globale de l'accueil opérationnel des victimes et survivants de violences sexuelles dans quatre provinces de la RDC. Cela se fait dans les Centres de services multidisciplinaires intégrés (CISM), également appelés « centres à guichet unique ». Grâce à cette intervention, au moins quatre centres CISM ont été achevés (deux à Tshopo et deux dans le sud d'Ubangi) et deux autres (Kinshasa et Mbuji-Mayi) sont en phase de finalisation.</p> <p>En plus du soutien opérationnel, LVSI apporte également un soutien institutionnel au Ministère du Genre via sa coordination nationale et collabore avec le coordinateur national de la Présidence, responsable de la jeunesse et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Ce soutien permet d'influencer les initiatives politiques liées à la lutte contre la violence basée sur le genre.</p> <p>En outre, plusieurs ACNGs mènent des projets sur ce thème dans le cadre d'un programme soutenu par la DGD sur la santé, tels que Médecins du monde avec « <i>L'accès effectif à des services de santé de qualité assure le droit et la capacité à chaque individu d'exercer librement sa vie affective, sexuelle et reproductive au Sud Kivu</i> » et MEMISA avec « <i>Santé pour tous et toutes en République Démocratique du Congo</i> ».</p> <p>La Tanzanie dispose d'un « National Gender Strategy » ainsi que d'un « National Action Plan to End Violence against Women and Children ». La Belgique participe au plaidoyer vers les autorités tanzaniennes afin qu'elles mobilisent toutes les ressources nécessaires pour la mise en œuvre.</p>
20.	Aborder l'action transformatrice autour des normes sociales et du changement de comportement.
20.a	Soutenir les programmes et projets axés sur les normes sociales et le changement de comportement, y compris la masculinité transformatrice.
	<p>Interventions faites.</p> <p>Au Bénin, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre :</p>

- Sensibilisation des jeunes filles et étudiantes aux métiers de la sécurité/Police, des filières dites masculines dans le secteur de la santé ainsi que les métiers aéroportuaires dans les écoles et universités
- Soutien en milieu rural dans le Couffo et le département des Collines de l'initiative « Club des hommes modèles », qui vise la masculinité positive faisant des hommes, des modèles en matière du genre et de la promotion de l'autonomie de la femme et de l'utilisation de la planification familiale et des soins mère-enfants ; ainsi que des comité Zéro VBG, dispositif communautaire pour prévenir et orienter les cas de VBG ainsi que la réinsertion sociale des survivantes soignées
- Formation en leadership féminin au profit des femmes du secteur de la santé, afin de réduire l'écart en matière de participation et accès à la prise des décisions.
- Coaching des femmes et des hommes couplés à un cycle de formation et d'alphabétisation digitale axé sur la masculinité positive.
- Les journées internationales ont été célébrées dans diverses communes autour des dialogues communautaires en faveur des Droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les VBG et le maintien des filles à l'école.
- La journée internationale des femmes a été célébré à Parakou avec la participation des femmes policières et policiers. A cet effet, il organisé une Marche santé communicative tout en mettant en avant les « Femmes AMAZONES de la Police républicaine, Communication « Femmes, Autonomisation, Leadership et VBG » et Travaux de groupe « Féminisation de la fonction policière » Défis et piste pour une fonction plus inclusive.
- Les programmes mis en œuvre par Enabel contiennent un résultat spécifique sur l'autonomisation des jeunes, y compris la lutte contre les stéréotypes sexistes, la protection contre les VBG en milieu scolaire et le respect pour les SDSR. Un volet sur les masculinités transformatrices est également inclus.
- Le programme Impact'Elles de Plan s'attaque aux causes profondes de l'inégalité des genres pour la réalisation des droits et l'égalité pour les filles. Cette approche est basée sur : 1) le changement des normes discriminatoires liées aux genres, 2) la mobilisation des adolescentes et des jeunes femmes pour accroître leur autonomie et capacité d'action, 3) le travail avec les garçons et les hommes pour les aider à mieux comprendre l'égalité des genres et l'évolution des dynamiques de pouvoir et le soutien dans le développement de masculinités positives et non violentes, 4) la promotion de l'égalité des chances pour les jeunes femmes au sein de la famille et de la communauté, et l'égalité en termes de position et condition (y compris accès aux services), et 5) le renforcement des structures sociétales, systèmes et OSC pour promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion.

Au **Maroc**, la Belgique a soutenu l'organisation d'une exposition sur la thématique de la masculinité positive à destination des PTF et de la société civile marocaine. Ce soutien s'est aussi concrétisé dans le cadre de la coopération gouvernementale et non gouvernementale avec l'initiative « Appui aux services de sécurité sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes – 2 000 000 €.

Lors de la réunion du 16 octobre 2025 sur le SRHR à la résidence belge au **Nigéria**, une attention particulière a été portée à la question des normes sociales au Nigeria. Les femmes n'ont souvent aucun mot à dire sur leur propre santé, le chef de famille masculin refusant régulièrement les soins ou ne les autorisant que dans des cas extrêmes. En conséquence, les ressources et services SRHR tels que la contraception, l'accouchement sûr et l'éducation sexuelle sont souvent sous-utilisés ou inaccessibles, ce que ce poste a pu observer de ses propres yeux dans un hôpital MSF à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria. La masculinité transformatrice a été mise sous les projecteurs en tant que priorité belge.

En **RDC**, le programme LVSI d'Enabel sensibilise les filles et les garçons à la prévention de la violence basée sur le genre. En matière de réinsertion sociale, le LVSI agit sur deux fronts : la médiation familiale pour promouvoir le retour des victimes de violences sexuelles auprès de leurs familles ;

	<p>et la réintégration socio-économique à travers certaines ONG qui organisent des formations professionnelles pour les victimes et les survivants, dans le but d'accéder à un travail décent générant des revenus. Des mécanismes de grief ont également été mis en place dans les écoles, notamment à Mbuji-Mayi dans le Kasai-Oriental. La Belgique a également soutenu la formation des enseignants à l'utilisation de modules pour la prévention des IST et du VIH/SIDA.</p>
21.	Veiller à la sécurité et la protection contre toutes les formes de violence des femmes et des filles dans les pays en situation de fragilité.
21.a	<p>Suivre la situation des femmes et des filles dans les zones d'intervention et mettre au point un système de rapportage en matière de violence envers les femmes.</p> <p><i>Monitoring/Early warning indicators.</i></p> <p>Compte tenu de l'ampleur du problème et de son actualité en RDC, notre poste accorde une attention particulière aux violences sexuelles et de genre dans ses reportages sur les droits humains tout au long de l'année.</p> <p><i>Interventions faites.</i></p> <p>Au Bénin : Au niveau de la coopération gouvernementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui en équipement informatique et matériel roulant aux Directions départementales des Affaires sociales et de la famille de l'Atlantique, du Couffo et Collines, et aux centres de promotion sociale pour renforcer entre autres la collecte des données VBG dans la plateforme SIDOFE - 184 cas de VBG pris en charge au CIPeC VBG Collines entre janvier et novembre 2025 - Sessions d'information et de sensibilisation à l'endroit de 500 des leaders religieux, élèves, conducteurs de taxi et motos à Djougou pour réduire le taux de violences conjugale, mariage forcé et précoce, négligence et abandon de foyer et refus de mener une activité génératrice de revenus avec l'appui du commissaire de Djougou 2 afin d'impulser un changement de comportement vu le taux de plaintes liés aux VBG. - Soutien continu du réseau décentralisé de prévention et de prise en charge des VBG par commune dans l'Atlantique et le Couffo, intégrant 46 villages (où sont mis en place des comités zéro VBG) et mise en place de 8 nouveaux comités dans le département des Collines. Ces réseaux reçoivent la dénonciation des cas VBG documentés, et facilitent la prise en charge des cas à travers le réseau. <p>Au niveau de la coopération non gouvernementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme Impact-Elle utilise le football féminin comme stratégie de lutte contre les VBG. 09 clubs de football féminin sont mis en place dans les communes d'intervention. Les 216 filles et 40 garçons sont formés pour sensibiliser leurs pairs à la détection et au signalement des cas d'abus sur les enfants et les jeunes. 27 reporters dont 16 jeunes femmes junior font des sensibilisations à travers les émissions radio sur les violences faites aux enfants particulièrement les violences faites aux filles et aux jeunes femmes. Plan International en synergie avec les autres projets internes de l'organisation, finance chaque année la campagne Zéro Grossesse en milieu scolaire (ZeGROMIS) et en milieu d'apprentissage. Cette campagne est conduite dans l'Atacora par Mme le Préfet. <p>Au Mozambique, FOS a un programme (2022-2026) sur le travail décent où l'accent est mis sur l'amélioration des droits du travail et de la protection sociale dans les secteurs dominés par les femmes, notamment le secteur du travail domestique, les communautés de travailleurs agricoles et l'agriculture de subsistance. De plus, le genre est l'un des thèmes transversaux du programme FOS. Cela signifie que chacun des quatre partenaires est obligé d'intégrer l'aspect genre dans ses activités. Les interventions clés incluent des ateliers sur la violence basée sur le genre et le harcèlement sexuel</p>

	<p>au travail, le soutien aux femmes dans l'accès aux services de santé maternelle et reproductive, ainsi que la formation des femmes à l'activisme et au leadership. Les partenaires du FOS contribuent également aux politiques nationales sur les questions touchant les femmes en participant au dialogue social ainsi qu'à travers le lobbying et le plaidoyer. COMUTRA est le point focal de genre pour FOS Mozambique et est responsable de la formation à la justice de genre aux autres partenaires de FOS. Cela inclut l'organisation d'ateliers, l'élaboration de manuels et la participation à des activités régionales dans le domaine thématique du genre.</p> <p>Du 25 novembre 2024 au 13 décembre 2024, la RDC a organisé la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre ». Durant cette période, notre poste à Kinshasa a participé à des activités au niveau national, tandis que le projet LVSI a soutenu ces actions dans les quatre provinces où il opère. En collaboration avec le groupe interbailleur Genre, notre poste a réalisé une vidéo avec les ambassadeurs de plusieurs ambassades à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes, rediffusée à plusieurs reprises à la télévision nationale, entre autres.</p> <p>En outre, les programmes humanitaires en cours pour la période 2023-2025 contribuent à réduire et limiter les risques, y compris pour les femmes. Cela se fait, entre autres, en fournissant des besoins fondamentaux, afin d'éviter les mécanismes d'adaptation négatifs comme le sexe de survie.</p>
21.e	<p>Soutenir les initiatives des ONG internationales, belges et locales qui œuvrent pour la protection des femmes et des filles et qui luttent contre les violences basées sur le genre, entre autres par la prévention et la prise en charge holistique et multidisciplinaire des victimes à travers l'accès à des soins médicaux et psychosociaux, à la réintégration socio-économique et à une protection et un hébergement.</p> <p>Actions de soutien.</p> <p>Au Bénin, deux subsides de l'ambassade peuvent être mentionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subsides Ambassade: Appui au Centre d'hébergement et de prise en charge, surtout au niveau de la formation, des victimes de VGB avec l'ONG Ya-Tchegbo (accueil, soins, réinsertion professionnelle) : 3800 Euros - Subsides Ambassade à l'Association des Femmes Avocates du Bénin pour l'organisation des séances d'assistance judiciaires aux femmes survivantes de VBG dans 3 Communes (Aplahoué, Djougou et Parakou) où Enabel déploie ses projets : 3500 Euros <p>En RDC, au Kasai Central, le CNCN/11.11.11, avec le consortium ONG CRONGG comme partenaire local, propose un programme axé sur « Des droits civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux inclusifs et égalitaires », soutenu par la coopération non gouvernementale. Au sein du consortium CRONGG, plusieurs ONG locales fournissent un soutien psychosocial aux femmes et aux filles victimes de violences sexuelles lors de la rébellion de Kamwina Nsapu en 2016-2019. Aujourd'hui, pour beaucoup de ces femmes, souvent dans une situation très précaire, c'est le seul soutien qu'elles reçoivent encore. En 2025, ce programme de soutien a été visité à Kananga par la section politique de l'ambassade lors d'un voyage d'affaires.</p> <p>Au Sénégal, la Cible Stratégique 4 du Cadre Stratégique Commun, regroupant les ACNG belges bénéficiant des financements de la DGD, vise à réduire les inégalités persistantes d'accès aux services de base de soins, à la nutrition et à la protection sociale entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les groupes sociaux et territoriaux. Les actions soutiennent la participation effective des femmes et des jeunes dans les structures communautaires de santé, la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées, et l'intégration systématique du genre dans la planification et le suivi des politiques sanitaires. L'accent est mis sur la santé mentale, la protection et lutte contre les violences basées sur le genre et</p>

	<p>la promotion des droits sexuels et reproductifs. Les ACNG belges (Eclasio, Plan International, CR de Belgique, Action Damien, BD, SHC et Rikolto) et une trentaine de leurs partenaires locaux organisent chaque année une « caravane de l’environnement et de l’inclusion sociale » qui sillonne pendant une semaine plusieurs villages du pays. La lutte contre les VBG prend une place prépondérante dans cette action de sensibilisation. Une synergie informative et opérationnelle visant le renforcement des actions liées au genre de l’ensemble des ACNG belges du CSC Sénégal a été initiée par l’organisation « Le Monse selon les femmes » aux cours des réunions du CSC en 2025. Cette initiative a pour but de partager des expériences, d’outils et de bonnes pratiques dans la prise en compte du genre et de sélectionner des indicateurs de changement sur le genre communs pour l’ensemble du CSC Sénégal.</p>
	<p>Projets ou programmes qui contribuent à l’égalité de genre dans les pays en situation de fragilité.</p> <p>Au Liban, la Belgique finance un projet de 1 millions € avec l’ONG locale AMEL de 2023 à 2026 pour notamment lutter contre l'exclusion des femmes et des filles issus des communautés d'accueil et de réfugiés les plus vulnérables au Liban, renforcer leur résilience et leur autonomie en facilitant leur accès aux droits économiques et sociaux (protection, services de base...) au sein de centres gérés par des organisations locales.</p>
22.	Assurer la sécurité et la protection des femmes et des jeunes filles dans le cadre du travail humanitaire.
22.b	<p>Accorder une attention particulière à la protection des femmes et des filles dans l’aide humanitaire, y compris dans le dialogue avec les organisations partenaires de l’aide humanitaire belge.</p>
	<p>Nombre de mentions dans les préparations des différents boards et steering committees.</p>
	<p>Pas d’information spécifique disponible pour 2025.</p>

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits

24. Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.

24.a Mener une politique active au recrutement et analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur base de cette analyse.

Actions prises au recrutement pour solliciter davantage de femmes.

Pas d'information spécifique disponible pour 2025.

Nombre et proportion hommes-femmes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération, les militaires, la police fédérale et la magistrature

2025	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fonction				
Ambassadeur				
Chef de Belgian Office				
Chef de poste consulaire				
Consul général				
Chef de bureau diplomatique				
Représentant permanent				
Total				

2025	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classe/niveau				
A1				
A2				
A3				
A4				
A5				
C (consulaire loopbaan)				
Total				

26.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de paix, des missions de gestion civile de crise et des missions d'observation d'élections.												
26.c	<p>Œuvrer à une meilleure représentation des femmes à la '<i>basic generic training</i>' préalable au déploiement dans une mission de gestion civile de crise.</p> <p>Actions prises.</p> <p>Pas d'information spécifique disponible pour 2025.</p> <p>Nombre et proportion hommes-femmes qui ont participé à la '<i>basic generic training</i>'.</p> <table border="1" data-bbox="256 475 1635 581"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
28.	Améliorer la participation des femmes dans la société locale.												
28.b	<p>Soutenir les initiatives axées sur le renforcement de la participation des femmes au processus de prise de décision à chaque niveau (local, régional et national) en particulier dans les états en situation de fragilité.</p> <p>Soutien pour la participation des femmes dans les négociations de paix.</p> <p>Dans le cadre de l'initiative mondiale #GirlsTakeover menée par Plan International en Éthiopie, une « Ambassadrice d'un jour » a été invitée à suivre le travail de l'ambassadrice pendant toute une journée le 27 octobre 2025. Cette initiative responsabilise les filles en leur donnant la chance d'accéder à des rôles de leadership, en exigeant l'égalité de pouvoir, de liberté et de représentation.</p> <p>Au Liban, la Belgique a financé en 2025, dans le cadre des projets consolidation de la paix, deux ONG internationales Danmission et DanChurchAid. Ces deux projets visaient à renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables durant le conflit au Liban et à réduire les tensions intercommunautaires. Les deux projets ont notamment visé à renforcer le rôle des femmes en s'assurant de leur participation dans les processus de décision liés aux deux projets (comités locaux).</p> <p>Dans le cadre du budget 2025, la Belgique soutiendra un projet de consolidation de la paix sur la justice transitoire en Syrie. La « justice transitionnelle » est une étape essentielle dans la transition politique que traverse la Syrie et une condition préalable à la stabilité. Le projet se concentrera également sur le dialogue social, la recherche de la vérité et la documentation, ainsi que sur le renforcement de la société civile. Les actions de la société civile ont une forte composante de genre, notamment le choix d'organisations dirigées par des femmes comme partenaires de mise en œuvre et un accent mis sur le rôle spécifique des femmes dans la restauration de la cohésion sociale. Le poste surveillera de près la mise en œuvre de ce projet, afin que l'objectif soit réellement atteint.</p> <p>Au Maroc, la Belgique a soutenu l'organisation des Assises du féminisme 2025.</p>												

	<p>Nombre et qualité des consultations organisées avec les groupements féminins locaux.</p> <p>En RDC, notre poste a soutenu et participé à un atelier sur la participation politique inclusive, organisé par la Synergie des Jeunes Africains pour la Consolidation de la Paix et la Sécurité (SJACPS), en collaboration avec la MONUSCO et UN Women. L'événement, destiné aux conseillers communaux de Kinshasa, visait à renforcer leurs compétences dans l'esprit des résolutions 1325 et 2250.</p> <p>La Belgique a a mené plusieurs missions en Syrie en 2025. Lors de la mission de mars 2025, une section spécifique sur la participation publique des femmes figurait à l'ordre du jour. Le poste a organisé des consultations avec les membres du Conseil consultatif des femmes et du Mouvement politique des femmes de Syrie.</p>
28.c	<p>Soutenir les organisations et réseaux de femmes locaux dans le renforcement de leurs capacités juridiques, économiques, politiques et sociales.</p> <p>Soutien fourni.</p> <p>Au Bénin, plusieurs initiatives peuvent être mentionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation déroulée au profit du réseau des femmes exerçant dans le domaine maritime au Bénin sur leur capacité de prise en compte du genre dans les processus de décision au niveau de leurs structures respectives (PASPort2) - Soutien continu à la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUS) pour défendre des droits des patients en général et des femmes en particulier avec leur participation dans les cadres de concertation au niveau des zones sanitaires - Soutien aux initiatives de plaidoyer des femmes de la réserve dans le Delta Mono - Soutien aux réunions des cadres de concertation SSRAJ VBG au niveau communal et départemental visant à améliorer la synergie d'actions entre les acteurs multisectoriels - Soutien des OP et GF femmes pour leur participation aux actions de promotion des produits agricoles tropicaux (foire, journée communautaire...) - Organisation par l'Ambassade de l'atelier thématique des ANCGs du CSC Bénin sur l'agroécologie qui a permis l'exposition et la vente des produits agroalimentaires transformées par les agri-entrepreneuses soutenues par la coopération non gouvernementale belge (Eclasio, Louvain Coopération, Via Don Bosco) <p>Au Maroc, plusieurs réseaux de femmes sont soutenus par la coopération belge à travers la coopération gouvernementale et non-gouvernementale (notamment via APEFE, ASF, SOLSOC, RCN).</p> <p>Notre poste au Nigéria rencontre en continu des ONG visant à renforcer les capacités juridiques, économiques, politiques et sociales. Le lancement d'une banque coopérative pour les femmes à la résidence belge le 8 juillet 2025 est un exemple concret de la manière dont ce poste vise à renforcer davantage la position des femmes au Nigeria.</p> <p>Au Sénégal, dans le cadre de leurs initiatives en faveur des femmes et des filles du Sénégal, le Groupe des Femmes Ambassadeurs et Cheffes d'Agences du Sénégal a organisé un programme de mentorat intitulé « Ailes pour Elles – Ambassadrice d'Un Jour » afin d'offrir des opportunités de développement personnel et professionnel aux jeunes filles leaders du Sénégal par le biais d'un mentorat de la part d'Ambassadrices/Cheffes d'Agences. L'Ambassadrice de Belgique à Dakar a co-organisé l'édition 2025 de cette initiative dont l'objectif est de permettre à des jeunes</p>

	<p>sénégalaises socialement engagées issues de milieux modestes d'être conseillées et parrainées par des femmes leaders dans la diplomatie, les relations internationales, l'humanitaire et la coopération au développement afin de soutenir l'égalité de genre, de faire tomber les barrières pour les femmes et les jeunes filles, et de les encourager à se considérer comme des leaders et des agents du changement, y compris à travers une carrière diplomatique et/ou dans les organisations internationales.</p> <p>En Tanzanie, le programme bilatéral dont la mise en œuvre a débuté en novembre 2023 s'y attelle (appel à projets lancé pour soutenir des organisations de femmes au niveau local – région de Kigoma). Un soutien au leadership des femmes actives dans le domaine politico-administratif est également apporté via des formations adaptées.</p>
28.d	<p>Encourager les réalisations locales insérées dans la société civile en vue d'une meilleure participation socio-économique des femmes.</p> <p>Projets ou programmes qui contribuent à la participation socio-économique des femmes.</p> <p>Au Bénin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopération gouvernementale : <ul style="list-style-type: none"> o PARSAD et Delta mono - Coopération non-gouvernementale : <ul style="list-style-type: none"> o Appui APEFE à l'entreprenariat féminin o Appui VVSG-UVCW au développement de l'économie locale et en particulier de la participation des femmes dans ce développement. o WSM et VIA Don Bosco pour la formation professionnelle des jeunes filles o Iles de Paix, Louvain Coopération et Eclasio pour l'autonomisation économique via des initiatives d'appui à l'agriculture familiale (AGR) <p>Au Liban, la Belgique finance un projet de 1 millions € avec l'ONG locale AMEL de 2023 à 2026 pour notamment lutter contre l'exclusion des femmes et des filles issus des communautés d'accueil et de réfugiés les plus vulnérables au Liban, renforcer leur résilience et leur autonomie en facilitant leur accès aux droits économiques et sociaux (protection, services de base...) au sein de centres gérés par des organisations locales.</p> <p>Comme mentionné précédemment, l'ambassade belge au Nigéria a poursuivi sa collaboration avec le Nigerian Women Economic Development Project (NIGWED PROJECT). Ce projet offre une formation aux survivants d'abus psychologiques et sexuels. L'objectif est de les rendre opérationnelles dans la chaîne de valeur de la patate douce et ainsi de promouvoir leur indépendance économique.</p>

OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	
29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
	PAN adopté.
	Non applicable en 2025. Le 25.02.2022, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité (2022-2026).
32.	Stimuler l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans d'autres pays.
32.a	Plaider pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité, notamment via l'adoption d'un PAN, dans d'autres pays, en particulier ceux en situation de fragilité, et soutenir ces pays dans ce cadre.
	Pays ayant bénéficié d'un soutien par rapport à la thématique femmes, paix et sécurité, type de soutien et partenaires.
	Pas d'information spécifique disponible pour 2025.
	Appels bilatéraux et régionaux faisant mention de la thématique femmes, paix et sécurité.
	Pas d'information spécifique disponible pour 2025.
	Nombre et type d'actions entreprises par les missions diplomatiques afin d'aborder la thématique femmes, paix et sécurité.
	<p>Notre poste en Ethiopie a entrepris plusieurs initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vendredi 28 février 2025, l'ambassade a organisé une projection réussie du puissant court-métrage « Julie Zwijgt » dans le cadre du Festival du film de l'UE à l'Institut culturel italien d'Addis-Abeba. Nous avons eu l'honneur d'accueillir la célèbre athlète olympique éthiopienne Meseret Defar qui, à la suite de la projection du film, a partagé ses propres expériences en tant que coureuse de fond et a discuté de l'importance de trouver sa voix au milieu des nombreux défis. En tant que vice-présidente de la Fédération éthiopienne d'athlétisme, elle défend avec passion les femmes et les jeunes filles confrontées à des conditions abusives dans le milieu du sport. • Le 16 mars 2025, la cheffe de poste et une collaboratrice du poste ont participé au 5km Women's Run dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes. L'évènement était organisée par l'athlète éthiopienne Meseret Defar et financé par l'Irlande. • Dans le cadre de l'initiative mondiale #GirlsTakeover menée par Plan International en Éthiopie, une « Ambassadrice d'un jour » a été invitée à suivre le travail de l'ambassadrice pendant toute une journée le 27 octobre 2025. Cette initiative responsabilise les filles en leur donnant la chance d'accéder à des rôles de leadership, en exigeant l'égalité de pouvoir, de liberté et de représentation. • L'ambassade a participé à la campagne 16 days of activism du 25 novembre au 10 décembre 2025 par des postes quotidiens sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser la population aux violences basées sur le genre. Pour donner plus de visibilité à cette campagne, un sticker a été apposé sur la voiture de l'ambassadrice avec la phrase « STOP VIOLENCE AGAINST WOMEN » durant toute la campagne.

	<ul style="list-style-type: none"> • L’ambassadrice participe régulièrement aux rencontres du groupe Queens Bees qui rassemblent un nombre important d’ambassadrices à Addis Abeba et organise régulièrement des événements de sensibilisation sur la thématique du genre, notamment dans le cadre de la campagne 16 days of activism. • Le 30 octobre 2025, la Délégation de l’UE auprès de l’UA a prononcé une intervention au nom de l’UE et les états membre à Addis lors de la séance du Conseil de Paix et Sécurité de l’Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique et la commémoration de 25 ans de la résolution UNSCR 1325. <p>Au Liban, la Belgique a cofinancé le Beirut Film Festival pour la projection d’un film/documentaire. Le festival est dédié à l'autonomisation des femmes.</p> <p>En octobre 2025, l’ambassade belge au Nigéria a organisé un déjeuner à la résidence belge pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 de l’ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. L’invitée d’honneur était la vice-présidente de la CEDAW, Esther Eghobamien-Mshelia, qui a joué un rôle clé dans l’élaboration de deux plans d’action nationaux nigériens à ce sujet.</p>
33.	<p>Renforcer l’application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité par les pays partenaires en coordination avec les pays donateurs.</p>
33.a	<p>Attirer l’attention sur la mise en œuvre des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité lors de la coordination des bailleurs de fonds dans les pays partenaires et demander un renforcement de la coordination de la mise en œuvre des résolutions concernant femmes, paix et sécurité à côté de la coordination genre existante.</p> <p>Nom et nombre des pays-partenaires ayant participé à la coordination concernant la thématique femmes, paix et sécurité, avec pays-donateurs et type de coordination.</p> <p>Au Maroc, la Belgique assure le co-lead du groupe thématique genre au Maroc et y joue un rôle actif dans son fonctionnement : les acteurs présents sont une trentaine à chaque réunion avec une présence quasi systématique de l’UE, le Conseil de l’Europe, la France, le Canada, Norvège, Danemark, Suisse.</p> <p>La Belgique assure également le co-lead du TEI « égalité » de l’UE au Maroc et y joue un rôle actif dans son fonctionnement.</p> <p>Au Nigéria, l’ambassade participe à des groupes de travail humanitaires à différents niveaux (Groupe des ambassadeurs du Nord-Est, Groupe des donateurs du Nord-Est, réunions de donateurs de l’OCHA, réunions avec le Forum des OING, etc.) où la protection des femmes et des filles est à l’ordre du jour.</p> <p>En RDC, dans le cadre du groupe interbailleur Genre, auquel la Belgique participe activement, des réunions ponctuelles sont organisées qui ne concernent que l’ordre du jour du WPS.</p> <p>L’application des résolutions en Tanzanie est discutée dans le cadre du groupe de donateurs sur le genre. Cette coordination est très active et implique de nombreux pays donateurs et agences onusiennes.</p>

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN	
34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN.
34.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la taskforce FPS.
	Pas d'information spécifique disponible pour 2025.
35.	Informier le parlement.
35.a	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du Plan d'Action.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation.
	Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.
	Pas d'information spécifique disponible pour 2025.
37.	Impliquer la société civile des pays partenaires.
37.a	Assurer l'échange d'informations et inviter la société civile à contribuer au suivi en rapportant les éléments communiqués par les organisations locales qui font partie de leur réseau, en particulier les organisations locales dans les pays partenaires de la coopération belge au développement.
	Invitations et résultats.
	Au Maroc , la consultation avec la société civile se fait au travers des différentes rencontres tenues avec le poste en 2025. Ces rencontres permettent de s'informer et d'amener une analyse contextuelle profonde.
	Le Nigeria n'est pas un pays partenaire de la coopération belge au développement. Néanmoins, tout au long de l'année, notre ambassade a organisé plusieurs réunions avec des ONG spécifiquement dédiées aux droits des femmes, notamment ImpactHer, SHE Initiative, Hope for Family Development Initiative et l'Adeola Azeez Community Foundation, une organisation qui soutient les femmes dans leur autonomisation économique.

Défense

Les points d'action pour la Défense dans le cadre du Quatrième Plan d'Action National « Femmes, Paix, Sécurité » (2022-2026) sont coordonnés par le service HRP-Concepts de la Direction générale des Ressources humaines (DGHR), en étroite collaboration avec les départements chargés de la stratégie et des opérations.

L'année 2025 a été marquée par un double anniversaire : les 50 ans de l'entrée des premières femmes à la Défense et les 25 ans de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». À cette occasion, plusieurs actions de commémoration, de sensibilisation ont été menées, dont la réalisation d'études et l'organisation d'un symposium réunissant des intervenants belges et internationaux issus des milieux académiques, stratégiques et opérationnels. Ces initiatives ont contribué à renforcer le dialogue et la prise de conscience des enjeux liés au genre dans le contexte géopolitique actuel.

Sur le plan opérationnel, la Défense a, en 2025, poursuivi le renforcement de son expertise, notamment en formant de nouveaux Gender Focal Points. Ces membres du personnel ont suivi une formation ciblée portant sur tous les aspects liés à 'Femmes, Paix et Sécurité' et appliquent cette expertise lors des opérations.

Une attention particulière a été portée à la formation et à la sensibilisation du personnel aux valeurs de la Défense. La refonte de l'approche pédagogique du module « valeurs » dans la formation militaire de base et dans les Joint Individual Common Core Skills (JICCS), ainsi que l'introduction d'un module dédié dans le parcours de formation du personnel civil, visent à en renforcer l'appropriation. Valeurs et « Femmes, Paix, Sécurité » sont indissociables : agir conformément aux valeurs Défense implique de tenir compte des différentes réalités et perspectives de la population, notamment celles des femmes et des hommes, dans l'ensemble des activités.

Par ailleurs, la Défense a continué à développer des actions visant à renforcer son attractivité et la diversité de ses effectifs. Les partenariats ont été consolidés, plusieurs projets éducatifs et sociétaux poursuivis ou renforcés. La préparation de l'année de service militaire volontaire, dont la mise en œuvre débutera en 2026, s'inscrit également dans cette dynamique. Une attention accrue a été portée à l'intégration et à l'inclusion du personnel civil, notamment via la révision de leur processus d'onboarding.

Enfin, la Défense est restée activement impliquée dans les cadres internationaux et multilatéraux relatifs à l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité », en particulier au sein de l'OTAN, de l'Union européenne et des Nations Unies, contribuant à l'échange de bonnes pratiques et à la promotion de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques de paix et de sécurité.

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	
1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.
	Rapportage périodique sur la CEDAW.
	Voir les réponses des ministères des Affaires étrangères et de l'Egalité des chances
	Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.
	Voir les réponses des ministères des Affaires étrangères et de l'Egalité des chances
	Suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.
	Voir les réponses des ministères des Affaires étrangères et de l'Egalité des chances

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	
6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi de coopération au développement.
6.a	<p>Informier le personnel sur le gender mainstreaming.</p> <p>Moyens d'information utilisés.</p> <p>Le concept de diversité — dont le genre constitue l'une des dimensions — ainsi que les valeurs fondamentales de la Défense (respect, intégrité, loyauté et courage) sont intégrés structurellement dans la formation de base des militaires. L'application de ces valeurs implique de prendre en considération les différentes réalités et perspectives de la population, notamment celles des femmes et des hommes, dans l'ensemble des activités. Ces thématiques sont abordées au travers d'une présentation classique et d'une représentation théâtrale interactive, assurées depuis plusieurs années par un partenaire externe. Afin de renforcer la qualité des échanges sur ces notions dans un contexte militaire et de répondre à l'augmentation de la taille des classes consécutive à un recrutement accru, l'approche pédagogique a été revue en 2025. Une première partie du personnel clé a été formée à cette nouvelle méthode, qui sera déployée à l'échelle de toute la Défense en 2026.</p> <p>Au-delà de la formation de base, le genre et le gender mainstreaming font également l'objet de briefings ad hoc lors de la formation continuée du personnel de la Défense. Une information de base figure en outre sur la page intranet de la Défense consacrée à la diversité.</p> <p>Afin de renforcer la sensibilisation et d'élargir la portée de celle-ci (au personnel civil de l'organisation et au personnel militaire qui n'est pas/plus amené à participer, au cours de sa carrière, à de la formation continuée), des premières réflexions ont eu lieu en interne afin de pouvoir mettre à disposition du personnel une formation (en ligne probablement) sur gender mainstreaming. La concrétisation de celle-ci doit se poursuivre et devrait aboutir d'ici fin 2026.</p>
6.b	<p>Développer, implémenter et mettre à jour une stratégie ou plan d'action concernant l'intégration de la dimension de genre.</p> <p>Stratégie adoptée et mise en œuvre.</p> <p>Le genre est un des thèmes de la politique de diversité de la Défense et fait, à ce titre, l'objet d'actions d'information/sensibilisation et de formation, dont certaines ont déjà été évoquées à la question précédente. Comme les autres départements concernés, la Défense s'implique également dans le cadre du nouveau plan fédéral Gender Mainstreaming et s'engage à intégrer la dimension de genre dans les 5 domaines d'actions retenus, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la Politique de Sécurité et de Défense Commune de l'UE 2. Renforcer l'intérêt et l'engagement chez les jeunes 3. Former et équiper correctement du personnel qualifié et spécialisé" 4. Miser sur l'innovation et le développement continu du DIRS (Defence, Industry and Research Strategy) 5. Développer une stratégie de communication <p>Les engagements pris seront traduits en plan d'actions internes.</p>

7.	Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.												
7.a	<p>Intégrer la dimension de genre de manière substantielle dans les formations de base.</p> <p>Formations de base intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>voir réponse à la question 6a</p> <table border="1" data-bbox="256 370 1635 477"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>620</td> <td>3172</td> <td>16.4 %</td> <td>83.6%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	620	3172	16.4 %	83.6%
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
620	3172	16.4 %	83.6%										
7.b	<p>Intégrer la dimension de genre dans les formations continuées.</p> <p>Formations continuées intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>Formation : l'aspect diversité est abordé ad hoc lors de formations statutaires ou complémentaires du personnel de la Défense. Notons que certains outils, telles les cartes dilemmes intégrités, développées par l'Inspecteur Général (IG) peuvent servir de support à des échanges ou nourrir les réflexions du personnel relatives à la dimension du genre au sein de la Défense, en formation ou non.</p> <table border="1" data-bbox="256 883 1635 990"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>34</td> <td>197</td> <td>14.7%</td> <td>85.3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	34	197	14.7%	85.3 %
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
34	197	14.7%	85.3 %										
7.c	<p>Intégrer la dimension de genre dans les formations pour le personnel partant en mission de paix et mission de gestion civile de crise.</p> <p>Formations intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>Le cours BEL Gender Focal Point (GFP) est une formation de deux jours qui est destinée aux personnes prévues pour accompagner les détachements partant en opération et assumer le rôle de conseiller du commandement en matière de genre. 10 nouveaux GFP ont été formés en 2025. Certains d'entre eux ont d'ailleurs eu l'opportunité de participer récemment à des exercices de grande ampleur. La participation à ce genre d'exercice permet aux GFP's déployés d'entraîner et d'affiner leurs compétences. Hormis cette formation spécialisée de GFP, tous les membres du personnel qui partent en opération reçoivent un briefing sur le genre au cours du Pre Deployment Training (PDT),</p>												

Défense

	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	5	5	50%	50%
7.d	<p>Développer du matériel pédagogique pour la sensibilisation aux questions de genre.</p> <p>Matériel développé.</p> <p>Comme mentionné à la question 6a, une alternative au théâtre des valeurs et de la diversité utilisé jusqu'ici lors de la phase d'instruction de base a été développée et testée dans certaines unités en 2025 en vue d'une implémentation dans l'ensemble de la Défense en 2026. La nouvelle approche, utilise différents supports pédagogiques (vidéos, article de presse, mises en situation). Dans le cadre des actions menées afin de célébrer les 50 ans de femmes à la Défense, différents supports ont été développés (nouveau logo, panneaux visuels retraçant l'historique des femmes à la Défense, témoignages oraux, articles,...) autant de « matériel » pouvant être mis à profit lors de la sensibilisation aux questions de genre.</p>			
8.	Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.			
8.a	<p>Prévoir et former des experts de genre au sein des départements.</p> <p>Experts prévus et formés.</p> <p>La Défense dispose actuellement de conseillers au sein des départements Human Resources, Relations Stratégiques, Readiness et Opérations qui ont développé une expertise en matière de genre grâce à leur formation et à leur expérience.</p>			
8.c	<p>Prévoir et former des experts de genre pour les missions de paix.</p> <p>Veiller à ce que ces experts travaillent en étroite collaboration avec les organisations locales de la société civile et les communautés concernées.</p> <p>Experts prévus et formés.</p> <p>Un Gender Focal Point ayant suivi une formation spécifique en matière de genre est mis en place pour chaque grand détachement qui part en mission. Celui-ci provient soit du Civil Mil Engagement Group (Ci-MEG) soit se met rapidement en contact avec le personnel chargé d'assurer cette coopération civile-militaire en zone de déploiement. En 2025, 10 nouveaux GFP ont été formés.</p>			
8.d	<p>Gérer et appuyer l'expertise de genre dans la préparation, la mise en œuvre et le monitoring des opérations de la paix.</p> <p>Base de données.</p> <p>La Défense dispose d'une base de données du personnel ayant suivi le cours GENAD OTAN, le cours Gender Focal Point (interne BELDEF) et d'une base de données du personnel déployé en opération.</p> <p>Experts mis à disposition.</p> <p>Chaque détachement qui part en opération est tenu de désigner un Gender Focal Point (fonction cumul). Il y a au niveau de l'Etat-Major Défense des personnes ayant une expertise en genre dans leurs domaines de compétences qui peuvent les appuyer.</p>			

	<p>Plan de formation.</p> <p>Chaque Gender Focal Point désigné pour partir en opération doit avoir suivi et obtenu plus de 80% à deux modules elearning OTAN portant sur le genre/le gender mainstreaming, d'une part et l'importance de la prise en compte du genre en opérations, d'autre part avant de pouvoir suivre le cours donné en interne BELDEF (2 fois/an).</p>
11.	<p>Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans les missions de paix, les missions de gestion civile de crise et les processus de consolidation de paix.</p>
11.a	<p>Diffuser auprès des partenaires les bonnes pratiques et recommandations en matière d'intégration de la dimension genre dans les missions de maintien de la paix et plaider pour leur application dans les prochaines missions.</p> <p>Diffusion des bonnes pratiques.</p> <p>La Défense belge participe et contribue à l'échange de bonnes pratiques en la matière via différents canaux.</p> <p>Lors des réunions du NATO Committee on gender perspectives (NCGP) et lors des contacts informels entre les membres de ce réseau. La dernière édition du NCGP s'est déroulée du 5 au 7 mai 2025. Les échanges ont porté sur la mise en œuvre par l'OTAN de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (WPS), en mettant en lumière les progrès réalisés, les lacunes persistantes et en formulant des recommandations concrètes pour les actions futures. Une attention particulière a été accordée au leadership sensible au genre, notamment à l'importance de la formation, de l'éducation et des mécanismes de responsabilité pour intégrer les perspectives de genre dans la planification et les opérations quotidiennes.</p> <p>La deuxième journée de la conférence a examiné les enseignements tirés de l'intégration des considérations de genre dans les conflits actuels. Elle a également exploré des approches visant à renforcer la résilience sociétale globale, en démontrant comment l'intégration des perspectives de genre peut contribuer à améliorer la préparation des sociétés face à diverses menaces sécuritaires.</p> <p>Des échanges et réflexions ont également lieu au niveau de l'UE, auxquels participent nos représentants du département stratégique. La Défense participe en outre à l'initiative UAE – UE « Joining Forces for Women, Peace and Security » dans le cadre de l'ONU.</p> <p>En 2025, à l'occasion des 50 ans des femmes à la Défense et des 25 ans de l'agenda Women Peace Security, la Défense a organisé un symposium au cours duquel différents orateurs (belges et internationaux) se sont exprimés et ont partagé leurs expériences. Les présentations données autour de thèmes tels que: “Femmes, paix et sécurité : mise en perspective des efforts de l'OTAN “, “Addressing Backsliding and Backlash for Women in Defence Forces”, “Strength, Service, and Solidarity: The Role of Women in the Modern Armed Force” ont alimenté les réflexions en matière de bonnes pratiques et recommandations en matière d'intégration de la dimension de genre. Des représentants de différentes organisations/services partenaires étaient également présents ce qui a contribué à l'échange d'informations et de bonnes pratiques.</p> <p>Plaidoyer en faveur de leur application.</p> <p>Outre l'appui exprimé de façon régulière par les autorités (militaires et politiques) de la Défense lors de différents fora ou réunions, lors du symposium organisé en octobre 2025 afin de célébrer les 50 ans de femmes à la Défense et les 25 ans de l'agenda Women Peace Security, le CHOD</p>

Défense

	et différents généraux (actifs et en retraite) se sont exprimés. Leur présence et intervention à cette occasion constitue un signal fort envers l'importance de la prise en considération de la dimension du genre dans les missions de paix, de gestion civile de crise et dans les processus de consolidation de la paix.
11.b	Collaborer avec les organisations internationales et leurs États membres dans le cadre du recueil d'informations pertinentes relatives à l'égalité de genre et le soutien aux mécanismes de consultation et de coordination.
	Base de données « genre ».
	Aucune information disponible pour 2025
	Soutien fourni.
	La Défense belge remplit le national summary report du Nato Committee on Gender Perspectives et contribue ainsi au recueil d'informations pertinentes. La Défense belge fournit également, sur base annuelle, ses données relatives à l'implémentation de la politique OTAN Preventing and Responding to Sexual Exploitation and Abuse (SEA).
11.c	Veiller à l'intégration de la dimension de genre dans le cadre de la planification et de l'élaboration de programmes RSS et DDR.
	Projets ou programmes RSS et DDR qui accordent de l'attention au genre, pays où ils ont été implémentés.
	En 2025, il n'y a pas eu d'opération RSS ou DDR propre à la Défense. Le focus était – et demeure- la défense du flanc est et le renforcement des capacités de nos partenaires. Ce type d'opérations se déroulent au sein des organisations telles que l'ONU, l'OTAN ou l'UE, où, souvent, vu la taille du groupement tactique, un(e) conseiller(ère) en matière de genre est présent(e).

OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles

16.	Attirer l'attention sur le phénomène de la violence sexuelle et basée sur le genre.
16.a	<p>Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>La Défense belge maintient en 2025 une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence sexuelle et de violence basée sur le genre, conformément au droit international humanitaire, aux droits humains et aux engagements du programme Femmes, Paix et Sécurité (WPS).</p> <p>Sur le plan politique et stratégique, la Défense continue à sensibiliser activement ses partenaires au sein des cadres multilatéraux pertinents (ONU, OTAN, UE, OSCE). Les actions de sensibilisation menées précédemment, notamment dans le cadre du débat international sur l'avenir pragmatique de l'Agenda WPS, restent structurantes pour l'action de l'institution en 2025. La participation de la Défense belge aux travaux de l'OSCE/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), en particulier concernant l'intégration des droits humains et de la perspective de genre dans les forces armées, constitue un cadre de référence durable qui continue à guider les pratiques en 2025.</p> <p>Sur le plan opérationnel, la Défense applique des Standard Operating Procedures (SOPs) spécifiques en matière de prévention, de signalement et de gestion des violences sexuelles en mission. Dans une logique d'amélioration continue, un exercice de revue des procédures a été mené en 2025. Celui-ci a mis en évidence l'opportunité d'actualiser certains SOP afin d'assurer leur pleine adéquation avec les pratiques et les enjeux actuels. Les travaux d'actualisation sont en cours de planification/priorisation.</p> <p>Le Pre-Deployment Training comprend systématiquement des modules obligatoires de sensibilisation au genre et à la prévention des violences sexuelles, adaptés aux contextes opérationnels actuels et intégrant des scénarios pratiques. Chaque détachement opérationnel dispose d'un Gender Focal Point (GFP) et bénéficie de l'appui des Operational Gender Teams, afin d'assurer l'intégration effective de la diversité de perspectives dans la planification et la conduite des opérations et de garantir la protection des populations civiles, en particulier des femmes et des filles.</p> <p>En 2025, la Défense a également participé à la conférence de l'UNIDIR « Technological Considerations in Frameworks for Women, Peace and Security » (3 février 2025, Genève/online), contribuant aux échanges internationaux sur l'impact des technologies émergentes sur la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre.</p> <p>La Défense soutient l'Action Plan WPS & Gender Equality 2025–2029 au niveau de l'UE et formulera une liste des points d'action en 2026.</p> <p>Soutien de résolutions, avis ou recommandations.</p> <p>Aucune information disponible en 2025.</p>

17.	Sensibiliser le personnel devant être déployé en opération à propos de la thématique de la violence sexuelle et basée sur le genre.
17.a	<p>Lors de la préparation des missions de maintien de la paix et de l’instruction préalable au déploiement donnée en Belgique, demander d’accorder une attention particulière à la violence à l’égard des femmes et des filles et insister sur la nécessité de leur offrir une protection contre cette violence.</p> <p>Actions concrètes prises.</p> <p>Lors du Pre Deployment Training de tous les militaires qui partent en mission - tant au sein d'un grand détachement qu'au sein d'une unité individuelle - le thème de la diversité est intégré dans le briefing de sensibilisation à la culture du théâtre opérationnel. La thématique de la violence sexuelle, de même que les rapports et les mesures nécessaires pour garantir que les mesures correctes puissent être prises, sont également traités en détails dans la formation destinée au Gender Focal Point (GFP). Le rôle du GFP ne consiste pas seulement à identifier et dénoncer les abus au sein de la culture locale de la zone de déploiement. Il est également attentif aux éventuels aux comportements transgressifs qui se produiraient au sein du détachement militaire. Qu’il s’agisse de la population locale ou de membres du détachement, le GFP conseille le commandant du détachement afin que ces situations puissent être traitées aussi efficacement que possible.</p>
18.	Imposer pour les forces belges de maintien de paix tolérance « 0 » en matière de violence à l’encontre des femmes.
18.a	<p>Poursuivre les coupables de violences sexuelles au sein de la Défense.</p> <p>Mesures spécifiques prises en cas de violence sexuelle.</p> <p>La Défense adopte une attitude stricte à l’égard de tout comportement sexuel transgressif. L’auteur présumé de toute forme de violence sexuelle au sein des rangs de la Défense est signalé à la Police. La Défense n’est pas systématiquement informée de l’évolution du dossier une fois celui-ci transmis au parquet. Indépendamment des poursuites judiciaires, la Défense ouvre sa propre enquête et, le cas échéant, propose des mesures statutaires au MOD.</p>
18.b	<p>Souligner annuellement la tolérance zéro.</p> <p>Rappel des valeurs de la Défense et des <i>Joint Individual Common Core Skills</i>.</p> <p>Toute forme de comportement transgressif est, par défaut, totalement incompatible avec les valeurs de base de la Défense, à savoir respect, intégrité, loyauté, courage. Ce message ainsi qu’un rappel de la responsabilité de chacun d’intervenir en cas de confrontation avec de tels comportements (avec la liste des personnes/services compétents) est communiqué de façon régulière par les autorités de la Défense et lors des différentes formations du personnel en cours de carrière.</p> <p>Les actions de communication/sensibilisation autour des valeurs de la Défense se poursuivent via divers canaux afin de s’assurer que l’importance du respect des celles-ci devienne une évidence pour tous les membres du personnel. Ainsi la page Intranet consacrée aux valeurs de la Défense a été complètement revue tant au niveau du contenu que de la forme. Elle abrite tous les nouveaux outils de communication/sensibilisation développés (tels que one pager/valeur, brochure valeur revue, présentation PowerPoint standard pour tout membre du cadre qui est amené à briefier les valeurs de la Défense,...).</p> <p>Le contenu et la pédagogie du sous-module « valeurs » des <i>Joint Individual Common Core Sills (JICCS)</i> « conduct and values » a été complètement revu en 2025 afin d’être plus interactif et de renforcer la réflexion et l’appropriation sur le sujet. Il sera disponible en ligne dès janvier 2026. Le personnel militaire de la Défense doit passer annuellement ces <i>JICCS</i> et le personnel civil de la Défense y est encouragé également.</p>

	<p>En 2025, dans le cadre de l'amélioration de l'onboarding du personnel civil au sein de l'organisation, un trajet de formation pour les nouveaux arrivants a entre autres été établi et celui comporte désormais un module sur les valeurs de la Défense</p> <p>La tolérance zéro envers toute forme de violence, harcèlement (moral et sexuel) est également un point abordé dans les briefings de sensibilisation et d'informations donnés par le Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT) aux membres du personnel, dès leur entrée en service et à plusieurs reprises en cours de carrière.</p>
18.c	<p>Appliquer le code de conduite de l'ONU et de l'OTAN dans les rangs de l'armée belge et promouvoir celui-ci au niveau international.</p> <p>Application et promotion.</p> <p>L'application et la promotion du code de conduite dans les rangs de l'armée belge se font de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations et sensibilisation : Tous les militaires reçoivent une formation sur les valeurs militaires (respect, intégrité, loyauté, courage) ainsi qu'un briefing de sensibilisation aux violences sexuelles et à la tolérance zéro. Ces thématiques sont également intégrées dans les Joint Individual Common Core Skills (JICCS). Les GFP reçoivent une formation approfondie pour identifier, signaler et prévenir les abus dans les zones de déploiement. - Contrôles et accountability : Une check-list « genre » introduite en 2024 guide les commandants de détachements dans l'application des codes de conduite ONU/OTAN. En cas de non-respect, des sanctions disciplinaires ou statutaires sont appliquées. - Initiatives internationales : la Défense belge partage ses bonnes pratiques et contribue aux échanges multilatéraux relatifs au programme Femmes, Paix et Sécurité, notamment dans les cadres de l'ONU et de l'OTAN. <p>La Défense belge met en œuvre des mesures structurelles, des formations, des briefings, des vérifications et des sanctions pour promouvoir et appliquer la tolérance zéro en matière de violence à l'encontre des femmes, en s'alignant sur le code de conduite de l'ONU et de l'OTAN.</p>
21.	Veiller à la sécurité et la protection contre toutes les formes de violence des femmes et des filles dans les pays en situation de fragilité.
21.a	<p>Suivre la situation des femmes et des filles dans les zones d'intervention et mettre au point un système de rapportage en matière de violence envers les femmes.</p> <p>Monitoring/Early warning indicators.</p> <p>Le suivi de la situation des femmes et des filles dans la zone de déploiement et le rapportage en la matière relève des attributions du Gender Focal Point qui accompagne les grands détachements.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Aucune information disponible pour 2025</p>
21.b	<p>Poursuivre l'action dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions et de la Convention d'interdiction des mines anti-personnel en insistant tout particulièrement sur les effets de ces armes sur les femmes et les filles, et le rôle des femmes en tant qu'agents du changement.</p> <p>Interventions faites.</p>

	<p>La Belgique poursuit son engagement en faveur de la protection des civils, en particulier des femmes et des filles, dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions, en mettant l'accent sur les impacts différenciés de ces armes et sur le rôle des femmes comme actrices du changement.</p> <p>Les actions de déminage humanitaire soutenues par la Belgique ciblent prioritairement les zones à haut risque pour les populations civiles, notamment dans des contextes fragiles, et intègrent une approche sensible au genre, y compris par des activités de formation favorisant la participation des femmes aux opérations de déminage. L'utilisation innovante de rats détecteurs de mines par APOPO a permis, depuis quelques années, d'accélérer les efforts dans les zones critiques.</p> <p>La Belgique contribue également aux efforts multilatéraux en appui des Nations Unies, notamment via le soutien à l'UNMAS, ainsi qu'au renforcement des capacités internationales en matière de déminage et d'EOD. Dans ce cadre, une coopération avec l'OSCE est en préparation afin de soutenir le centre d'entraînement de Douchanbé, avec des activités de renforcement capacitaire prévues à partir de 2026, dont la phase préparatoire se poursuit en 2025.</p>
21.d	<p>Accorder une attention particulière à la participation des femmes aux programmes de déminage et impliquer les femmes dans la détermination des zones qui doivent être déminées en priorité.</p> <p>Création d'un critère de genre qui sera contrôlé systématiquement dans le cadre de l'évaluation de nouveaux projets de déminage.</p> <p>Pas d'informations supplémentaires pour 2025</p>
22.	Assurer la sécurité et la protection des femmes et des jeunes filles dans le cadre du travail humanitaire.
22.a	<p>Tenir compte de la protection des femmes et des filles dans le cadre des tâches humanitaires et des programmes DDR et RSS tels que la construction de camps de réfugiés.</p> <p>Projets ou programmes qui contribuent à l'égalité de genre dans les pays en situation de fragilité.</p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2025</p>
23.	Lutter contre la traite des êtres humains.
23.d	<p>Mettre l'accent sur le trafic des êtres humains dans le cadre du concept de 'human security' durant les opérations militaires.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En plus, des briefings sur le thème de la diversité inclus dans la formation pré-déploiement (Pre Deployment Training), des journées spécifiques telles que "cultural awareness day" sont organisées, comprenant entre autres des discussions sur la traite des êtres humains.</p> <p>La directive traitant de la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains (SOP 3.8.1) est applicable à toutes les opérations.</p> <p>En outre, la Défense a fourni en 2025 deux militaires pour participer à l'opération EUNAVFOR MED IRINI qui vise entre autres la lutte contre le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains.</p>

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits

24.	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.
24.a	<p>Mener une politique active au recrutement et analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur base de cette analyse.</p> <p>Actions prises au recrutement pour solliciter davantage de femmes.</p> <p>En 2025, la Défense a poursuivi et intensifié ses efforts afin de diversifier ses canaux et viviers de recrutement, tout en renforçant la visibilité des femmes au sein de ses rangs. Parmi les initiatives phares, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des partenariats avec des acteurs fédéraux, régionaux et industriels, favorisant des synergies visant à toucher un public plus diversifié. • La pérennisation des projets éducatifs et sociétaux existants : Vu le succès rencontré auprès des jeunes de l'orientation Défense et Sécurité dans le troisième degré dans les écoles secondaires, le personnel en charge du projet a été renforcé afin d'en garantir la qualité et l'extension à d'autres écoles. • Poursuite du projet de Service d'Utilité Collective (SUC), entretemps rebaptisé « reboot for you » à d'autres régions afin de pouvoir toucher un maximum de jeunes en situation de décrochage ou vulnérabilité scolaire. • Un test case de job étudiant à la Défense avec un retour positif, qui va être formalisé au niveau des procédures afin de pouvoir être étendu à d'autres unités en 2026. • La préparation et lancement du nouveau projet « Année de service militaire volontaire » visant les jeunes âgés de 18 à 25 ans et dans le cadre duquel un courrier a été envoyé en novembre 2025 à tous jeunes âgés de 17 ans, sans distinction de sexe contrairement à d'autres initiatives dans d'autres pays. <p>Bien que les initiatives mentionnées ci-dessus ne s'adressent pas exclusivement aux femmes, en mettant en avant la Défense en avant auprès des jeunes, en allant à leur rencontre dans leur environnement et en leur donnant « un avant-goût » de la Défense (que ce soit sur quelques semaines, quelques mois, ou sur un an), elles contribuent à abaisser les barrières « psychologiques » à l'entrée, traditionnellement plus élevées chez les jeunes femmes (pour rentrer à la Défense). Ce faisant, ces projets portent l'ambition d'augmenter la représentation féminine, ce qui semble se traduire dans les chiffres de recrutement.</p> <p>Dans le cadre des célébrations de 2025 – marquant à la fois les 50 ans de présence des femmes à la Défense belge et les 25 ans de l'agenda Women, Peace and Security – plusieurs actions ambitieuses (articles de presse, exposition sur l'évolution et le rôle des femmes à la Défense utilisées lors des activités liées au 21 juillet, symposium organisée en octobre, publications dans des magazines féminins...) ont été menées. Les actions avaient pour objectif de mettre en évidence les avancées réalisées depuis l'entrée des premières femmes à la Défense, de sensibiliser encore davantage le public sur le rôle et la valeur ajoutée des femmes au sein d'une organisation telle que la Défense et à inspirer une nouvelle génération de femmes à rejoindre nos rangs.</p>

Réflexion sur les actions/pistes afin de renforcer l'inclusion du personnel civil au sein de la Défense et lui offrir des perspectives de carrière encore plus intéressantes au sein de la Défense. Leur contribution visible à la féminisation des effectifs est prometteuse et encouragée par la Défense. La Défense pouvant sembler intimidante pour les nouvelles recrues civiles, une attention particulière est accordée à leur « onboarding ». Le processus d'onboarding destiné aux nouveaux membres civils a ainsi été complètement revu et testé avec succès au sein d'un département de la Défense en 2025. Il sera étendu à l'ensemble de l'organisation en 2026. En accordant un soin particulier à l'accueil et à l'encadrement des premiers moments du personnel civil au sein de l'organisation, elle mise indirectement sur le pouvoir du bouche à oreille des jeunes recrues satisfaites. Celles-ci sont autant d'ambassadrices potentielles de la Défense auprès de leur cercle amical et familial et, par extension auprès de la population.

Enfin, en 2025, la Défense a également mis en place une cellule au sein de la Direction Générale des Ressources Humaines chargé de suivre l'évolution des tendances du marché et d'analyser leur implication pour une organisation spécifique telle que la Défense. Leurs inputs pourront progressivement alimenter les réflexions et actions future éventuelles en matière de recrutement et sélection.

Ces efforts continus sur différents plans témoignent de l'engagement de la Défense à promouvoir et renforcer la représentation des femmes au sein de ses effectifs.

Nombre et proportion hommes-femmes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération, les militaires, la police fédérale et la magistrature

2025	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Officiers	1084	4320	20%	80%
Sous-officiers	1393	10327	12%	88%
Volontaires	778	8755	8%	92%
Total	3255	23403	12%	88%

25. Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales.

25.a Encourager et soutenir les candidatures féminines pour les organisations internationales.

Actions d'encouragement et de soutien.

Tous les postes militaires pour les organisations internationales sont ouverts aux hommes et aux femmes. Bien qu'aucune action explicite n'ait été prise en 2025 dans le domaine, la présence de militaires belges féminins dans des postes à responsabilités au sein des organisations internationales (femmes officiers supérieurs à l'OTAN, entre autres) sert d'exemple et prouve par les faits que c'est une possibilité à la portée de toute femme qui le souhaite et dispose du profil requis pour la fonction. Le fait qu'une femme générale ait été mise en place en 2024 en tant que commandant des écoles de la Défense belge (officiers et sous-officiers) est également un élément fortement inspirant le personnel féminin à prendre sa place, tant dans la structure nationale qu'au sein des organisations internationales.

26.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de paix, des missions de gestion civile de crise et des missions d'observation d'élections.																														
26.a	<p>Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de paix.</p> <p>Actions prises.</p> <p>En 2025, la Belgique a poursuivi de manière soutenue ses efforts en vue de renforcer la participation des femmes aux missions de paix, aux missions de gestion civile de crise et aux missions d'observation électorale, qui demeurent ouvertes à toutes et à tous sans distinction. Cette action s'inscrit dans une approche structurée combinant suivi, accompagnement et développement des compétences.</p> <p>Dans une logique d'appui fondé sur des éléments objectifs, un suivi statistique régulier a été assuré. Les données de participation ont été systématiquement collectées et analysées afin d'identifier d'éventuels obstacles à la candidature féminine ainsi qu'à l'accès à des fonctions opérationnelles et stratégiques. Ces analyses visent à orienter l'adaptation des mesures d'accompagnement et à soutenir une représentation plus équilibrée dans les fonctions clés des missions.</p> <p>Parallèlement, une attention particulière a été portée, en 2025, à la sélection et à la mise en avant de profils féminins lors des processus de déploiement opérationnel et pour les postes au sein des quartiers généraux internationaux. Cette démarche contribue à accroître la visibilité des femmes dans les environnements décisionnels et stratégiques, tout en favorisant une diversification des parcours au sein des missions de paix.</p> <p>Le renforcement des compétences constitue un autre axe central de l'action menée. Dans une optique de préparation opérationnelle et de développement professionnel, la Belgique a soutenu la participation de personnels féminins à des cours et séminaires internationaux liés aux opérations de maintien de la paix. La Défense belge contribue en outre à des initiatives de formation internationales, notamment par la participation d'instructeurs belges à des cours spécialisés tels que les United Nations Staff Officers Courses (UNSOC). Ces engagements participent au renforcement des capacités des officiers, y compris féminins, appelés à servir en mission, et à leur accès à des fonctions à responsabilité.</p> <p>Enfin, la réflexion relative à des mécanismes d'accompagnement complémentaires, tels que le mentorat, demeure un levier exploré afin de soutenir l'évolution de carrière et l'accès des femmes à des fonctions à plus forte responsabilité dans le cadre de ces missions.</p>																														
Nombre et proportion d'hommes et de femmes (Officiers, Sous-Officiers et Volontaires) ayant contribué aux missions de paix.																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="256 1089 695 1127">2025</th> <th colspan="2" data-bbox="695 1089 1144 1127">Nombre</th> <th colspan="2" data-bbox="1144 1089 1631 1127">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th data-bbox="256 1127 695 1164">Fonction</th> <th data-bbox="695 1127 919 1164">Femmes</th> <th data-bbox="919 1127 1144 1164">Hommes</th> <th data-bbox="1144 1127 1388 1164">Femmes</th> <th data-bbox="1388 1127 1631 1164">Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="256 1164 695 1195">Officiers</td> <td data-bbox="695 1164 919 1195">81</td> <td data-bbox="919 1164 1144 1195">482</td> <td data-bbox="1144 1164 1388 1195">14,4%</td> <td data-bbox="1388 1164 1631 1195">85,6%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1195 695 1226">Sous-Officiers</td> <td data-bbox="695 1195 919 1226">131</td> <td data-bbox="919 1195 1144 1226">1273</td> <td data-bbox="1144 1195 1388 1226">9,3%</td> <td data-bbox="1388 1195 1631 1226">90,7%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1226 695 1256">Volontaires</td> <td data-bbox="695 1226 919 1256">69</td> <td data-bbox="919 1226 1144 1256">1571</td> <td data-bbox="1144 1226 1388 1256">4,2%</td> <td data-bbox="1388 1226 1631 1256">95,8%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1256 695 1287">Total</td> <td data-bbox="695 1256 919 1287">281</td> <td data-bbox="919 1256 1144 1287">3326</td> <td data-bbox="1144 1256 1388 1287">7,8%</td> <td data-bbox="1388 1256 1631 1287">92,2%</td> </tr> </tbody> </table>		2025	Nombre		Proportion (%)		Fonction	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Officiers	81	482	14,4%	85,6%	Sous-Officiers	131	1273	9,3%	90,7%	Volontaires	69	1571	4,2%	95,8%	Total	281	3326	7,8%	92,2%
2025	Nombre		Proportion (%)																												
Fonction	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																											
Officiers	81	482	14,4%	85,6%																											
Sous-Officiers	131	1273	9,3%	90,7%																											
Volontaires	69	1571	4,2%	95,8%																											
Total	281	3326	7,8%	92,2%																											

26.e	<p>Plaider au niveau international pour la participation d'un plus grand nombre de femmes, y compris les femmes recrutées localement, lors des missions de paix et des missions de gestion civile de crise.</p>
	<p>Interventions faites.</p>
	<p>La Belgique poursuit son plaidoyer au niveau international en faveur d'une participation accrue des femmes aux missions de paix et de gestion civile de crise, y compris des femmes recrutées localement, en cohérence avec l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. Cet engagement se traduit par des interventions dans les forums multilatéraux, notamment au sein des cadres OTAN et WPS, où la Belgique formule des recommandations visant à favoriser le recrutement et la participation des femmes locales dans les missions internationales. Ce fut également le cas lors du symposium organisé en octobre 2025 à l'occasion des 50 ans de femmes à la Défense belge et des 25 ans de la thématique Femmes, Paix, Sécurité.</p>
27.	<p>Veiller à une meilleure représentation des femmes dans les négociations de paix et stimuler l'institutionnalisation du rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité.</p>
27.b	<p>Systématiser les consultations avec les femmes et organisations de femmes locales dans le cadre des missions d'enquête et diffuser les informations recueillies par l'intermédiaire des partenaires concernés.</p>
	<p>Consultations.</p>
	<p>Ceci est fait pendant des opérations dans lesquelles le détachement BEL joue un rôle actif dans le dénouement des conflits.</p>
28.	<p>Améliorer la participation des femmes dans la société locale.</p>
28.a	<p>Encourager la présence des femmes au sein de l'appareil judiciaire, de la police et de la défense locaux.</p>
	<p>Interventions faites.</p>
	<p>Le cours prévu pour les forces spéciales destiné aux opératrices en Mauritanie n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2025. En revanche, la Défense a détaché un instructeur pour participer au Women's Outreach Course (C4ISR Academy for Peace Operations) à Entebbe, en Ouganda, pour une durée de deux semaines. Cette formation s'adresse spécifiquement aux militaires et policières spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication.</p>

OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	
29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
	PAN adopté.
	Non applicable en 2025. Le 25 février 2022, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité (2022-2026).
29.c	Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises.
	Interventions faites.
	La Défense participe au Groupe Interdépartemental de Coordination (GIC) pour le gender mainstreaming ainsi qu'à la Taskforce Women Peace and Security (WPS). Elle est également impliquée dans d'autres foras internationaux auxquels participent les spécialistes du département stratégie de la Défense. Lors de ces réunions, elle informe les autres membres des projets en cours en son sein, des défis auxquelles elle est confrontée, des évolutions en matière de WPS et des bonnes pratiques éventuelles.
31.	Stimuler le soutien pour et l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau international.
31.b	Coopérer avec l'OTAN et le Comité OTAN sur la dimension de genre et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action et de leurs indicateurs pour les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
	Interventions faites.
	Du 5 au 7 mai 2025, des représentants militaires et civils de la Défense ont participé à la conférence annuelle du Nato Committee on Gender Perspectives (NCGP) dont le thème central portait sur la mise en œuvre par l'OTAN de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Dans ce cadre, une discussion a eu lieu avec les POCs / GFPs / GENADs respectifs des pays de l'OTAN sur l'état actuel des choses et une voie possible à suivre. Au-delà de la participation à cette conférence, du personnel de la Défense belge contribue activement à des réflexions sur le sujet et à l'amélioration/révision de documents relatifs aux différentes résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
31.c	Encourager et soutenir l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité par les organisations internationales et régionales.
	Interventions faites.
	La Défense Belge poursuit son soutien à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS) en encourageant son application par les organisations internationales et régionales, notamment à travers l'intégration systématique de la dimension genre dans l'analyse des conflits et les réponses en matière de paix et de sécurité.

Défense

	<p>Les actions menées s'appuient sur les travaux et acquis de la présidence belge de l'Union européenne, qui ont contribué à renforcer l'attention portée à l'égalité, à la prévention des violences sexuelles et à la participation des femmes aux processus de paix.</p> <p>La Défense belge contribue également au renforcement des capacités par sa participation à des formations internationales spécialisées, notamment dans le cadre de l'UNITAR et de l'OSCE/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR) , et par l'organisation de séminaires WPS favorisant l'échange d'expertises entre acteurs civils et militaires.</p> <p>Participation à des initiatives internationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférence UNIDIR (3 février 2025-online) : contribution belge aux réflexions internationales sur les implications technologiques pour l'Agenda WPS.- -Session WPS à la Représentation permanente auprès de l'UE (26 septembre 2025) : sensibilisation du personnel diplomatique belge au PAN WPS et à son intégration dans les activités quotidiennes. • Frontline Voices: 25 years of Women, Peace and Security (4 novembre 2025-online) : lancement de recommandations visant à renforcer l'intégration de la dimension genre dans les politiques de paix et de sécurité, avec un focus sur l'Ukraine. • PCSC OTAN du 5 décembre 2025 : présentation aux Alliés de l'étude de faisabilité pour la création d'un centre régional thématique Building Integrity & Women, Peace and Security en Tunisie, cofinancé par la Belgique, l'Allemagne et l'Italie. • Equality under Pressure: Flipping the Script on Inclusion in a Shifting World (17 december 2025): lancering van Enable "Gender, Diversity and Inclusion strategy: Equity in Action" en deelname van Defensie aan inclusion lab "Women Frontline architects for Peace and Resilience".
31.e	<p>Continuer à demander l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre de toutes les missions de maintien de la paix et toutes les missions de gestion civile de crise, tant lors de la préparation que lors de l'exécution.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>En 2025, la Défense a contribué à l'opérationnalisation du EU WPS & Gender Equality Action Plan 2025–2029.</p>

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN	
34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN.
34.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la taskforce FPS.
	Voir les réponses des départements des Affaires étrangères et de l'Égalité.
35.	Informier le parlement.
35.a	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du Plan d'Action.
	Rapports transmis au parlement.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation. Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.
	La Défense a contribué activement à la « mid term review » du Plan d'Action National (PAN) qui s'est déroulée le 8 Octobre 2024 et s'implique dans la taskforce interdépartementale WPS qui s'est penchée dès 2025 sur la planification et la préparation de la consultation avec la société civile en 2026, fin de la période couverte par le PAN actuel. Cet événement a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre du PAN pour la période 2022-2026 et de discuter entre les autorités, le Parlement, les ONG et les organes d'avis des possibilités de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action. Pour davantage d'informations, voir les réponses des départements des Affaires étrangères et de l'Égalité.

Intérieur

En 2025, le SPF Intérieur a apporté une contribution ciblée et opérationnelle à la mise en œuvre du Quatrième Plan d'Action National Femmes, Paix et Sécurité (2022–2026). Les actions se situent principalement dans les domaines politiques de la police, de l'asile et de la migration, ainsi que de la prévention, avec une attention particulière portée à l'intégration de la dimension de genre tant dans l'élaboration des politiques que dans la pratique quotidienne. La contribution de l'Intérieur se traduit concrètement dans l'ensemble des six objectifs du PAN, avec un accent clair sur la protection contre les violences basées sur le genre, des procédures d'asile et d'accueil sensibles au genre, ainsi que sur la formation et le renforcement des capacités.

(1) Mise en œuvre du cadre normatif international :

L'Intérieur contribue au respect et à l'opérationnalisation des obligations internationales relatives aux droits des femmes et à la protection contre les violences basées sur le genre. Dans ce cadre, l'Office des Étrangers (OE) a collaboré à la formation d'avocats spécialisés liés aux centres de prise en charge des violences sexuelles ([ligne d'action 4.b](#)). Cette formation portait notamment sur la position des victimes dans les procédures administratives de l'OE et renforce ainsi l'accès à la protection et à la sécurité juridique pour les femmes et les filles en situation de vulnérabilité.

(2) Intégration de la dimension de genre dans les politiques de conflit, de paix et de sécurité :

L'intégration structurelle du genre constitue un élément central du fonctionnement. Au sein de l'OE, une formation interne « Le genre dans la pratique de l'OE » a été organisée en 2025 ([ligne d'action 6.a](#)), abordant notamment l'application de la Convention d'Istanbul dans la pratique administrative. Au sein de la police belge, la dimension de genre est intégrée tant dans la formation de base que dans les formations continues ([lignes d'action 7.a](#) et [7.b](#)). Cette intégration est transversale, notamment dans les modules relatifs à la déontologie, à la législation antidiscrimination, à l'accueil des victimes, aux droits humains et au profilage professionnel. La dimension de genre est également systématiquement intégrée dans la formation pré-déploiement (« Basic Generic Training ») pour les missions internationales ([ligne d'action 7.c](#)), avec en 2025 une participation équilibrée de femmes et d'hommes.

Dans la politique d'asile, il est explicitement tenu compte des motifs de persécution liés au genre ([ligne d'action 14.a](#)). Le rapport contient des chiffres détaillés relatifs aux reconnaissances et aux refus de protection internationale fondés notamment sur le mariage forcé, les mutilations génitales, les violences sexuelles, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Ce suivi systématique contribue à un pilotage politique fondé sur des données probantes.

Dans le contexte de l'accueil ([ligne d'action 14.b](#)), des étapes supplémentaires ont également été franchies. Fedasil a développé, en collaboration avec des partenaires spécialisés, un protocole d'intervention relatif aux comportements sexuellement transgressifs dans les centres d'accueil, dont la mise en œuvre est prévue en 2026. Par ailleurs, un module d'e-learning et une boîte à outils relatifs à un accueil inclusif LGBTQI+ ont été déployés dans le cadre du projet Safer Spaces for LGBTI+ Asylum Seekers, afin de soutenir les professionnels de l'accueil.

(3) Lutte contre les violences envers les femmes et les filles :

Par l'intermédiaire de la Direction générale Sécurité et Prévention (DGSP), les efforts se sont poursuivis en matière de prévention des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public ([ligne d'action 16.a](#)). Le développement d'un guide d'inspiration numérique offre aux autorités locales, aux

zones de police et à d'autres acteurs un outil pratique comprenant un cadre théorique, des bonnes pratiques et des leviers concrets en matière de sensibilisation, d'intervention et d'orientation des victimes.

En outre, la lutte contre la traite des êtres humains demeure une priorité. Le rapport inclut des chiffres relatifs aux titres de séjour et aux mesures de protection accordés aux victimes, ventilés par genre et par type d'exploitation ([ligne d'action 23.b](#)). La coopération internationale a également été renforcée par le biais de plans d'action bilatéraux dans lesquels la traite des êtres humains est explicitement intégrée ([ligne d'action 23.c](#)).

(4) Représentation des femmes dans les structures de sécurité et les missions internationales :

L'Intérieur poursuit la mise en œuvre d'une stratégie de personnel inclusive ([ligne d'action 24.a](#)). Au sein de la police belge, les offres d'emploi sont formulées de manière neutre du point de vue du genre, les campagnes de communication mettent en avant l'inclusion et l'égalité de genre, et des modèles féminins sont activement valorisés. En outre, les épreuves sportives ont été adaptées afin de garantir un accès égal.

En ce qui concerne les missions civiles de gestion de crise ([ligne d'action 26](#)), les candidates ont été activement encouragées à se porter candidates. En 2025, 50 % des participants à la Basic Generic Training étaient des femmes. Par ailleurs, une étude antérieure a été réalisée afin d'identifier les obstacles à la participation féminine, et ses recommandations sont prises en compte dans la politique de déploiement. Les chiffres du personnel montrent une sous-représentation persistante des femmes dans certains cadres opérationnels, tout en confirmant des évolutions positives dans les fonctions administratives et logistiques.

(5) Soutien à l'agenda FPS :

L'Intérieur poursuit la mise en œuvre du quatrième Plan d'Action National dans le cadre interdépartemental ([ligne d'action 29](#)), en étroite collaboration avec les départements coordinateurs.

(6) Suivi, coordination et rapportage :

Le SPF Intérieur participe activement à la taskforce interdépartementale Femmes, Paix et Sécurité ([ligne d'action 34](#)) et contribue au rapport annuel au Parlement ([ligne d'action 35](#)). Le suivi politique est ainsi structurellement ancré.

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	
1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.
	Rapportage périodique sur la CEDAW.
	Voir les réponses des départements des Affaires étrangères et de l'Égalité des chances.
	Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.
	Voir les réponses des départements des Affaires étrangères et de l'Égalité des chances.
	Suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.
	Voir les réponses des départements des Affaires étrangères et de l'Égalité des chances.
4.	Améliorer le cadre légal et les règles de procédure pour un meilleur accès des femmes et des filles à la justice (nationale /internationale).
4.b	Soutenir des initiatives qui facilitent l'accès à la justice des femmes et des filles afin de garantir la protection de leurs droits (terres/successions/discrimination etc.).
	Initiatives soutenues
	La Direction générale de l'Office des étrangers (OE) a apporté sa collaboration à la formation d'avocats spécialisés du barreau de Bruxelles (2x +/- 40 pers.) pour les centres de prise en charge après violences sexuelles : « <i>la position des victimes dans la pratique de l'OE</i> ». Il s'agissait d'une formation de 2 heures.

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité

6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi de coopération au développement.												
6.a	<p>Informier le personnel sur le gender mainstreaming.</p> <p>Moyens d'information utilisés.</p> <p>En 2025, 25 personnes ont suivi une formation interne intitulée "Le genre dans la pratique de l'OE". La Convention d'Istanbul y est abordée de manière approfondie.</p>												
7.	Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.												
7.a	<p>Intégrer la dimension de genre de manière substantielle dans les formations de base.</p> <p>Formations de base intégrant la dimension de genre.</p> <p>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>En ce qui concerne la Police belge, la dimension du genre est intégrée en formation de base, de manière globale et transversale au travers de modules/clusters liés à la déontologie, au management du personnel, aux lois pénales, à l'assistance et l'accueil de victimes ou encore à l'orientation sociétale ou aux phénomènes d'actualité.</p> <p>La Police belge insiste sur une vision ouverte et neutre de la société actuelle, caractérisée par la diversité dans ses perspectives les plus larges dans laquelle les concepts tels que l'identité, l'égalité et la non-discrimination sont particulièrement mis en avant. Au-delà d'une approche théorique de ces concepts, ceux-ci sont également intégrés dans des exercices pratiques type jeux de rôle ou mise en situation.</p> <table border="1" data-bbox="254 980 1650 1088"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">618</td> <td align="center">1637</td> <td align="center">27,4%</td> <td align="center">72,6%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	618	1637	27,4%	72,6%
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
618	1637	27,4%	72,6%										
7.b	<p>Intégrer la dimension de genre dans les formations continuées.</p> <p>Formations continuées intégrant la dimension de genre.</p> <p>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>Au niveau de la Police belge, les formations avancées suivantes, intégrant la dimension de genre, ont été suivies :</p> <p>Diversité - CECLR - Les lois anti-discriminations et antiracisme</p> <p>Diversité-HPD-Holocauste, police et droits de l'homme-Utilisateur final (Dossin)</p>												

	Diversité-COL13-CECLR-Personne de référence en matière de discrimination et de délits de haine-COL13/2013 Diversité/LGBT (Lesbian, gay, bisexuel, transgender) Diversité - MGT - PZA et Diversité ProProfile – Cadre de référence CP5 : Profilage et contrôle professionnel.			
	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	829	1945	30%	70%
7.c	Intégrer la dimension de genre dans les formations pour le personnel partant en mission de paix et mission de gestion civile de crise.			
	Formations intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.			
	Police :			
	La dimension de genre est intégrée dans le « Basic generic training (BGT) », la formation de pré-déploiement pour les candidats aux missions internationales de la Police belge. En 2025, de juin à novembre, au total 8 membres du personnel de la Police ont participé au BGT. 4 des 8 participants étaient des membres du personnel féminin. Ces 4 participantes disposaient respectivement du grade d'inspecteur (cadre de base – 3 membres du personnel) et inspecteur principal (cadre moyen – 1 membre du personnel).			
	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	4	4	50	50
8.	Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.			
8.a	Prévoir et former des experts de genre au sein des départements.			
	Experts prévus et formés.			
	Quatre personnes ont également suivi une formation sur « l'identité de genre » (une demi-journée) au CGRA.			
8.e	Inclusion de profils d'experts en matière de genre dans la réserve d'experts belges en gestion civile des crises en vue d'un détachement dans le cadre de missions de gestion civile des crises.			
	Profil d'expert en matière de genre inclus dans la réserve belge d'experts en gestion civile des crises			
	Pas d'information spécifique pour 2025.			

14. Tenir compte de la dimension de genre dans la problématique des réfugiés.					
14.a	Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes lors des demandes d'asile.				
	Nombre et proportion de demandeurs et de demandeuses de protection internationale qui ont reçu le statut de réfugié ou qui ont bénéficié d'une protection subsidiaire et pays d'origine.				
	Statut de réfugié				
	2025	Nombre		Proportion (%)	
	Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	Palestine	695	891	44%	56%
	Afghanistan	667	765	47%	53%
	Érythrée	554	655	46%	54%
	Turquie	343	324	51%	49%
	Somalie	284	92	76%	24%
Burundi	194	169	53%	47%	
Russie	196	158	55%	45%	
Guinée	236	69	77%	23%	
Iran	114	138	45%	55%	
Congo (République démocratique)	167	75	69%	31%	
Protection subsidiaire					
2025	Nombre		Proportion (%)		
Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Yémen	69	223	24%	76%	
Érythrée	78	45	63%	37%	
Soudan	11	21	34%	66%	
Niger	1	27	4%	96%	
Congo (République démocratique)	10	14	42%	58%	
Cameroun	11	10	52%	48%	
Irak	8	4	67%	33%	
Somalie	5	7	42%	58%	
Burkina Faso	1	9	10%	90%	
Mali	1	9	10%	90%	

Nombre et proportion de demandes de protection internationale acceptées et refusées pour des raisons liées au genre, ventilées par genre.

2025	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Octroi de la protection internationale pour des motifs liés au genre				
Crime d'honneur	41	17	70,69%	29,31%
Mariage forcé	188	4	97,92%	2,08%
Prostitution forcée (dans le pays d'origine)	4	0	100%	0%
Mutilations génitales	209	0	100%	0%
Mutilations génitales (fille)	159	2	98,76	1,24%
Violence domestique	166	26	86,46%	13,54%
Violences sexuelles	175	28	86,21%	13,79%
Orientation sexuelle	110	285	27,85%	72,15%
Identité de genre	16	41	28,07%	71,93%
Total	1068	403	72,60%	27,40%

2025	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Refus liés au genre				
Crime d'honneur	76	89	46.06%	53.94%
Mariage forcé	678	37	94.83%	5.17%
Prostitution forcée (dans le pays d'origine)	23	4	85.19%	14,81%
Mutilations génitales	206	1	99,52%	0,48%
Mutilations génitales (fille)	158	36	81,44%	18,56%
Violence domestique	439	63	87,45%	12,55%
Violences sexuelles	432	97	81,66%	18,34%
Orientation sexuelle	214	629	25.39%	74.61%
Identité de genre	6	22	21,43%	78,57%
Total	2232	978	69.53%	30.47%

Lignes directrices.

Pas d'information spécifique pour 2025.

	<p>Échanges d'information.</p> <p>Pas d'information spécifique pour 2025.</p>
14.b	<p>Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes lors de l'accueil et le logement des réfugiés.</p> <p>Accueil et logement adaptés aux besoins des femmes.</p> <p>Fedasil a commencé à développer, en collaboration avec la Rode Kruis de Flandres et Sensoa un protocole d'action autour des comportements sexuels transgressifs dans les centres d'accueil entre résident·e·s.</p> <p>Le protocole d'action fournira des outils pour analyser la situation en matière de comportements sexuels transgressifs, évaluer la gravité de la situation, demander conseil, y donner une suite appropriée et assurer le suivi, concrétiser et évaluer la prise en charge ultérieure, et formuler des actions d'amélioration. Le protocole sera également accompagné de plusieurs annexes portant sur : les formes, les conséquences et la prévalence des comportements sexuels transgressifs ; les facteurs qui en aggravent l'impact ; les facteurs de risque de comportements sexuels transgressifs dans l'accueil ; les points d'attention lors de la sensibilisation des demandeur·se·s de protection internationale aux comportements sexuels (transgressifs), y compris la manière d'en parler ; et la conduite d'entretiens avec les résident·e·s concerné·e·s (auteurs, victimes, témoins) après une situation de comportements sexuels (présumés) transgressifs.</p> <p>Le protocole sera mis en œuvre au cours de l'année 2026.</p> <p>Les personnes LGBTQI+ constituent un groupe vulnérable, et cela vaut tout particulièrement pour les demandeur·se·s de protection internationale LGBTQI+. Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes en fuite sont de manière disproportionnée victimes de violences, de discriminations, d'arrestations arbitraires, de chantage et de torture. À leur arrivée dans le pays d'asile, il n'existe pas toujours un environnement sûr pour accueillir ce groupe vulnérable, et elles peuvent à nouveau être victimes de violences dans les centres d'accueil. En raison des traumatismes, de la peur ou de la honte, il arrive qu'elles n'osent pas ou trop tardivement communiquer aux autorités des motifs de fuite liés à leur genre, leur orientation sexuelle ou leurs caractéristiques sexuelles, ce qui peut avoir un impact sur l'issue de leur procédure de protection internationale.</p> <p>Une étude de çavaria a également montré, en lien avec l'invisibilité et la sous-identification de ce groupe, que les demandeuses lesbiennes sont particulièrement vulnérables. Elles sont souvent sous-identifiées en raison d'attentes liées au genre et restent fréquemment invisibles tant dans le système d'accueil que dans les procédures de reconnaissance spécifiques aux personnes LGBTQI+.</p> <p>Afin d'offrir au personnel qui accueille les demandeur·se·s de protection internationale les connaissances nécessaires pour travailler de manière inclusive avec les personnes LGBTQI+, Fedasil a lancé l'e-learning développé dans le cadre du projet « Safer Spaces for LGBTI+ Asylum Seekers » (2023-2025) par KLIQ, le centre de formation de l'asbl Çavaria. Cet e-learning comprend une introduction à la diversité de genre, sexuelle et des caractéristiques sexuelles, ainsi que des apports pour travailler de manière inclusive avec les personnes LGBTQI+, en tenant compte du contexte de l'asile.</p> <p>L'e-learning a été mis à disposition des travailleur·se·s de l'accueil de Fedasil via la plateforme d'apprentissage numérique Fedasil Academy et sur le site de KLIQ en néerlandais, français et anglais (https://kliqacademy.be/e-learning/asiel/). Il a été traduit en français par Prisme, la Fédération wallonne LGBTQIA+, et est également disponible via https://www.arcenciel-international.be/fr/boite-a-outils.</p>

Dans le cadre du même projet, KLIQ a développé une boîte à outils destinée aux professionnel·le·s de l'accueil des demandeur·se·s d'asile. Cette boîte à outils aide les professionnel·le·s de l'accueil à mener des entretiens sur la diversité sexuelle et de genre avec des résident·e·s LGBTQI+ et des personnes présentant des profils SOGIESC variés, à leur fournir des informations et à renforcer la sensibilisation dans le contexte de l'accueil.

La boîte à outils en néerlandais est disponible sur : <https://kliqzw.be/toolkit-safer-spaces-for-lgbti-asylum-seekers>
La version française, développée par Prisme, est disponible sur : <https://www.arcenciel-international.be/fr/boite-a-outils>

14.c Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes en matière de réinstallation en Belgique.

Nombre et proportion de réfugiés et réfugiées vulnérables réinstallés en Belgique et pays d'origine.

Fedasil

Le programme de réinstallation a été suspendu depuis mars 2025 en raison de la pression trop importante que subissent ses services. Les critères de redémarrage du programme sont les suivants : maîtriser la crise de l'asile et absorber l'arriéré de travail dans tous les services.

Les chiffres de réinstallation pour le début de l'année 2025, jusqu'à la suspension du programme réinstallation sont les suivants :

2025	Nombre		Répartition	
Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Soudan	22	13	63%	37%
Sud-Soudan	4	1	80%	20%
Erythrée	0	1	0%	100%
Syrie	0	1	0%	100%
Afghanistan	2	0	100%	0%

Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides

Le tableau ci-dessous concerne les chiffres de réinstallation pour 2025, complétés sur la base de la date d'arrivée (UNHCR Arrival 1/1/2025-31/12/2025) et sans tenir compte des enfants nés après l'introduction de la demande d'asile.

2025	Nombre		Proportion (%)	
Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Syrië	0	1	0%	100%
Democratische Republiek (DRC)	0	0	0%	0%
Eritrea	0	1	0%	100%
Somalië	0	0		
Afghanistan	2	0	100%	0%
Zuid-Soedan	4	1	80%	20%
Kameroen	0	0	0%	0%
Ivoorkust	0	0	0%	0%
Burkina Faso	0	0	0%	0%

Mesures et initiatives entreprises.
Pas d'information spécifique pour 2025.

15. Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de la radicalisation.

15.a Mentionner l'attention pour la dimension de genre dans les documents stratégiques concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.
Genre mentionné dans les documents stratégiques concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.
Pas d'information spécifique pour 2025.

15.b Accorder de l'attention au genre dans les actions menées en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.
Projets et actions concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement, dans lesquels le genre est mentionné.
Pas d'information spécifique pour 2025.
Organisations féminines belges impliquées.
Pas d'information spécifique pour 2025.

15.c	Accorder de l'attention au genre dans le cadre des recherches sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.
	Recherches sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement dans lesquelles l'attention pour le genre a été intégrée.
	Pas d'information spécifique pour 2025.
15.d	Accorder de l'attention au genre dans le cadre de la formation des experts en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.
	Nombre et proportion d'experts en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement dotés d'une expertise dans le domaine du genre.
	Pas d'information spécifique pour 2025.

**OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles,
et plus spécifiquement les violences sexuelles**

16.	Attirer l'attention sur le phénomène de la violence sexuelle et basée sur le genre.
16.a	<p>Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Dans une approche transversale et en collaboration étroite avec des partenaires fédéraux et régionaux, la Direction générale Sécurité et Prévention (DGSP) a renforcé, en 2023, son action contre les violences sexuelles et sexistes dans l'espace public. L'objectif était double : améliorer la prévention et faciliter l'accompagnement ainsi que le dépôt de plainte des victimes.</p> <p>C'est dans cette optique que la DGSP a développé un guide numérique d'inspiration consacré à la prévention de ce type de violences. Ce guide propose un cadre théorique, une analyse des phénomènes selon différents lieux (rue, transports, vie nocturne, en ligne), des conseils pour intervenir en tant que témoin, ainsi que des pistes pour orienter les victimes dans leur prise en charge et leurs démarches de signalement. Il dresse également un inventaire d'actions déjà menées en Belgique par des villes, communes, zones de police, ASBL et autres organisations.</p> <p>Alimenté régulièrement sur plusieurs semaines, cet outil rassemble aussi un ensemble d'ateliers, de formations et d'outils destinés à sensibiliser différents publics. Une section spécifique est consacrée aux initiatives déployées dans les milieux festifs, où le risque de violences sexuelles est particulièrement présent.</p> <p>L'objectif principal de ce guide est de contribuer au renforcement du sentiment de sécurité de la population, en particulier celui des femmes et des groupes vulnérables, en diffusant des bonnes pratiques à l'échelle nationale et en mettant à disposition des autorités locales des outils adaptés aux spécificités des différents espaces publics pour agir en conséquence sur ce phénomène problématique.</p> <p><i>Lien vers le guide : Violences sexuelles et sexisme BeSafe.</i></p>
	Soutien de résolutions, avis ou recommandations.
	Pas d'information spécifique pour 2025.
19	Lutter contre l'impunité vis-à-vis de la violence basée sur le genre et lutter contre la banalisation des formes de violence (sexuelle).
19.b	<p>Encourager d'autres pays à adopter et à appliquer une législation visant à combattre la violence sexuelle et basée sur le genre et à considérer la lutte contre la violence sexuelle en premier lieu comme la responsabilité de chaque État (ownership).</p> <p>Interventions faites.</p> <p>Pas d'information spécifique pour 2025.</p>

23.	Lutter contre la traite des êtres humains.																																																
23.a	Faire de la lutte contre la traite des êtres humains une priorité dans le Plan national de sécurité.																																																
	Indications de cette priorité.																																																
	Pas d'information spécifique pour 2025.																																																
23.b	Offrir aide et assistance aux victimes de la traite des êtres humains en Belgique.																																																
	Instruments d'aide et assistance.																																																
	Rien à signaler.																																																
	Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains ayant obtenu un titre de séjour.																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Titre</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délivrance OQT 45 jours Annex 15</td> <td>24</td> <td>43</td> <td>35,8%</td> <td>64,2%</td> </tr> <tr> <td>Délivrance attestation d'immatriculation</td> <td>59</td> <td>76</td> <td>43,7%</td> <td>56,3%</td> </tr> <tr> <td>Prorogation attestation d'immatriculation</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>66,7%</td> <td>33,3%</td> </tr> <tr> <td>Délivrance CIRE provisoire</td> <td>37</td> <td>58</td> <td>38,9%</td> <td>61,1%</td> </tr> <tr> <td>Prorogation CIRE provisoire</td> <td>161</td> <td>463</td> <td>25,8%</td> <td>74,2%</td> </tr> <tr> <td>Délivrance illimitée</td> <td>16</td> <td>50</td> <td>24,2%</td> <td>75,8%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>299</td> <td>691</td> <td>30,2%</td> <td>69,8%</td> </tr> </tbody> </table>				2025	Nombre		Proportion (%)		Titre	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Délivrance OQT 45 jours Annex 15	24	43	35,8%	64,2%	Délivrance attestation d'immatriculation	59	76	43,7%	56,3%	Prorogation attestation d'immatriculation	2	1	66,7%	33,3%	Délivrance CIRE provisoire	37	58	38,9%	61,1%	Prorogation CIRE provisoire	161	463	25,8%	74,2%	Délivrance illimitée	16	50	24,2%	75,8%	Total	299	691	30,2%	69,8%
2025	Nombre		Proportion (%)																																														
Titre	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																																													
Délivrance OQT 45 jours Annex 15	24	43	35,8%	64,2%																																													
Délivrance attestation d'immatriculation	59	76	43,7%	56,3%																																													
Prorogation attestation d'immatriculation	2	1	66,7%	33,3%																																													
Délivrance CIRE provisoire	37	58	38,9%	61,1%																																													
Prorogation CIRE provisoire	161	463	25,8%	74,2%																																													
Délivrance illimitée	16	50	24,2%	75,8%																																													
Total	299	691	30,2%	69,8%																																													
	Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains protégées.																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Type</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Raisons économique</td> <td>26</td> <td>88</td> <td>22.8%</td> <td>77.2%</td> </tr> <tr> <td>Prostitution</td> <td>44</td> <td>5</td> <td>89.8%</td> <td>10.2%</td> </tr> <tr> <td>Traffic des êtres humains</td> <td>1</td> <td>6</td> <td>14.3%</td> <td>85.7%</td> </tr> <tr> <td>Divers</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mendicité</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Obligation commettre des délits</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>71</td> <td>99</td> <td>41.8%</td> <td>58.2%</td> </tr> </tbody> </table>				2025	Nombre		Proportion (%)		Type	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Raisons économique	26	88	22.8%	77.2%	Prostitution	44	5	89.8%	10.2%	Traffic des êtres humains	1	6	14.3%	85.7%	Divers	0	0			Mendicité	0	0			Obligation commettre des délits	0	0			Total	71	99	41.8%	58.2%
2025	Nombre		Proportion (%)																																														
Type	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																																													
Raisons économique	26	88	22.8%	77.2%																																													
Prostitution	44	5	89.8%	10.2%																																													
Traffic des êtres humains	1	6	14.3%	85.7%																																													
Divers	0	0																																															
Mendicité	0	0																																															
Obligation commettre des délits	0	0																																															
Total	71	99	41.8%	58.2%																																													

23.c	Continuer à intégrer la traite des êtres humains dans les accords bilatéraux concernant la coopération policière.
	Accords incluant la traite des êtres humains.
	<p>En 2025, la Police belge a conclu un MOU avec la Police de Dubaï. La traite des êtres humains et le trafic des êtres humains ne sont pas repris explicitement, mais le MOU pourrait être utilisé pour renforcer la coopération en ce qui concerne ces phénomènes.</p> <p>La traite des êtres humains et le trafic des êtres humains sont repris explicitement dans le plan d'action 2024-2025 avec la Colombie et dans le plan d'action avec l'Equateur (basé sur un MOU conclu en 2024).</p>

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits

24. Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.

24.a Mener une politique active au recrutement et analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur base de cette analyse.

Actions prises au recrutement pour solliciter davantage de femmes.

En ce qui concerne la Police belge :

- Les offres d'emploi sont formulées de manière à être sans distinction de genre.
- Les campagnes de communication mettent l'accent sur l'inclusion et l'égalité des sexes.
- Le matériel visuel présente des modèles féminins à différents postes afin de briser les stéréotypes.
- Lors des épreuves sportives, des temps adaptés sont prévus pour les hommes, les femmes et les personnes non binaires.
- Lors des salons de recrutement, il est veillé à une représentation équilibrée des hommes et des femmes parmi les collègues présents.
- La Police belge s'engage à diffuser des témoignages, sous forme de vidéos et de textes, dans lesquels des femmes partagent leur expérience pour inspirer les autres.

Nombre et proportion hommes-femmes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération, les militaires, la police fédérale et la magistrature

31/12/2025	Nombre			Proportion (%)		
Fonction	Femmes	Hommes	Autres	Femmes	Hommes	Autres
Agent	469	519		47,47%	52,53%	
Agent de sécurisation	172	961		15,18%	84,82%	
Inspecteur	8240	19894	1	29,29%	70,71%	0,00%
Inspecteur principal	1643	6381		20,48%	79,52%	
Cadre officiers	553	1999		21,67%	78,33%	
Cadre administratif et logistique	7154	3340	2	68,16%	31,82%	0,02%
Total	18231	33094	3	35,52%	64,48%	0,01%

Source Police fédérale : MIS HR (date de clôture GALoP: 05/01/2026)

Source Police locale : SSGPI

Veillez noter que ces chiffres n'incluent pas certaines catégories, telles que le personnel de SSGPI (secrétariat de la Police intégrée), les candidats, le personnel externe et le personnel du système NAVAP (Non-Activité Préalable à la Pension).

25.	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales.		
25.a	Encourager et soutenir les candidatures féminines pour les organisations internationales.		
	Actions d'encouragement et de soutien.		
	Pas d'information spécifique pour 2025.		
26.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de paix, des missions de gestion civile de crise et des missions d'observation d'élections.		
26.b	Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de gestion civile de crise.		
	Actions prises.		
	<p>En 2023, une collaboration entre la Police Fédérale (Direction de la coopération policière internationale - CGI) et le European Centre of Excellence a été mise sur pied en vue de réaliser une étude intitulée « Civilian CSDP missions in the careerpaths of women within the Belgian Integrated Police », analysant les obstacles auxquels les femmes doivent faire face (au sein de la Police intégrée - GPI) au moment de choisir une mission internationale. Cette étude a été achevée fin 2023 et a été présentée début 2024 à l'ensemble des partenaires (départements) belges actifs dans le contexte de la PSDC. Les résultats et recommandations de cette étude ont contribué en 2024 à poursuivre le développement de la politique de détachement en matière de gestion civile de crises de la Police fédérale. En décembre 2024, la Police fédérale a lancé son appel annuel aux candidatures afin d'élargir sa base de données d'experts pour des missions internationales. Dans ce contexte, les candidatures féminines ont été particulièrement encouragées. Avec l'accord de leur hiérarchie, 17 membres du personnel de la Police intégrée y ont pris part en 2025. Ceux-ci ont été invités pour un entretien auprès de CGI. Sur les 17, 6 étaient des membres du personnel féminin. Finalement, 16 des 17 candidats ont participé à l'entretien. Un (1) membre du personnel féminin n'y a pas pris part. 4 (des 5) candidates ont réussi l'entretien. Des 11 candidats masculins, 5 n'ont pas été retenus. Proportionnellement, le pourcentage de candidats féminins ayant réussi (80 %) donc plus élevé que celui des candidats masculins (55 %).</p> <p>En 2025, une commissaire-divisionnaire a été proposée par la Police fédérale en vue de participer au cours de haut niveau "Senior Mission Leaders Course" organisé par les Nations-Unies au Kenya (2025). Elle n'a finalement pas été sélectionnée, au profit de deux autres candidats belges issus des Affaires étrangères.</p>		
	Nombre et proportion hommes-femmes parmi le personnel participant à des missions de gestion civile des crises.		
	Police :		
	Nombre		Proportion (%)
	Femmes	Hommes	Femmes Hommes
	3	11	21 79

26.c	Œuvrer à une meilleure représentation des femmes à la ‘ <i>basic generic training</i> ’ préalable au déploiement dans une mission de gestion civile de crise.											
	Actions prises. Encouragement fait aux femmes lors de l’appel général à candidatures pour les missions internationales au sein de la Police intégrée qui est lancé une fois par an. L’appel lancé en décembre 2024, pour lequel les sélections ont eu lieu en 2025, demande aux femmes de se porter candidates.											
	Nombre et proportion hommes-femmes qui ont participé à la ‘<i>basic generic training</i>’. Police: <table border="1" data-bbox="254 505 1635 612"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4</td> <td>4</td> <td>50</td> <td>50</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	4	4	50
Nombre		Proportion (%)										
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes									
4	4	50	50									
26.e	Plaider au niveau international pour la participation d’un plus grand nombre de femmes, y compris les femmes recrutées localement, lors des missions de paix et des missions de gestion civile de crise.											
	Interventions faites. Pas d’information spécifique pour 2025.											
27.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans les négociations de paix et stimuler l’institutionnalisation du rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité.											
27.a	Impliquer les organisations féminines belges dans la politique de lutte contre l’extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.											
	Organisations féminines belges impliquées. Pas d’information spécifique pour 2025.											

OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
	PAN adopté.
	Pas applicable en 2025. Le 25.02.2022, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité (2022-2026).
29.c	Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises.
	Interventions faites.
	Pas d'information spécifique pour 2025.

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN

34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN.
34.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la taskforce FPS.
	Le SPF Intérieur participe toujours aux réunions de la taskforce.
35.	Informier le parlement.
35.a	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du Plan d'Action.
	Rapports transmis au parlement.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation.
	Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.
	Pas d'information spécifique pour 2025.

Justice

En 2025, le SPF Justice continuera à contribuer activement à la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » (WPS), tel que défini dans le quatrième Plan d'action national 2022-2026. Bien que plusieurs actions aient été affectées par des pénuries de personnel persistantes, des efforts concrets ont néanmoins été déployés au sein de l'organisation pour renforcer davantage la perspective de genre dans les domaines de la justice, de la sécurité et des droits de l'homme.

Dans le cadre du pilier « promotion du cadre normatif international », l'accent a été mis sur le respect des obligations internationales, notamment le soutien financier au Fonds pour les victimes de la Cour pénale internationale. Cette contribution reflète l'engagement du SPF Justice en faveur de l'accès à la justice et à la réparation pour les victimes de crimes liés à des conflits.

Au niveau opérationnel, plusieurs initiatives ont été prises dans le cadre de l'intégration de la dimension de genre afin de promouvoir l'inclusion et la non-discrimination au sein de l'organisation. Les actions de soutien à la communauté LGBTQIA+, les moments de sensibilisation et les ateliers sur les comportements (in)appropriés contribuent à instaurer une culture dans laquelle l'égalité des genres est structurellement ancrée. Bien qu'aucun membre du personnel n'ait pu participer à la formation interministérielle BGT pour les missions civiles de gestion de crise, le SPF Justice continue de plaider, dans le cadre du PolCiv, en faveur d'une plus grande représentation des femmes dans les missions internationales.

En ce qui concerne la participation des femmes à la prise de décision et aux missions, 2025 est une nouvelle année où des contraintes structurelles ont influencé la mise en œuvre opérationnelle. Néanmoins, le SPF Justice continue de contribuer activement à l'élaboration de politiques qui encouragent la participation des femmes aux opérations internationales de gestion des crises, notamment en soutenant les initiatives de l'UE et la coordination interministérielle.

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	
1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.
	Rapportage périodique sur la CEDAW.
	Voir les réponses des ministères des Affaires étrangères et de l'Égalité des chances.
	Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.
	Aucune information spécifique disponible pour 2025.
	Suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.
	Aucune information spécifique disponible pour 2025.
4.	Améliorer le cadre légal et les règles de procédure pour un meilleur accès des femmes et des filles à la justice (nationale /internationale).
4.a	Soutenir financièrement le fonds de la Cour Pénale Internationale en faveur des victimes.
	Soutien financier.
	En 2025, le SPF Justice a versé une contribution de 30 000 euros au Fonds pour les victimes de la Cour pénale internationale.

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité

6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi de coopération au développement.												
6.a	<p>Informier le personnel sur le gender mainstreaming.</p> <p>Moyens d'information utilisés.</p> <p>En 2025, plusieurs initiatives ont été prises pour soutenir la communauté LGBTQIA+. À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT), des drapeaux arc-en-ciel ont été accrochés à plusieurs bâtiments du SPF Justice. Nous avons également distribué à nos collaborateurs des badges arborant le logo du SPF Justice aux couleurs de l'arc-en-ciel. Le SPF Justice souhaite ainsi démontrer son engagement continu dans la lutte contre toute forme de discrimination, de haine ou de violence à l'égard des personnes LGBTQIA+.</p> <p>En outre, nous avons participé à la Brussels Pride avec notre brochure « LGBTQIA+ sur le lieu de travail » afin d'exprimer notre soutien à la communauté et de mettre en avant notre engagement en faveur des LGBTQIA+. Avec les collaborateurs du SPF Justice, nous avons participé à la Pride March et avons défilé dans les rues de Bruxelles pour exprimer notre soutien à la communauté LGBTQIA+.</p> <p>De plus, nous continuons à nous engager en faveur d'un lieu de travail où les comportements indésirables (notamment fondés sur le genre) n'ont pas leur place. Ainsi, en 2025, nous avons organisé plusieurs ateliers pilotes sur les comportements (indésirables) dans le but de former les collaborateurs à ce que sont exactement les comportements (indésirables) et à la manière d'y réagir selon les différents rôles.</p>												
7.	Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.												
7.c	<p>Intégrer la dimension de genre dans les formations pour le personnel partant en mission de paix et mission de gestion civile de crise.</p> <p>Formations intégrant la dimension de genre. Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</p> <p>Le SPF Justice ne prévoit pas de formation spécifique sur la dimension de genre pour le personnel partant en mission de paix et en mission civile de gestion de crise. Dans le cadre de la formation BGT, une formation interministérielle qui prépare le personnel à un tel détachement, un module intitulé « Genre, femmes, paix et sécurité » est toutefois prévu, qui aborde plus en détail les questions liées au genre dans le contexte d'une mission.</p> <p>En 2025, personne n'a participé à la formation BGT pour le SPF Justice en raison d'un manque de personnel.</p> <table border="1" data-bbox="256 1295 1635 1401"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0%</td> <td align="center">0%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	0	0	0%	0%
Nombre		Proportion (%)											
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
0	0	0%	0%										

8.	Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.
8.a	Prévoir et former des experts de genre au sein des départements.
	Experts prévus et formés.
	À l'heure actuelle, aucun poste spécifique de coordinateur de l'intégration de la dimension de genre/conseiller en matière de genre n'a encore été créé au sein du SPF Justice en raison d'un manque de personnel. Au sein de l'organisation, les activités liées à l'intégration de la dimension de genre et à l'initiative « Femmes, paix et sécurité » sont suivies et coordonnées par différents services, sans qu'il existe une structure de coordination distincte pour les questions de genre.

**OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles,
et plus spécifiquement les violences sexuelles**

16.	Attirer l'attention sur le phénomène de la violence sexuelle et basée sur le genre.																																												
16.a	Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.																																												
	Interventions faites.																																												
	Aucune information spécifique disponible pour 2025.																																												
	Soutien de résolutions, avis ou recommandations.																																												
23.	Lutter contre la traite des êtres humains.																																												
23.b	Offrir aide et assistance aux victimes de la traite des êtres humains en Belgique.																																												
	Instruments d'aide et assistance.																																												
	La traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants sont explicitement mentionnés dans le plan d'action 2024-2025 avec la Colombie et dans le plan d'action 2024-2025 avec l'Équateur (basé sur un protocole d'accord signé en 2024).																																												
	Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains ayant obtenu un titre de séjour.																																												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">2025</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Vergunning</th> <th>Vrouwen</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délivrance OQT 45 jours Annex 15</td> <td>24</td> <td>43</td> <td>Bijlage 15</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Délivrance attestation d'immatriculation</td> <td>59</td> <td>76</td> <td>Afgifte attest van immatriculatie</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>Prorogation attestation d'immatriculation</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>Verlenging attest van immatriculatie</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Délivrance CIRE provisoire</td> <td>37</td> <td>58</td> <td>Afgifte BIVR tijdelijk</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Prorogation CIRE provisoire</td> <td>161</td> <td>463</td> <td>Verlenging BIVR tijd</td> <td>161</td> </tr> <tr> <td>Délivrance illimitée</td> <td>16</td> <td>50</td> <td>Afgifte onbeperkt</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>299</td> <td>691</td> <td>Totaal</td> <td>299</td> </tr> </tbody> </table>	2025	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Vergunning	Vrouwen	Délivrance OQT 45 jours Annex 15	24	43	Bijlage 15	24	Délivrance attestation d'immatriculation	59	76	Afgifte attest van immatriculatie	59	Prorogation attestation d'immatriculation	2	1	Verlenging attest van immatriculatie	2	Délivrance CIRE provisoire	37	58	Afgifte BIVR tijdelijk	37	Prorogation CIRE provisoire	161	463	Verlenging BIVR tijd	161	Délivrance illimitée	16	50	Afgifte onbeperkt	16	Total	299	691	Totaal	299
2025	Nombre		Proportion (%)																																										
	Femmes	Hommes	Vergunning	Vrouwen																																									
Délivrance OQT 45 jours Annex 15	24	43	Bijlage 15	24																																									
Délivrance attestation d'immatriculation	59	76	Afgifte attest van immatriculatie	59																																									
Prorogation attestation d'immatriculation	2	1	Verlenging attest van immatriculatie	2																																									
Délivrance CIRE provisoire	37	58	Afgifte BIVR tijdelijk	37																																									
Prorogation CIRE provisoire	161	463	Verlenging BIVR tijd	161																																									
Délivrance illimitée	16	50	Afgifte onbeperkt	16																																									
Total	299	691	Totaal	299																																									

Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains protégées.

2025 Type	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Raisons économique	26	88	22.8%	77.2%
Prostitution	44	5	89.8%	10.2%
Traffic des êtres humains	1	6	14.3%	85.7%
Divers	0	0		
Mendicité	0	0		
Total	71	99	41.8%	58.2%

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits				
24	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales			
24.a.	Mener une politique active au recrutement et analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur base de cette analyse.			
	Actions prises au recrutement pour solliciter davantage de femmes. Proportion hommes-femmes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération, les militaires et la police fédérale et la magistrature.			
	Bien qu'il n'existe actuellement aucun chiffre officiel précis pour 2025, l'ordre judiciaire peut indiquer que les femmes représentent déjà plus de 60% du corps magistral. Au vu des chiffres relatifs à l'arrivée de femmes dans la magistrature, on peut conclure que la féminisation va se poursuivre dans les années à venir.			
25.	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales.			
25.a.	Encourager et soutenir les candidatures féminines pour les organisations internationales.			
	Actions d'encouragement et de soutien.			
	En 2025, aucun appel n'a été lancé pour suivre la formation préparatoire BGT donnant accès à un détachement dans le cadre d'une mission civile de gestion de crise de l'UE et de l'ONU, compte tenu de la pénurie persistante de personnel au sein du SPF Justice. Toutefois, le SPF Justice soutient, dans le cadre de la réunion de coordination interministérielle (PolCiv), les actions visant à encourager la participation des femmes aux missions civiles de gestion de crises. Nous soutenons également sans faille les efforts déployés à cet égard dans la politique de recrutement de l'UE. En 2025, au moins la moitié des personnes détachées étaient des femmes, et le SPF Justice souhaite poursuivre cette tendance dans les années à venir.			
26.	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de paix, des missions de gestion civile de crise et des missions d'observation d'élections.			
26.b	Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de gestion civile de crise.			
	Actions prises.			
	En 2025, aucun appel n'a été lancé pour suivre la formation préparatoire BGT donnant accès à un détachement dans le cadre d'une mission civile de gestion de crise de l'UE et de l'ONU, compte tenu de la pénurie persistante de personnel au sein du SPF Justice. Toutefois, le SPF Justice soutient, dans le cadre de la réunion de coordination interministérielle (PolCiv), les actions visant à encourager la participation des femmes aux missions civiles de gestion des crises. Nous soutenons également sans faille les efforts déployés à cet égard dans le cadre de la politique de recrutement de l'UE.			
	Nombre et proportion hommes-femmes parmi le personnel participant à des missions de gestion civile des crises.			
	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	0	0	0%	0%

26.c	Œuvrer à une meilleure représentation des femmes à la ‘ <i>basic generic training</i> ’ préalable au déploiement dans une mission de gestion civile de crise.			
	Interventions entreprises.			
	<p>Dans le cadre de la formation BGT, une formation interministérielle qui prépare le personnel à un tel détachement, un module intitulé « Genre, femmes, paix et sécurité » est prévu, qui aborde plus en détail les questions liées au genre dans le contexte d'une mission. La candidature des femmes est encouragée en autorisant des détachements de 3 à 4 mois en plus des détachements d'un an, afin de réduire le seuil de candidature à de telles missions.</p> <p>En 2025, le SPF Justice n'a pris aucune mesure spécifique pour encourager ou soutenir activement les candidates au sein de sa propre organisation à participer à la formation préparatoire BGT. En 2025, personne n'a participé à la formation BGT en raison de difficultés internes liées au détachement dues à des pénuries de personnel.</p>			
	Nombre et proportion hommes-femmes qui ont participé à la ‘<i>basic generic training</i>’.			
	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	0	0	0%	0%
26.e	Plaider au niveau international pour la participation d'un plus grand nombre de femmes, y compris les femmes recrutées localement, lors des missions de paix et des missions de gestion civile de crise.			
	Interventions faites			
	Le SPF Justice soutient, dans le cadre de la mission interministérielle PolCiv, l'égalité des genres au sein des missions civiles de l'UE et de l'ONU. Cette initiative concerne tant les agents détachés que les agents contractuels et le personnel local. Ces positions sont transmises à l'UE par le biais du PV.			

OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.
	PAN adopté.
	Sans objet en 2025. Le 25 février 2022, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité (2022-2026).
29.c	Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises.
	Interventions faites.
	Le rapport est largement diffusé au sein de l'organisation, afin que toutes les entités aient accès aux informations et aux connaissances pertinentes. Cela favorise non seulement la transparence, mais permet également aux différents services de s'inspirer des méthodes de travail, des initiatives et des bonnes pratiques d'autres départements. Cet échange de connaissances et d'expériences stimule la coopération.

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN

34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN
34.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la taskforce FPS
	Le SPF Justice a participé activement aux différentes réunions du groupe de travail et était représenté à toutes les discussions pertinentes. Grâce à cette implication, le SPF Justice a contribué à l'élaboration de la politique et à la coordination des initiatives prévues.
35.	Informier le parlement.
35.a	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du Plan d'Action.
	Rapports transmis au parlement.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation.
	Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.
	De publicatie van de WPS Matrix zorgt dat de informatie vrij constateerbaar is door middenveldorganisaties.

Égalité des chances

En 2025, la Belgique a continué à agir activement pour mettre les droits des femmes au premier plan au sein des Nations Unies. La 69^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW69) en 2025 a été marquée par le 30^e anniversaire de l’approbation de la Plateforme d’action de Beijing, et consacrée à l’évaluation de sa mise en œuvre. [Lors de la CSW69](#), la Belgique a soutenu l’approbation d’une Déclaration politique assez forte de la CSW et souligné, entre autres, l’importance des droits humains des femmes et des filles, ainsi que l’importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs et de la lutte contre les violences basées sur le genre. La Belgique a également participé à la table ronde ministérielle, où elle a évoqué le devoir de responsabilité en matière d’égalité de genre et l’implication de la société civile. Notre pays a également pris la parole lors du panel d’un événement parallèle consacré au féminicide. [Afin de soutenir la santé et les droits sexuels et reproductifs](#), la Belgique a organisé un événement parallèle en collaboration avec le « Groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles » du Conseil des droits de l’Homme des Nations Unies, l’Organisation internationale du Travail et la représentation permanente du Mexique sur le thème ‘*Addressing the backlash: Pushing forward to secure sexual, reproductive, health and labour rights*’.

En assurant le suivi des questionnaires et des demandes de rapportage pertinents et en veillant à la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul, la Belgique a poursuivi en 2025 son engagement en vue de garantir le respect des conventions visant à améliorer la situation des femmes et leur autonomisation. La Belgique a ainsi apporté [une contribution volontaire](#) au rapport intitulé ‘*Sex-based violence against women and girls: new frontiers and emerging issues*’ ainsi qu’à un questionnaire sur les violences basées sur le genre facilitées par la technologie, tous deux destinés au Conseil des droits de l’Homme des Nations Unies. En outre, la Belgique a rédigé [des procès-verbaux de suivi](#) sur les conventions n° 100, 111 et 190 de l’OIT ainsi que sur l’application de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Dans le cadre de la première procédure d’évaluation thématique du GREVIO sur le thème ‘Établir un climat de confiance en apportant soutien, protection et justice’, [dans le prolongement de la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul](#), une [visite d’évaluation](#) a eu lieu en Belgique en février 2025. À l’issue de cette visite, le GREVIO a publié un [premier rapport thématique](#) fin novembre 2025.

En vue de l’échange de bonnes pratiques et d’expertise, la Belgique a notamment participé en 2025 au *Committee of Experts on combating technology-facilitated violence against women and girls (GEC/PC-eVIO)* ainsi qu’à une [conférence organisée](#) dans le cadre du projet ‘*Combating digital and sexual violence against women in Bosnia and Herzegovina II*’ du Conseil de l’Europe. La Belgique a également participé au [panel](#) ‘*End it now! Addressing the prevention of femicide in the OSCE region and beyond*’ lors de la *Warsaw Human Dimension Conference* en octobre et a coorganisé, avec la Lituanie et la Commission européenne, un *Mutual Learning Programme* sur le thème ‘*Women in Politics*’. L’expertise a également été partagée au niveau bilatéral ; l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes [a accueilli des délégations et des ambassadeurs](#) du Canada, de Moldavie et du Japon. Au niveau national, l’Institut a également siégé au sein du ‘Conseil consultatif Genre et Développement’ et de la Taskforce ‘Femmes, Paix et Sécurité’.

La [mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming en Belgique](#) a continué à bénéficier d’un soutien, notamment par le biais d’une formation sur le gender budgeting et l’élaboration du nouveau Plan fédéral Gender mainstreaming, coordonné par l’Institut et la cellule stratégique Égalité des chances.

L'Institut s'est également engagé dans [un travail de sensibilisation](#) autour des résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité et du PAN, par le biais de publications sur les réseaux sociaux à l'occasion du 25^e anniversaire de la Résolution 1325 et en poursuivant sa collaboration avec des organisations qui soutiennent les résolutions Femmes, Paix et Sécurité (FPS), qui plaident en faveur de leur mise en œuvre concrète et/ou qui travaillent sur des thèmes associés à la thématique FPS.

OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international	
1.	Assurer le respect des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'autonomisation des femmes.
1.a.	<p>Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.</p> <p style="color: red;">Rapportage périodique sur la CEDAW.</p> <p>Pas d'information spécifique pour 2025.</p>
	<p style="color: red;">Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.</p>
	<p>La Belgique a remis une contribution volontaire pour le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles au Conseil des droits de l'Homme : 'Formes de violence fondée sur le sexe à l'encontre des femmes et des filles : nouvelles frontières et enjeux émergents' ainsi qu'au questionnaire sur la violence fondée sur le genre facilitée par les technologies et ses incidences sur les femmes et les filles pour le Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme.</p> <p>La Belgique a établi ses rapports de suivi des conventions n°100, 111 et 190 de l'OIT directement liées aux questions d'égalité de genre ou de lutte contre les violences. Cette thématique a fait l'objet d'un rapportage dans le cadre du 5^e rapport de la Belgique sur l'application de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.</p>
	<p style="color: red;">Suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.</p>
	<p>Dans le cadre de la première procédure d'évaluation thématique du GREVIO consacrée au thème 'Établir un climat de confiance en apportant soutien, protection et justice', une visite d'évaluation de 7 jours s'est tenue en Belgique en février 2025. Tout au long de la semaine, la délégation a rencontré différentes administrations et parties prenantes (représentant·e·s de la justice et acteur·rice·s de terrain). Elle a permis au GREVIO de préciser certains éléments présentés par la Belgique dans le questionnaire rendu en septembre 2024.</p> <p>Suite à cette visite, le GREVIO a publié fin novembre 2025 un premier rapport thématique. Il identifie et salue les progrès réalisés en matière de soutien, protection et justice apportés aux victimes de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique. Il pointe également des domaines dans lesquels des mesures urgentes doivent être prises pour se conformer pleinement aux dispositions de la Convention d'Istanbul. Le rapport du GREVIO est accompagné d'une première réponse des autorités belges. Ces commentaires visent à compléter ou corriger les informations présentées dans ledit rapport ainsi qu'à renseigner les engagements et mesures les plus récentes adoptés par les autorités.</p>

1.b	<p>Continuer à intervenir activement dans le cadre de l'ONU (Assemblée générale, CSW, Conseil des droits de l'homme, etc.) pour mettre en avant les droits des femmes, en particulier dans les pays en (post-)conflit.</p> <p>Actions ONU (CSW, Conseil des droits de l'Homme, etc.).</p> <p>La Commission de la condition de la femme (<i>Commission on the Status of Women</i>, CSW) assure entre autres le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. La session de 2025 était une session qui fêtait le 30^e anniversaire de l'adoption du programme d'action et portait sur l'évaluation de sa mise en œuvre. La Belgique a soutenu dans ce cadre l'adoption d'une Déclaration politique assez forte de la CSW, et ce malgré un contexte de <i>backlash</i>. En outre, dans son <i>opening statement</i>, la Belgique a souligné l'importance des droits humains des femmes et des filles, en faisant référence aux cadres légaux internationaux, à la lutte contre les stéréotypes de genre, à la reconnaissance de situations différentes dans lesquelles se trouvent les femmes et les filles, etc.</p> <p>La Belgique a rappelé dans son intervention lors de la séance d'ouverture son engagement dans les textes adoptés et la défense de l'acquis dans ce cadre, et a mentionné l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs ainsi que de la lutte contre les violences liées au genre. Par ailleurs, la Belgique a pris part à la table ronde ministérielle en intervenant sur l'accountability en matière d'égalité de genre et l'implication de la société civile. La Belgique a organisé un side-event en collaboration avec le « Groupe de travail sur les discriminations à l'égard des femmes et des filles » du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, l'OIT et la représentation permanente du Mexique sur "<i>Addressing the backlash: Pushing forward to secure sexual, reproductive, health and labour rights</i>". En outre, notre pays s'est exprimé lors du panel d'un événement parallèle organisé par la Croatie sur le thème : '<i>United Against Femicide: Action to End Gender Based Murders of Women and Girls</i>'.</p>
2.	<p>Promouvoir la position des femmes et des filles, en particulier dans les pays en situation de fragilité.</p>
2.c	<p>Offrir de l'expertise et participer à l'échange de bonnes pratiques.</p> <p>Soutien fourni.</p> <p>La Belgique était l'un des États membres ayant participé au <i>Committee of Experts on combating technology-facilitated violence against women and girls</i> (GEC/PC-eVIO) du Conseil de l'Europe. Ce groupe d'expert·e·s a été mandaté par le Comité des ministres pour rédiger une recommandation sur les violences à l'égard des femmes et des filles facilitées par la technologie d'ici fin 2025.</p> <p>Les 15 et 16 septembre 2025, une conférence de deux jours s'est tenue à Neum dans le cadre du projet '<i>Combating digital and sexual violence against women in Bosnia and Herzegovina II</i>' du Conseil de l'Europe, qui fait partie du Plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2022-2025. La Belgique y a présenté quelques bonnes pratiques concernant des mesures politiques concrètes pour prévenir et combattre les violences numériques.</p> <p>Lors de la <i>Warsaw Human Dimension Conference</i> en octobre 2025, la Belgique a pris part au panel « <i>End it now! Addressing the prevention of femicide in the OSCE region and beyond</i> », où elle a partagé son expertise ainsi que les avancées législatives nationales visant à prévenir les féminicides et les homicides liés au genre.</p> <p>La Belgique a co-organisé avec la Lituanie et la Commission européenne un échange de bonnes pratiques (<i>mutual learning program</i>) à destination d'expert·e·s européen·ne·s sur le thème de <i>Women in politics</i>.</p> <p>L'ambassade de Belgique à Prague a également organisé un séminaire sur ce thème en septembre.</p>

	L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a reçu des délégations ou ambassadeurs du Canada, de Moldavie et du Japon à propos des politiques menées en matière de lutte contre l'écart salarial, la lutte contre les violences ou les questions d'égalité de genre.
3.	Assurer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.
3.b	Appeler tous les pays à garantir le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles et défendre ces droits au niveau international.
	<i>Interventions faites et expertise donnée.</i>
	La Belgique a souligné l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans son intervention lors de la séance d'ouverture de la 69 ^e session de la Commission de la condition de la femme. Lors de la CSW69, la Belgique a également organisé un événement parallèle en collaboration avec le 'Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles' du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, l'Organisation internationale du Travail et la représentation permanente du Mexique sur le thème ' <i>Addressing the backlash: Pushing forward to secure sexual, reproductive, health and labour rights</i> '
5.	Défendre le concept de « genre ».
5.a	Réaliser une analyse des mouvements anti-genre en Belgique et préparer des recommandations pour les contrer.
	<i>Analyse faite</i>
	Pas d'information spécifique pour 2025.

OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité	
6.	Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre, comme mentionnée dans la loi de coopération au développement.
6.c	Soutenir les départements dans la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming.
	Soutien fourni.
	L’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes a soutenu la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, notamment en participant à des groupes de travail et à des réunions bilatérales et en élaborant des instruments de soutien, dont une formation sur le gender budgeting fin 2025, ouverte à tous les services publics fédéraux, au ministère de la Défense et aux services publics de programmation.
	L’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes et la cellule stratégique Égalité des chances ont coordonné ensemble en 2025 l’élaboration du nouveau Plan fédéral Gender mainstreaming.

OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles	
16.	Attirer l’attention sur le phénomène de la violence sexuelle et basée sur le genre.
16.a	Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour de la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.
	Interventions faites.
	Pas d’information spécifique pour 2025.
	Soutien de résolutions, avis ou recommandations.
	Pas d’information spécifique pour 2025.

OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité et de la prévention, gestion et règlement des conflits	
24.	Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.
24.b	Réaliser une analyse des bonnes pratiques à l'étranger concernant la représentation des femmes dans des départements gouvernementaux impliqués dans l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.
	<i>Analyse faite.</i>
	Pas d'information spécifique pour 2025.

OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	
29.	Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.
29.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité. PAN adopté. Le quatrième Plan d'action national a été présenté au Conseil des ministres le 25 février 2022 et il porte sur la période 2022-2026.
29.b	Offrir du soutien aux administrations et cellules stratégiques via l'offre d'expertise en matière de genre. Expertise offerte. Deux membres de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes siègent dans le 'Conseil consultatif Genre et Développement', respectivement en tant que membre et membre suppléant.
29.c	Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises. Interventions faites. Durant les deux réunions de la Taskforce 'Femmes, Paix et Sécurité', les membres ont partagé les leçons qu'ils·elles ont tirées. Dans le cadre de l'acquisition et de l'échange de connaissances, l'Institut a également participé à l'événement de haut niveau '25 Years of UNSC Resolution 1325: New Challenges, Renewed Commitment and the Future of the Women, Peace and Security Agenda', organisé par le ministère belge des Affaires étrangères, la présidence polonaise du Conseil, ONU Femmes et l'Union européenne, ainsi qu'au symposium '50 ans de femmes à la Défense' de l'École royale militaire.
30.	Sensibiliser les acteurs concernés et le public belge.
30.b	En Belgique, prévoir une sensibilisation par rapport aux résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le PAN. Actions de sensibilisation. L'Institut a largement sensibilisé le public au 25 ^e anniversaire de la Résolution 1325 via ses différents réseaux sociaux. Il a ainsi mis en avant les objectifs et l'importance de la résolution et fait référence au PAN actuel et au rapportage annuel. L'Institut a poursuivi sa collaboration avec des organisations qui soutiennent les résolutions relatives aux Femmes, à la Paix et à la Sécurité (FPS), qui plaident en faveur de leur mise en œuvre concrète et/ou qui travaillent sur des thèmes associés à la thématique FPS (voir le point sur le financement ci-dessous).

Ligne budgétaire prévue pour propres actions.

Différentes organisations bénéficiant de subsides structurels de la part de l'Institut travaillent également sur le thème 'Femmes, Paix et Sécurité' et/ou des thèmes qui y sont associés.

OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN

34.	Coordonner la mise en œuvre du PAN.
34.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.
	Nombre de réunions de la taskforce FPS.
	En 2025, deux réunions de la Taskforce belge 'Femmes, Paix et Sécurité' ont été organisées. Ces réunions ont permis d'échanger des bonnes pratiques et des informations concernant la mise en œuvre du PAN.
35.	Informier le parlement.
35.a	Faire un rapport annuel concernant la mise en œuvre du Plan d'Action.
	Rapports transmis au parlement.
	Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2024 a été soumis au Parlement le 23 mai 2025. Le rapport annuel sur la mise en œuvre du quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité en 2025 a été soumis au Parlement le 1er avril 2026.
36.	Informier et impliquer la société civile.
36.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.
	Organisation de deux événements de rapportage et concertation. Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.
	Pas d'application en 2025. Les événements sont prévus au milieu et à la fin de la période de mise en œuvre du PAN (respectivement en 2024 et 2026). Comme prévu dans l'action 36 de ce Plan d'action, la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères a organisé un <i>mid-term review</i> , en collaboration avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et les Services publics fédéraux Affaires étrangères, Intérieur, Défense, Justice et Coopération au développement.

3. Annexes

Annexe 1 : Abréviations

Annexe 2 : Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

Annexe 1 : Abréviations

ACNG : Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale
ACOS IS : Département d'état-major Renseignement et Sécurité du Ministère de la Défense
ACOS Ops & Trg : Département d'état-major Opérations et Entraînement du Ministère de la Défense
ACOS Strat : Département d'état-Major Stratégie du Ministère de la Défense
AGNU : Assemblée Générale de l'ONU
AGR : Activités génératrices de revenu
ANG : Acteur non gouvernemental
APEFE : Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger
APMBC : Anti-Personnel Mine Ban Convention (Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel)
ASF : Avocats Sans Frontières
ATT : Arms Trade Treaty (Traité sur le commerce des armes)
BGT : Basic Generic Training
CAW : Centrum Algemeen Welzijnswerk (Centre de Bien-Être Général)
CABT : Convention Armes Biologiques et à Toxines
CCAC : Convention sur certaines armes classiques
CCM : Convention on Cluster Munitions (Convention sur les armes à sous-munitions)
CCW : Convention on Certain Conventional Weapons (Convention sur certaines armes classiques)
CD : Conference on Disarmament (Conférence du désarmement)
CDH : Conseil des droits de l'Homme
CEDAW : Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (Convention sur l'Élimination de Toutes Formes de Discrimination à l'égard des Femmes)
CEFOTRAR : Centre de Formation des Travailleurs Rwandais
CGRA : Commissariat-Général aux Réfugiés et aux Apatrides
CIAC : Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques
CIMIC : Civil Military Co-operation (Coopération civile-militaire)
CIRE : Certificat d'Inscription au Registre des Étrangers
CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies
CSW : Commission on the Status of Women (Commission de la Condition de la Femme)
CTB : Coopération Technique Belge
CVE : Countering Violent Extremism (Lutter contre l'extrémisme violent)
DDR : Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DECT : Direction exécutive du Comité contre le terrorisme
DG Comm : Direction Générale Communication du Ministère de la Défense
DGD : Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

DG HR : Direction générale Human Resources du Ministère de la Défense
DG JUR : Direction générale Appui juridique et Médiation du Ministère de la Défense
DG MR : Direction générale Material Resources du Ministère de la Défense
EASO : European Asylum Support Office (Bureau Européen d'Appui en matière d'Asile)
Enabel : Agence belge de développement
EPU : Examen Périodique Universel
FAO : United Nations Food and Agriculture Organization (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU)
Fedasil : Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population
FPS : Femmes, Paix et Sécurité
GAP II : EU Gender Action Plan II 2016-2020 (le deuxième Plan d'action sur l'égalité des sexes de l'UE)
GENAD : Gender Advisor
GFP : Gender Focal Point
GREVIO : Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe
IEFH : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
ILA : Initiative Locale d'Accueil
M.B. : Moniteur Belge
MC : Military Committee (Comité Militaire)
MGF : Mutilations Génitales Féminines
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
NCGP : NATO Committee on Gender Perspectives
OCAM : Organe de coordination pour l'analyse de la menace
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OE : Office des Étrangers
OIT : Organisation internationale du Travail
ONG : Organisation non gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
ONUAA : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ONU Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OQT : Ordre de Quitter le Territoire
OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PBC : Peacebuilding Commission (Commission de consolidation de la paix)
PIC : Programme Indicatif de Coopération
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
POLFED : Police Fédérale
PAN : Plan d'action national
PAM : Programme alimentaire mondial

PSDC : Politique de sécurité et de défense commune
RCSNU : Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies
RDC : République Démocratique du Congo
RSM : Resolute Support Mission de l'OTAN en Afghanistan
RSNU : Rapporteur spécial des Nations Unies
RSS : Réforme du secteur de la sécurité
RSSG : Représentant-e Spécial-e du Secrétaire général
SDSR : Santé et droits sexuels et reproductifs
SEAE : Service européen pour l'action extérieure
SPF : Service Public Fédéral
TCA : Traité sur le Commerce des Armes
UE : Union européenne
UN-Habitat : United Nations Human Settlements Programme (Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains)
UNHCR : Office of the United Nations High for Refugees (Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés)
UNICEF : United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
UNPoA : United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons (Programme d'Action des Nations Unies concernant les Armes Légères et de Petit Calibre)
UNRWA : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient)
UNSCR : United Nations Security Council Resolution (Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies)
UN Women : United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)

Annexe 2 : Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

1. Nations Unies

- RCSNU 1325:
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1325\(2000\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1325(2000))
- RCSNU 1820
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1820\(2008\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1820(2008))
- RCSNU 1888
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1888\(2009\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1888(2009))
- RCSNU 1889
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1889\(2009\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1889(2009))
- RCSNU 1960
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1960\(2010\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1960(2010))
- RCSNU 2106
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2106\(2013\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2106(2013))
- RCSNU 2122
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2122\(2013\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2122(2013))
- RCSNU 2242
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2242\(2015\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2242(2015))
- RCSNU 2467
[https://www.undocs.org/fr/S/RES/2467\(2019\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/2467(2019))
- RCSNU 2493
[https://www.undocs.org/fr/S/RES/2493\(2019\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/2493(2019))
- Les femmes, la paix et la sécurité. Rapport du Secrétaire général concernant les indicateurs pour suivre l'application de la résolution 1325 (2000).
<http://undocs.org/fr/S/2010/173>

- Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix. Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. (2015).
http://wps.unwomen.org/pdf/fr/GlobalStudy_FR_Web.pdf
- Women and peace and security. Report of the Secretary-General (2025). <https://docs.un.org/en/S/2025/556>

2. Union européenne

- EU Strategic Approach to Women, Peace and Security
<https://www.consilium.europa.eu/media/37412/st15086-en18.pdf>
- EU Action Plan on Women, Peace and Security (WPS) 2019-2024
<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11031-2019-INIT/en/pdf>

3. Belgique

- Femmes, Paix et Sécurité - Plan d'action national belge pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/femmes_paix_et_securite_plan_daction_national_belge_pour_la_mise_en_oeuvre_de_la
- Plan d'action national belge Femmes, Paix et Sécurité : État de la situation - Décembre 2011
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/plan_daction_national_belge_femmes_paix_et_securite_etat_de_la_situation
- Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/nationaal_actieplan_vrouwen_vrede_veiligheid_2013-2016
- Premier rapportage au Parlement concernant le 'Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies' - 2013-2014
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/tweede_nationaal_actieplan_vrouwen_vrede_veiligheid_2013-2016_ter_uitvoering_van_vn_veiligheidsraadresolutie_1325_rapportage_2013-2014
- Deuxième rapportage au Parlement concernant le 'Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies' - 2015
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2013_2016_sur_la_mise_en_oeuvre_de

- Troisième rapportage au Parlement concernant le ‘Deuxième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies’ - 2016
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2013_2016_sur_la_mise_en_oeuvre_d_0
- Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021)
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2017_2021
- Premier rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2017
https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage_nap_vvv_2017_compilatie_fr.pdf
- Deuxième rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2018
https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage_2018_pan_fps_-_final_fr.pdf
- Troisième rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2019
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2017_2021_rapportage_2019
- Quatrième rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2020
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme_plan_daction_femmes_paix_securite_2017_2021_rapportage_2020
- Rapportage final au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021)
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme_plan_daction_femmes_paix_securite_2017_2021_rapportage_final
- Quatrième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2022-2026)
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/quatrieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2022_2026
- Premier rapportage au Parlement concernant le Quatrième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2022-2026) – 2022
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/quatrieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2022_2026_rapportage_2022
- Deuxième rapportage au Parlement concernant le Quatrième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2022-2026) – 2023
https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/quatrieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2022_2026_rapportage_2023
- Troisième rapportage au Parlement concernant le Quatrième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2022-2026) – 2024
<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/documentation/quatrieme-plan-daction-national-femmes-paix-securite-2022-2026-rapportage-2024>